

AVIS AUX AUTEURS.

L'A. R. S. C. publie les études dont la valeur scientifique indiscutable a été reconnue par la Classe intéressée sur rapport d'un ou plusieurs de ses membres (voir Règlement général dans l'Annuaire, fasc. 1 de chaque année du *Bulletin des Séances*).

Les travaux de moins de 32 pages sont publiés dans le *Bulletin*, tandis que les travaux plus importants sont insérés dans la collection des *Mémoires*.

Les manuscrits doivent être adressés au Secrétariat, 80A, rue de Livourne, à Bruxelles 5. Ils seront conformes aux instructions consignées dans la « Notice de présentation des manuscrits » (voir *Bull.*, 1956, p. 492) dont un tirage à part peut être obtenu au Secrétariat sur simple demande.

BERICHT AAN DE AUTEURS.

De K. A. K. W. publiceert de studies waarvan de ontegensprekelijke wetenschappelijke waarde door de betrokken Klasse erkend werd, op verslag van één of meerdere harer leden (zie het Algemeen Reglement in het Jaarboek, afl. 1 van elke jaargang van de *Mededelingen der Zittingen*).

De werken die minder dan 32 bladzijden beslaan worden in de *Mededelingen* gepubliceerd, terwijl omvangrijker werken in de verzameling der *Verhandelingen* opgenomen worden.

De handschriften dienen ingestuurd naar de Secretarie, 80A, Livornostraat, Brussel 5. Ze zullen rekening houden met de richtlijnen samengevat in de « Nota over de indiening van handschriften » (zie *Meded.* 1956, blz. 493), waarvan een overdruk op eenvoudige aanvraag bij de Secretarie kan bekomen worden.

Académie royale des Sciences coloniales



Secrétariat: 80 A, rue de Livourne, Bruxelles 5

AVIS

CONCOURS ANNUELS

1959-1960

L'Académie royale des Sciences coloniales, créée sous le nom d'Institut Royal Colonial Belge par l'arrêté royal du 4 septembre 1928, a pour mission d'entreprendre l'étude des sciences coloniales, de favoriser le développement de celles-ci et leur propagation dans l'enseignement supérieur, et d'assurer la liaison entre les différents organismes s'occupant d'études coloniales.

L'Académie est divisée en trois Classes : Sciences morales et politiques, Sciences naturelles et médicales, Sciences techniques.

Chaque Classe comprend quinze membres titulaires, de nationalité belge, et peut compter, en outre, des membres honoraires, trente membres associés de nationalité belge ou étrangère, et quinze membres correspondants, choisis parmi les personnalités belges et étrangères résidant au Congo belge et au Ruanda-Urundi.

Chaque Classe met annuellement au concours deux questions sur les matières dont elle s'occupe, auxquelles sont attribués des prix variant de 2.000 à 10.000 francs. De plus, les mémoires couronnés et non encore imprimés sont publiés aux frais de l'Académie.

Les ouvrages présentés en réponse au concours doivent parvenir, en trois exemplaires, avant le 10 mai de chaque année au Secrétariat de l'Académie royale des Sciences coloniales, 80 A, rue de Livourne, Bruxelles 5.

Les textes des questions posées, ainsi que le règlement complet des concours, paraissent annuellement dans le premier fascicule du *Bulletin des Séances de l'Académie royale des Sciences coloniales*, lequel est en lecture dans un grand nombre de bibliothèques belges, de même que dans les bibliothèques publiques du Congo belge et du Ruanda-Urundi.

Les questions suivantes sont posées, respectivement pour 1959 et 1960.

QUESTIONS POSÉES POUR LE CONCOURS ANNUEL DE 1959.

Première question. — On demande une étude biographique et caractéristique d'une personnalité indigène — chef, notable, homme religieux, guérisseur, devin, chasseur, artisan, etc. — dans les cadres de la vie traditionnelle.

2^e question. — On demande une étude comparative et critique des méthodes utilisées, tant par l'administration que par des chercheurs indépendants, pour atteindre à une connaissance précise et objective

de la démographie africaine dans les principales agglomérations du Congo belge. L'étude pourra utilement comporter des points de comparaison avec les méthodes employées dans les pays limitrophes.

3^e question. — On demande une étude sur les interférences entre virus ou entre virus et parasites, en relation avec les anticorps.

4^e question. — On demande une étude systématique sur la schistosité dans les terrains anciens d'une région du Congo ou du Ruanda-Urundi.

5^e question. — On demande une contribution originale importante à l'étude d'un cours d'eau naturel du Congo belge. Sans vouloir imposer un programme rigide, ni limiter l'exposé aux questions citées ci-après, il est suggéré que la contribution traite de toutes ou de quelques-unes des questions suivantes :

- 1) Régime du cours d'eau et facteurs amenant ce régime ;
- 2) Précipitations dans le bassin du cours d'eau ;
- 3) Niveaux d'eau et débits du cours d'eau ;

- 4) Coefficient de ruissellement du bassin ;
- 5) Les crues et leur propagation ;
- 6) Évolution du lit et transports

QUESTIONS POSÉES POUR LE CONCOURS ANNUEL DE 1960.

Première question. — On demande une étude sur l'évolution des conceptions et des structures familiales d'une population africaine ayant subi l'influence prolongée de la culture occidentale. Cette étude portera notamment sur les formes d'unions matrimoniales, sur le comportement mutuel des époux, sur les relations entre parents et enfants, sur le régime des biens au sein de la communauté conjugale et éventuellement sur la transformation des structures matrilinéaires.

2^e question. — On demande une

solides tant par suspension que par charriage ;

7) Utilisations possibles du cours d'eau et propositions d'améliorations éventuelles.

étude, du point de vue de la politique indigène, sur les caractères propres et distinctifs d'une ethnie congolaise, tant en ce qui concerne l'histoire et la langue, que la culture matérielle, familiale, sociale et spirituelle.

Cette étude pourra éventuellement envisager le problème de la présence d'ethnies se prêtant à être considérées comme entités particulières dans une nation congolaise aux formes institutionnelles à définir.

3^e question. — On demande une étude sur l'écologie de la jacinthe d'eau, *Eichhornia crassipes* (Mart.) Solms, de nature à contribuer à la connaissance des causes de la pullulation de cette espèce végétale dans le bassin du Congo.

6^e question. — On demande une étude sur la structure, les propriétés et la valorisation des sols de cendrées volcaniques de l'est du Congo et du Ruanda.

4^e question. — On demande une étude sur la valeur fourragère des savanes zambéziennes, valeur établie par la méthode des bilans alimentaires chez les polygastriques.

5^e question. — On demande des recherches géologiques, pétrographiques et chimiques sur les latérites ferrugineuses et alumineuses du Bas-Congo, en vue des possibilités d'utilisation métallurgique.

6^e question. — On demande une étude de la construction et de la stabilité des barrages en terre ou en enrochements en vue de déterminer les conditions techniques et économiques de leur application à des sols de fondations très déformables.

L'Académie royale des Sciences coloniales décerne en outre les prix suivants :

Prix Albrecht Gohr

Ce prix, d'un montant de 2.500 francs, est destiné à récompenser l'auteur d'un mémoire (en français ou en néerlandais) sur un **problème juridique** d'ordre colonial.

Il sera ouvert pour la quatrième fois en 1960 pour la période quinquennale 1956-1960.

Le règlement des concours annuels sera appliqué en l'occurrence.

Les mémoires devront parvenir en cinq exemplaires au Secrétariat de l'Académie, avant le 10 mai 1960.

Prix triennal de littérature coloniale

Ce prix, d'un montant de 20.000 francs, a été fondé en faveur du meilleur ouvrage (en français ou en néerlandais), manuscrit ou imprimé, composé par des auteurs belges et se rapportant au Congo belge ou aux territoires placés sous la tutelle de la Belgique.

Le prix est réservé à une œuvre littéraire telle que roman, recueil de poésies, de nouvelles, de contes, de récits ou d'essais, pièces de théâtre, relations de voyage, histoire du Congo.

Le choix du Jury ne se limite pas aux manuscrits et ouvrages imprimés présentés par leurs au-

teurs, mais peut s'étendre à toutes les œuvres parues pendant la période triennale.

Au cas où aucun des ouvrages examinés par le Jury ne semblerait mériter le prix, une récompense de moindre valeur pourra être donnée au meilleur. Cette distinction n'autorise pas celui qui en serait l'objet à prendre le titre de Lauréat de l'Académie. Le prix pourra également être reporté à la période suivante.

En ce qui concerne la période triennale 1957-1959, les manuscrits doivent parvenir en cinq exemplaires au Secrétariat de l'Académie, le 31 décembre 1959 au plus tard. Les exemplaires déposés restent la propriété de l'Académie.

On est prié de donner au présent avis la plus large publicité possible et la presse est cordialement invitée à le diffuser.

Nederlandse tekst op keerzijde.



Secretarie: Livornostraat, 80 A, Brussel 5

BERICHT

JAARLIJKSE WEDSTRIJDEN

1959-1960

De Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen, die bij koninklijk besluit van 4 september 1928 onder de benaming Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut werd opgericht, heeft als opdracht de studie van de koloniale wetenschappen, het bevorderen der ontwikkeling en der verbreiding ervan in het hoger onderwijs, en de zorg voor de verbinding tussen de verschillende instellingen voor koloniale studiën.

De Academie is in drie Klassen ingedeeld: morele en politieke Wetenschappen, natuur- en geneeskundige Wetenschappen, technische Wetenschappen.

Elke Klasse bestaat uit vijftien titelvoerende leden, van Belgische nationaliteit, en mag bovendien ereleden tellen, dertig buitengewone leden van Belgische of van vreemde nationaliteit, en vijftien corresponderende leden, gekozen onder de Belgische of vreemde personaliteiten die in Belgisch-Congo of in Ruanda-Urundi verblijven.

Elke Klasse schrijft jaarlijks twee prijsvragen uit over de stof waarmee zij zich bezighoudt, waarvoor zij een som van 2.000 tot 10.000 frank ter beschikking stelt. De bekroonde en nog niet gedrukte werken worden daarenboven op kosten van de Academie uitgegeven.

De werken, voor deze wedstrijd ingestuurd, moeten in drie exemplaren, vóór 10 mei van ieder jaar, op de Secretarie van de Koninklijke Academie voor koloniale Wetenschappen, Livornostraat, 80 A, Brussel 5, toekomen.

De tekst van de gestelde vragen, evenals het volledig reglement van de wedstrijden, verschijnen jaarlijks in de eerste aflevering van de *Mededelingen der Zittingen van de Koninklijke Academie voor koloniale Wetenschappen*, die kan worden geraadpleegd in een groot aantal Belgische bibliotheken en in de openbare bibliotheken van Belgisch-Congo en Ruanda-Urundi.

Voor de jaren 1959 en 1960 worden respectievelijk de volgende vragen gesteld:

VRAGEN VOOR DE JAARLIJKSE WEDSTRIJD VAN 1959.

Eerste vraag. — Er wordt gevraagd een biografische en karakterologische studie over een inlandse persoonlijkheid — stamhoofd, sociaal of religieus aanzienlijke, genezer, waarzegger, jager, ambachtsman, enz. — in het kader van de overgeleverde gebruiken.

2de vraag. — Er wordt gevraagd een vergelijkende kritische studie van de methodes gebruikt zo door de Administratie als door

zelfstandige vorsers, om een juist en objectief inzicht te verkrijgen in de Afrikaanse demografie der belangrijkste bebouwde centra van Belgisch-Congo. Het is wenselijk dat deze studie vergelijkingspunten zou behelzen met de methodes die gebruikt worden in de aangrenzende gebieden.

3de vraag. — Men vraagt een studie over interferenties tussen virussen of tussen virussen en parasieten in betrekking met de antistof.

4de vraag. — Men vraagt een stelselmatige studie over de slijt-

baarheid in de oude formaties van een streek in Belgisch-Congo of Ruanda-Urundi.

5de vraag. — Men vraagt een belangrijke oorspronkelijke bijdrage tot de studie van een natuurlijke waterloop van Belgisch-Congo. Zonder een strikt programma te willen opleggen, of de uiteenzetting te beperken tot de hieronder opgesomde vragen, wordt wenselijk geacht dat de bijdrage volgende vragen, of enkele ervan, zou behandelen:

1) Regime van de waterloop en factoren welke dit regime bepalen;

- 2) Neerslag in het bekken van de waterloop ;
- 3) Waterstanden en afvoer van de waterloop ;
- 4) Afvloeingscoëfficiënt voor het bekken ;
- 5) Wassen en hun voortplanting ;

VRAGEN
VOOR DE JAARLIJKSE
WEDSTRIJD VAN 1960.

Eerste vraag. — Men vraagt een studie over de evolutie der opvattingen en der familiale structuur van een Afrikaanse bevolkingsgroep die een langdurige invloed onderging der Westerse cultuur. Deze studie zal onder meer behandelen de huwelijksvormen de wederzijdse gedragingen der echtgenoten, de verhouding tussen ouders en kinderen, het regime der goederen in de echtelijke gemeenschap en eventueel de wijziging der matrilineaire structuren.

2de vraag. — Men vraagt een studie, van uit het standpunt der inlandse politiek, over de eigen en onderscheidende kenmerken ener

- 6) Evolutie van het bed en afvoer van vast materiaal, zo zwevend als gesleept ;
- 7) Gebruiksmogelijkheden van de waterloop en voorstellen tot gebeurlijke verbeteringen.

Congolese etnie, zowel voor wat de geschiedenis en de taal betreft, als voor de materiele, familiale, sociale en geestelijke cultuur.

Deze studie kan eventueel het vraagstuk onder het oog nemen der aanwezigheid van ethnien die als afzonderlijke groepen kunnen aanzien worden in een Congolese natie, waarvan de institutionele vormen te bepalen zijn.

3de vraag. — Men vraagt een studie over de ecologie van de waterhyacint, *Eichhornia crassipes* (Mart.) Solms, die bijdraagt tot de kennis der oorzaken van het woekeren dezer plantensoort in het stroomgebied van de Congo.

4de vraag. — Men vraagt een studie over de waarde als veevoeder van de Zambeziavannen, vastge-

6de vraag. — Men vraagt een studie over de samenstelling, de eigenschappen en het in cultuur brengen der vulkanische asgronden van het oosten van Congo en van Ruanda.

steld volgens de methode der voedingsbilans bij de polygastrischen.

5de vraag. — Men vraagt een studie over de bouw en de stabiliteit van stuwdammen in aarde of rotsblokken, met het oog op het vaststellen der technische en economische voorwaarden hunner toepassing op fundamentgronden die zeer vervormbaar zijn.

6de vraag. — Men vraagt geologische, petrografische en chemische opzoekingen betreffende de ijzer en aluin bevattende laterieten van Neder-Congo, met het oog op de gebruiksmogelijkheden er van in de metaalindustrie.

De Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen kent bovendien de volgende prijzen toe :

Albrecht Gohr-prijs

Deze prijs, die 2.500 frank bedraagt, werd ingesteld om de auteur te belonen van een Franse of Nederlandse verhandeling over een **juridisch vraagstuk** van koloniaal belang.

Hij zal voor de vierde maal in 1960 worden uitgeschreven voor het vijfjarig tijdperk 1956-1960.

Het reglement van de jaarlijkse wedstrijden zal hierbij worden toegepast.

De verhandelingen moeten in vijf exemplaren op het adres van de Secretarie van de Academie vóór 10 mei 1960 toekomen.

Driejaarlijkse Prijs voor Koloniale Letterkunde

Deze prijs, die 20.000 frank bedraagt, werd ingesteld voor het beste (Frans of Nederlands) geschreven of gedrukt werk door Belgische auteurs samengesteld en dat met Belgisch-Congo of de Belgische mandaatgebieden verband houdt.

Deze prijs wordt toegekend aan een letterkundig werk zoals roman, dicht- of novellenbundel, vertellingen, verhalen of essays, toneelstukken, reisverhalen of geschiedenis van Congo.

De keuze van de Jury beperkt zich niet tot de geschreven of gedrukte ingezonden werken, maar mag eveneens al de in de drie-

jaarlijkse periode verschenen werken omvatten.

In geval geen enkel van de onderzochte werken de prijs schijnt te verdienen, mogen, aan de beste, prijzen van mindere waarde toegekend worden. Deze onderscheiding kent aan hem, die er het voorwerp van is, niet het recht toe de titel van Laureaat der Academie te dragen. De prijs mag eveneens tot de volgende periode verschoven worden.

Voor de driejaarlijkse periode 1957-1959, moeten de handschriften in vijf exemplaren op het adres van de Secretarie der Academie, uiterlijk op 31 december 1959, toekomen. De ingezonden exemplaren blijven eigendom van de Academie.

Men gelieve dit bericht zo ruim mogelijk te verspreiden ; de pers wordt eveneens verzocht het op te nemen.

ERRATUM

Bulletin des Séances 1957, N. S., *Mededelingen der Zittingen* 1957, N.
Tome III, fasc. 6, p. 1162 : R., Boek III, aflev. 6, blz. 1162 :

Hommage d'ouvrages :

Aangeboden werken :

CONGO BELGE

BELGISCH-CONGO

Lire :

Lezen :

SIMONET, M. et VAN ROOST, J., La prise de vue aérienne en infra-rouge
au Congo belge (Institut géographique du Congo belge, Léopoldville,
juin 1957, 14 pp., 4 clichés).

**CLASSE DES SCIENCES MORALES ET
POLITIQUES**

**KLASSE VOOR MORELE EN POLITIEKE
WETENSCHAPPEN**

Séance du 20 janvier 1958.

La séance est ouverte à 14 h 30.

Le directeur sortant, M. N. *De Cleene*, et le directeur de la Classe, M. N. *Laude*, échangent les compliments d'usage.

Sont en outre présents : MM. A. Burssens, le baron A. de Vleeschauwer, Th. Heyse, G. Smets, A. Sohier, le R. P. J. Van Wing, M. A. Wauters, membres titulaires ; le R. P. E. Boelaert, MM. J. Devaux, E. Dory, A. Durieux, E. Grévisse, L. Guébels, J. M. Jadot, J. Stengers, le R. P. G. van Bulck, MM. J. Vanhove, M. Walraet, membres associés, ainsi que MM. E.-J. Devroey, secrétaire perpétuel et le D^r L. Mottoulle, membre de la Classe des Sciences naturelles et médicales.

Excusés : M. R.-J. Cornet, le comte P. de Briey, MM. H. Depage, A. Engels, J. Jentgen, A. Moeller de Laddersous, P. Orban, G. Périer, le R. P. A. Roeykens, E. Van der Straeten, P. Wigny.

Communication administrative.

Voir p. 318.

Étude comparative des styles oraux des baRundi et des banyaRwanda.

Le R. P. G. *van Bulck* résume l'étude qu'il a rédigée sur ce sujet (voir p. 229) et qui sera publiée dans les *Mémoires in-8°*.

Zitting van 20 januari 1958.

De zitting werd geopend te 14 u 30.

De uittredende directeur, de H. N. De Cleene, en de directeur der Klasse, de H. N. Laude, wisselen de gebruikelijke gelukwensen.

Aanwezig : De HH. A. Burssens, baron A. de Vleeschauwer, Th. Heyse, G. Smets, A. Sohier, E. P. J. Van Wing, de H. A. Wauters, titelvoerende leden ; E. P. E. Boelaert, de HH. J. Devaux, E. Dory, A. Durieux, E. Grévisse, L. Guébels, J. M. Jadot, J. Stengers, E. P. G. van Bulck, de HH. J. Vanhove, M. Walraet, buitengewone leden, alsook de HH. E.-J. Devroey, vaste secretaris en D^r L. Mottoulle, lid van de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen.

Verontschuldigd : De H. R.-J. Cornet, graaf P. de Briey, de HH. H. Depage, A. Engels, J. Jentgen, A. Moeller de Laddersous, P. Orban, G. Périer, E. P. A. Roeykens, de HH. E. Van der Straeten, P. Wigny.

Administratieve mededeling.

Zie blz. 319.

Vergelijkende studie van de spreekstijlen der baRundi en banyaRwanda.

E. P. G. van Bulck geeft een samenvatting van zijn : « Étude comparative des styles oraux des baRundi et des banyaRwanda » (zie blz. 229), die zal gepubliceerd worden in de *Verhandelingenreeks in-8°*.

Cette communication donne lieu à un échange de vues auquel participent MM. J. M. Jadot, le baron A. de Vleeschauwer, le R. P. J. Van Wing, MM. J. Stengers, A. Sohier, G. Smets, E.-J. Devroey et le R. P. G. van Bulck.

**Étude des situations sociales au Congo belge
en vue de la réforme du programme
de formation sociale coloniale en Belgique.**

Le *Secrétaire perpétuel* informe la Classe que M. A. Doucy a demandé à reporter la présentation du travail de M^{me} TH. VAN DYCK, intitulé comme ci-dessus, à une séance ultérieure.

Prix de littérature africaine.

A la suite d'un échange de vues sur la communication de M. J.-M. Jadot (dont le texte était annexé au P. V. de la séance du 16 décembre 1957), la Classe arrête provisoirement comme suit le texte du *vœu* à soumettre à M. le Ministre :

« Après avoir entendu un exposé de M. J.-M. Jadot sur la question d'un prix de littérature africaine, soulevée lors de la séance du 15 juillet 1957 (*Bull.* p. 822), la Classe

» *Émet le vœu de voir le Ministre des Colonies encourager, par la création d'un prix triennal de littérature africaine de valeur équivalente à celle du prix triennal de littérature coloniale, la production littéraire, en langues africaines du Congo belge et du Ruanda-Urundi ;*

» *Suggère que ce prix soit attribué par un jury composé de membres de l'A. R. S. C., et de linguistes et d'africanistes que cette Compagnie y adjoindra éventuellement ».*

Au cas où ce projet appellerait des remarques de la part de certains Confrères, ceux-ci seront invités à communiquer leurs observations au *Secrétaire perpétuel*

Deze mededeling gaf aanleiding tot een gedachtenwisseling waaraan deelgenomen werd door de HH. *J. Jadot*, baron *A. de Vleeschauwer*, *E. P. J. Van Wing*, de HH. *J. Stengers*, *J. Sohier*, *G. Smets*, *E.-J. Devroey* en *E. P. G. van Bulck*.

**Studie over de sociale toestanden
in Belgisch-Congo ter hervorming van het programma
der koloniale sociale opleiding in België.**

De *Vaste Secretaris* deelt de Klasse mede dat de H. *A. Doucy* verzocht het verslag over het werk van M^w *TH. VAN DYCK*, dat bovenstaande titel draagt, naar een volgende vergadering te verschuiven.

Prijs voor Afrikaanse letterkunde.

Na een gedachtenwisseling over de tekst der mededeling van de H. *J.-M. Jadot* (die gehecht was aan de notulen der zitting van 16 december 1957) legt de Klasse als volgt de voorlopige tekst vast van de *wens* die aan de H. Minister zal voorgelegd worden :

« De Klasse,

» Na een uiteenzetting gehoord te hebben van de H. *J.-M. Jadot* over het vraagstuk van een Prijs voor Afrikaanse letterkunde, opgeworpen tijdens de zitting van 15 juli 1957 (*Meded.*, blz. 922),

» *Drukt de wens uit dat de Minister van Koloniën de letterkundige productie in de inlandse talen van Congo en Ruanda-Urundi, zou aanmoedigen, door het instellen van een prijs voor Afrikaanse letterkunde, gelijkwaardig aan de driejaarlijkse prijs voor koloniale letterkunde;*

» *Stelt voor dat deze prijs zou worden toegekend door een jury, bestaande uit leden van de K. A. K. W. en uit taalkundigen en Afrikanisten die dit genootschap zich eventueel zal toevoegen.* »

Mochten enkele leden opmerkingen over deze tekst te maken hebben, dan worden ze verzocht deze mede te

avant le 8 février 1958, afin qu'elles puissent être photocopiées pour être jointes à la convocation pour la séance du 17 dito.

Hommage d'ouvrage.

Aangeboden werken.

De notre confrère, M. M.
Walraet :

Van onze confrater de H. M.
Walraet :

WALRAET, M., Le flot montant des peuples de couleur (*Revue congolaise illustrée*, Bruxelles, déc. 1957, pp. 11-13 et janvier 1958, pp. 15-17).

Le *Secrétaire perpétuel* dépose ensuite sur le bureau les ouvrages suivants :

De *Vaste Secretaris* legt daarna volgende werken op het bureau neer :

BELGIQUE — BELGIË

RUCHANN, J., A la recherche d'un ordre international, Publications de l'Université Lovanium à Léopoldville (Nauwelaerts, Louvain-Paris, 1957, 215 pp.).

DUBUISSON, M., L'Université de Liège au Katanga, Discours prononcé à l'occasion de la séance solennelle de rentrée de l'Université de Liège le 7 octobre 1957 (Université de Liège, 1957, 11 pp.).

Fonds colonial des invalidités, Rapport décennal (1947-1956), (1957, 16 pp.).

FREDERICQ, S., De eenmaking van het burgerlijk recht en het handelsrecht, Proefschrift tot het verkrijgen van de graad van geaggregeerde van het hoger onderwijs (Universiteit te Gent, Faculteit der rechten, 1957, 573 pp.).

CONGO BELGE — BELGISCH-CONGO

BIEBUYCK, D., DUFOUR, J. et KENWES, Y., Bibliographie sur la teneur des terres et les problèmes fonciers (Congo belge, Commission pour l'étude du problème foncier, Léopoldville 1957).

delen aan de *Vaste Secretaris*, en dit vóór 8 februari 1958, ten einde het polycopiëren ervan mogelijk te maken, zodat ze kunnen gevoegd worden bij de uitnodiging voor de zitting van 17 februari.

De zitting werd geheven te 16 u 25.

EUROPE — EUROPA

FRANCE — FRANKRIJK

Institut national de la Statistique et des études économiques :
Résultats statistiques du recensement général de la population
des départements d'outre-mer effectué le 1^{er} juillet 1954,
Guyane (Paris, 1957, 44 pp.).

U. R. S. S. — U. S. S. R.

Boltschaia Sovietskaia Encyclopedia (Encyclopédie soviétique),
vol. 50 (760 pp., photos, cartes, Moscou, 1957).

AMÉRIQUE — AMERIKA

ARGENTINE — ARGENTINIË

MARFIANO LEGUIZAMON PONDAL : Sobre la historia de nuestra
Academia (Academia nacional de Ciencias, Cordozo, 1957,
9 pp.).

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE — VERENIGDE STATEN
VAN AMERIKA

Georgetown University's, Institute of Languages and Linguistic.
A preliminary survey of existing resources for training in
african Languages and Linguistics (Washington, octobre 1957,
145 pp.).

La séance est levée à 16 h 25.

R. P. G. van Bulck. — Présentation de son mémoire,
intitulé : « Étude comparative
des styles oraux des baRundi et des banyaRwanda ».

Le style oral des baHutu agriculteurs tel qu'il se présentait avant la pénétration des pasteurs au bunyaRwanda et buRundi a-t-il complètement disparu ?

Il n'est pas très difficile pour l'ethnologue et le sociologue de reconnaître dans le milieu culturel actuel des banyaRwanda et des baRundi l'apport culturel propre à la *strate des pasteurs*. Il faudra commencer par inventorier celui-ci.

Ensuite, nous nous trouverons en présence d'un résidu culturel. Celui-ci va nous livrer les traits caractéristiques de la *strate culturelle des agriculteurs*. Pour la vie matérielle, sociale, familiale et religieuse, le travail sera relativement facile. Des difficultés plus grandes s'offriront à nous, quand nous essayerons de passer de cette première analyse culturelle à celle de leur **STYLE ORAL**. Toutefois, l'on ne saurait mettre en doute qu'en recourant aux mêmes critères de recherche méthodique objective culturelle, on doit pouvoir y aboutir. On devra étudier méthodiquement la matière et la forme de ces morceaux de style oral ; puis l'on devra analyser les traits caractéristiques de leur présentation. Pareille méthode objective doit nous permettre de discerner les genres de style oral, propres à chacune de ces strates.

Pour vérifier l'exactitude de cet essai de stratification et de reconstruction culturelle, présentée d'abord pour le bunyaRwanda et le buRundi, il faudra étendre ensuite l'enquête à des régions, où nous retrouvons la même couche d'agriculteurs, mais cette fois-ci sans la super-

position d'une couche de pasteurs. C'est ce que nous essayerons de montrer ultérieurement pour les régions d'agriculteurs, situées sur le bord occidental du Graben. Il se pourrait toutefois qu'on se trouve une fois de plus en présence d'une superposition de strates : agriculteurs recouverts par une superstrate de conquérants. Alors, on devra examiner minutieusement si cette strate conquérante y serait oui ou non différente de celle qui a recouvert le substrat à l'est du lac Kivu.

Le travail aborde successivement les subdivisions suivantes :

- A. Cadres structurels du style oral.
- B. Le style oral aux diverses strates culturelles
- C. Synthèse et problèmes à résoudre.

A. CADRES STRUCTURELS DU STYLE ORAL.

- I. La vie religieuse.
 - A. La religion.
 - 1. Les mythes.
 - 2. Le rituel.
 - 3. La morale.
 - B. La magie blanche.
 - C. L'envoûtement.
- II. La vie classique.
 - A. La famille.
 - 1. L'individu.
 - 2. La famille nouvelle.
 - B. Le clan.
- III. La vie en société.
 - A. Cadres de vie civique.
 - 1. Stratification.
 - 2. Classes sociales.
 - 3. Les biens. — La propriété.
 - 4. La diction sociale.
 - B. Structuration économique.
 - 1. Vie matérielle.
 - 2. Chasse et pêche.
 - 3. Agriculture.
 - 4. Technologie. — Rythme de travail.
 - 5. Élevage.

IV. La vie politique.

A. L'organisation politique :

1. L'autorité : Roi, Mwami,
La Cour,
Les Chefs,
« A la cour ».
2. L'armée.
« Au camp ».
3. Les commandements politiques.

B. L'organisation administrative :

1. Les autorités indigènes.
2. La hiérarchie d'administration.

C. L'organisation coutumière :

1. Le Droit coutumier.

D. La structure juridique :

1. Le droit civil.
2. Le droit pénal.
« Au tribunal ».

E. L'organisation militaire :

1. Les cadres en temps de paix.
2. En temps de guerre.

V. La vie intellectuelle et artistique.

A. Vie intellectuelle :

1. Les sciences.
La didactique.
2. Les lettres.
L'histoire.

B. Vie artistique.

1. Les arts.
{ Le style oral,
 { La plastique.
2. Le lyrisme,
La poésie.
3. Le rythme.
{ La musique,
 { La danse,
 { Le théâtre.

B. Le style oral aux diverses strates culturelles.

I. Chez les pygmées sylvoles. Impunyu.

1. Au cours de la chasse.
2. Au cours de la cueillette.
3. En domaine religieux : Être suprême,
L'âme — L'au-delà.

4. Autour du foyer familial.

Pater familias.

5. Les soirées : danse, musique, contes.

II. Chez les agriculteurs bantous, baHutu.

1. L'année agraire : travaux des champs, cultes agraires.

2. L'au-delà des ancêtres.

3. Le présent : de la naissance à la sépulture.

4. La magie en face du culte ancestral.

Être suprême, culte des ancêtres et magie blanche.

5. L'envoûtement.

6. La construction d'une case nouvelle.

L'autorité patriarcale classique.

7. La vie de famille : chants, accompagnement de musique.

8. Le chef de colline.

III. Chez les forgerons ba Renge :

1. Du minerai à la forge.

2. Le chef au marteau et la superstructure.

Le roi de colline.

3. Le culte ancestral dynastique.

4. Stratification sociale de métier.

5. Clans de forgerons en face d'une structuration d'agriculteurs.

6. Rythme du labour.

IV. Chez les pasteurs ba Tutsi :

1. Rôle et place de la vache et du possesseur de troupeaux.

2. La richesse : Le troupeau — La reproduction.

L'armée bovine — Le genre pastoral.

3. L'autorité des chefs pasteurs :

L'administration ; les fiefs.

La stratification { Bantous au service de
pasteurs,
Potiers pygmoïdes

4. La cour du Roi pasteur :

Privilèges du mu Tutsi

La vie à la cour : récitatifs, orchestre, danse —

Poésie dynastique.

5. Au kraal :

L'éducation { le jeune homme, futur guerrier,
la jeune fille, matrone.

La vie au foyer.

6. L'au-delà du pasteur.

L'Être suprême.

Ancêtres royaux pasteurs,

Les héros culturels,

Le roi divinisé,
Le monde des esprits,
Le monde des âmes désincarnées,
Interaction : magie blanche et noire.

7. La vie aux camps :

Le genre guerrier.

8. Palabres et juridictions :

Au tribunal ou devant l'arbitre,
Le juridique.

V. Chez les bergers waHima :

1. Gardiens de bétail :

La journée du berger,
Chants de bergers, musique champêtre.

2. Le serf en face des maîtres :

Offrande de services : le servage,
Sans structure, ni juridique, ni politique, ni
militaire,

3. L'immigré en face des possesseurs du sol :

En quête de vie stable,
Établissement provisoire.

4. La lune :

Année, mois lunaire — en face du pasteur,
de l'agriculteur, du pygmoïde.

C. SYNTHÈSE.

1. Stratification, superposition, enrichissements successifs.
2. Infiltrations ultérieures.
3. Perfectionnements en face de vieillissements.

CONCLUSION.

Le « style oral » comme adjuvant positif et objectif dans la reconstruction du « passé ancestral ».

Résultats positifs actuels pour l'histoire, et hypothèses de travail pour une élaboration ultérieure.

Louvain, 8 février 1958.

Séance du 17 février 1958.

La séance est ouverte à 14 h 30, sous la présidence de M. N. *Laude*, directeur.

Sont en outre présents : MM. Th. Heyse, P. Ryckmans, G. Smets, A. Sohier, le R. P. J. Van Wing, membres titulaires ; le R. P. E. Boelaert, MM. J. Devaux, E. Dory, L. Guébels, J. M. Jadot, J. Jentgen, G. Malengreau, le R. P. G. Mosmans, MM. G. Périer, J. Stengers, F. Van der Linden, J. Vanhove, M. Walraet, P. Wigny, membres associés, ainsi que M. E.-J. Devroey, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. R. Cornet, N. De Cleene, H. Depage, le baron A. de Vleeschauwer, A. Durieux, J. Ghilain, A. Moeller de Laddersous, P. Orban, E. Van der Straeten, A. Wauters.

Bienvenue.

Le *Président* souhaite la bienvenue au R. P. G. *Mosmans* et à M. P. *Wigny*, qui assistent pour la première fois à nos réunions.

Compliments.

Au nom de la Classe, le *Président* adresse des félicitations à MM. A. *Wauters* et E.-J. *Devroey*, qui viennent d'être nommés respectivement membre du Conseil d'Administration et secrétaire général de l'Institut national d'Études pour le Développement du Bas-Congo.

Zitting van 17 februari 1958.

De zitting werd geopend te 14 u 30, onder voorzitterschap van de H. N. *Laude*, directeur.

Aanwezig: De HH. Th. Heyse, P. Ryckmans, G. Smets, A. Sohier, E. P. J. van Wing, titelvoerende leden; E. P. E. Boelaert, de HH. J. Devaux, E. Dory, L. Guébels, J. M. Jadot, J. Jentgen, F. Malengreau, E. P. G. Mosmans, de HH. G. Périer, J. Stengers, F. Van der Linden, J. Vanhove, M. Walraet, P. Wigny, buitengewone leden, alsook de H. E.-J. Devroey, vaste secretaris.

Verontschuldigd: De HH. R. Cornet, N. De Cleene, H. Depage, baron A. de Vleeschauwer, A. Durieux, J. Ghilain, A. Moeller de Laddersous, P. Orban, E. Van der Straeten, A. Wauters.

Welkomstgroet.

De *Voorzitter* richt een welkomstgroet tot E. P. G. *Mosmans* en de H. P. *Wigny*, die voor het eerst aan de vergaderingen der Klasse deelnemen.

Gelukwensen.

Namens de Klasse maakt de *Voorzitter* zijn gelukwensen over aan de HH. A. *Wauters* en E.-J. *Devroey*, die benoemd werden respectievelijk tot lid van de beheerraad en secretaris-generaal van het Nationaal Studie-instituut voor de Ontwikkeling van Neder-Congo.

Communications administratives.

Voir p. 454.

Prix de littérature africaine.

La Classe arrête comme suit le texte du *vœu* à soumettre à Monsieur le Ministre des Colonies :

« Après avoir entendu un exposé de M. J.-M. Jadot ⁽¹⁾ sur la question d'un prix de littérature africaine, soulevée lors de la séance du 15 juillet 1957 (*Bull.* 1957, p. 822), la Classe

» *Émet le vœu de voir le Ministre des Colonies encourager la littérature africaine par la création d'un prix périodique en faveur du meilleur ouvrage littéraire, manuscrit ou imprimé, en une langue africaine du Congo belge ou du Ruanda-Urundi ;*

» *Suggère que ce prix soit attribué par un jury composé de membres de l'A.R.S.C. et de spécialistes que cette Compagnie y adjoindra éventuellement ;*

» La Classe charge le *Secrétaire perpétuel* de transmettre ce *vœu* à Monsieur le Ministre des Colonies ».

**Mission d'étude du droit coutumier chez les Bapende
(1955-1957).**

Le R. P. J. Van Wing (voir p. 250) présente une étude du R. P. L. DE SOUSBERGHE, intitulée comme ci-dessus (voir p. 250 et 252).

Missions de langue anglaise dans l'É.I.C.

M. J. Stengers présente (voir p. 265) un travail de Miss R. SLADE, intitulé : « English speaking Missions in the Congo Independent State ».

(1) Voir page 244.

Administratieve mededelingen.

Zie blz. 455.

Prijs voor Afrikaanse Letterkunde.

De Klasse legt als volgt de tekst vast van de *wens*, voor te leggen aan de Heer Minister van Koloniën:

« De Klasse, na een uiteenzetting van de H. J.-M. Jadot⁽¹⁾ gehoord te hebben over het vraagstuk van een Prijs voor Afrikaanse Letterkunde, opgeworpen tijdens de zitting van 15 juli 1957 (zie *Meded.*, blz. 822)

» *Drukt de wens uit dat de Minister van Kolonien de Afrikaanse letterkunde zou aanmoedigen door het instellen van een periodieke prijs, toe te kennen aan het beste, gedrukt of in handschrift voorgelegd letterkundig werk in een Afrikaanse taal van Belgisch-Congo of Ruanda-Urundi.*

» *Suggereert dat de prijs zou toegekend worden door een jury samengesteld uit leden der K. A. K. W. en specialisten dit die genootschap haar eventueel toevoegt.*

» De Klasse gelast er de *Vaste Secretaris* mede deze *wens* over te maken aan de H. Minister van Koloniën ».

**Studiezending over het gewoonterecht
bij de Bapende (1955-1957).**

E. P. J. Van Wing (zie blz. 250) legt een studie voor van E. P. L. DE SOUSBERGHE, getiteld: « *Mission d'étude du droit coutumier chez les Bapende (1955-1957)* » (zie blz. 250 et 252).

**Engelssprekende Missies in de
Onafhankelijke Congostaat.**

De H. J. Stengers (zie blz. 265) legt een studie voor van Miss R. SLADE, getiteld: « *English speaking Missions in the Congo Independent State* ».

⁽¹⁾ Zie blz. 244.

Le R. P. J. Van Wing, second rapporteur, se joint à M. J. Stengers pour recommander la publication de cette étude dans la collection des *Mémoires in-8°*.

La Classe se rallie à ces conclusions.

La question arabe et le Congo (1883-1892).

Le *Secrétaire perpétuel* dépose un travail du R. P. P. CEULEMANS, intitulé comme ci-dessus. Il rappelle à la Classe que ce travail n'avait pu être retenu pour le concours annuel de 1957, car il ne répondait pas à la question posée.

La Classe désigne MM. L. Guébels et M. Walraet comme rapporteurs de ce travail.

Histoire du Ruanda-Urundi.

Conformément au *vœu* exprimé par la Classe des Sciences morales et politiques dans sa séance du 18 novembre 1957 et relatif à l'histoire du Ruanda-Urundi (voir *Bull.* 1957, p. 1062). La Commission d'Histoire du Congo a suggéré, lors de sa séance du 12 février 1958, la création d'une sous-commission chargée de préparer la publication de l'histoire des territoires africains sous tutelle belge.

La Classe se rallie à cette suggestion et marque son accord sur la composition de la sous-commission, à savoir :

Classe des Sciences morales et politiques :

MM. J. P. Harroy

Th. Heyse

l'abbé A. Kagame

M. J. J. Maquet

Le R. P. G. Mosmans

M. P. Ryckmans

E. P. J. Van Wing, tweede verslaggever, sluit zich aan bij de H. J. Stengers om het publiceren van deze studie in de reeks *Verhandelingen in-8°* aan te bevelen.

De Klasse sluit zich aan bij deze conclusie.

Het Arabisch vraagstuk en Congo (1883-1892).

De *Vaste Secretaris* legt een werk neer van E. P. P. CEULEMANS, getiteld : « La question arabe et le Congo (1883-1892) ». Hij herinnert er aan dat dit werk niet in aanmerking kon komen voor de jaarlijkse wedstrijd 1957, daar het niet antwoordde op de gestelde vraag.

De Klasse duidt de HH. L. Guébels en M. Walraet als verslaggevers aan.

Geschiedenis van Ruanda-Urundi.

Ingaande op een *wens* uitgedrukt door de Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen in haar zitting van 18 november 1957, betreffende de geschiedenis van Ruanda-Urundi (zie *Meded.* 1957, blz. 1063), suggereerde de Commissie voor de geschiedenis van Congo tijdens haar zitting van 12 februari 1958, het instellen van een subcommissie gelast met het voorbereiden der publicatie van de geschiedenis der Afrikaanse gebieden onder Belgische voogdij.

De Klasse sluit zich aan bij deze suggestie, en verklaart zich akkoord met de samenstelling van deze sub-commissie, waarvoor werden aangeduid :

Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen :

De HH. J. P. Harroy

Th. Heyse

E. H. A. Kagame

De H. J. J. Maquet

E. P. G. Mosmans

De HH. P. Ryckmans

MM. G. Smets
J. Stengers.

Classe des Sciences naturelles et médicales :

MM. P. Gourou
J. Hiernaux.

M. P. Ryckmans veut bien prendre la présidence de cette sous-commission.

La Classe charge le Commission d'Histoire d'élaborer un projet de voies et moyens à soumettre à la Commission administrative.

Commission d'Histoire du Congo.

Le *Secrétaire perpétuel* annonce le dépôt des études suivantes :

a) HEYSE, -Th. : A propos d'un inventaire des archives des Territoires du Congo belge et du Ruanda-Urundi (voir p. 271) ;

b) DUCHESNE, A. : Le Musée royal de l'Armée au point de vue de la documentation historique coloniale (Note présentée par M. J. Stengers) (voir p. 287) ;

c) JADIN, L. (chanoine) : Importance des Archives des Pères du Saint-Esprit pour l'histoire du Congo.

Ces études seront publiées dans le *Bulletin des Séances* et feront l'objet de tirages à part historiques.

**III^{es} Journées internationales pour l'enseignement
de l'histoire.**

Le *Secrétaire perpétuel* informe la Classe que des Journées internationales pour l'enseignement de l'histoire auront lieu à Bruxelles, dans le Pavillon du Conseil de l'Europe (Exposition 1958), du 18 au 20 mai 1958.

De HH. G. Smets
J. Stengers.

Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen :

De HH. P. Gourou
J. Hiernaux.

De H. P. Ryckmans aanvaardt het voorzitterschap van deze Commissie.

De Klasse gelast er de Commissie voor de Geschiedenis van Congo mede een ontwerp aan de Bestuurscommissie voor te leggen betreffende de nodig geachte middelen en het te volgen werkplan.

Commissie voor de geschiedenis van Congo.

De *Vaste Secretaris* deelt het neerleggen mede van volgende studies :

a) HEYSE, Th. : A propos d'un inventaire des archives des Territoires du Congo belge et du Ruanda-Urundi (zie blz. 271) ;

b) DUCHESNE, A. : Le Musée royal de l'Armée au point de vue de la documentation historique coloniale (Nota voorgelegd door de H. J. Stengers) (zie blz. 287) ;

c) JADIN, L. (kannunik) : Importance des Archives des Pères du Saint-Esprit pour l'histoire du Congo.

Deze studies zullen verschijnen in de *Mededelingen der Zittingen* en zullen het voorwerp uitmaken van geschiedkundige overdrukken.

III^e Internationale dagen voor het onderwijs der geschiedenis.

De *Vaste Secretaris* deelt de Klasse mede dat de internationale dagen voor het onderwijs der geschiedenis te Brussel zullen gehouden worden, in het paviljoen van de Raad van Europa (Tentoonstelling 1958), van 18 tot 20 mei 1958.

Ces journées auront pour thème : « Quelques points controversés de l'histoire de l'expansion coloniale ».

A la suggestion de la Commission d'Histoire du Congo, la Classe désigne M. M. *Walraet* pour représenter l'A. R. S. C. dans ces assises.

Hommage d'ouvrages.

Aangeboden werken.

Le *Secrétaire perpétuel* dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

De *Vaste Secretaris* legt op het bureau de volgende werken neer :

BELGIQUE — BELGIË

Conférence consacrée à la psychopédagogie africaine (Extrait de la revue *Alumni*, Bruxelles, 1957, XXIV, 1).

HUYBRECHTS, A. : La conjoncture congolaise pendant les trois premiers trimestres de 1957 (Extrait de *Zaire*, octobre 1957, 8, Bruxelles, 1957, 18 pp., graph.).

EUROPE — EUROPA

GRANDE-BRETAGNE — GROOT-BRITTANNIË

EGERTON, F. : *Angola in perspective. Endeavour and achievement in Portuguese West Africa* (London, Routledge and Kegan Paul, 1957, 272 pp.).

La séance est levée à 15 h 30.

Het thema dat tijdens deze dagen zal behandeld worden luidt : « Enkele betwiste punten der geschiedenis van de koloniale expansie ».

Op voorstel van de Commissie voor de Geschiedenis van Congo, duidt de Klasse de *H. M. Walraet* aan om de K. A. K. W. in deze zittingen te vertegenwoordigen.

De zitting wordt geheven te 15 u 30.

**J.-M. Jadot. — Note introductive d'une proposition
tendant à la création d'un prix de littérature africaine.**

C'est à la séance du 15 juillet dernier ⁽¹⁾, que la Classe a décidé d'examiner ultérieurement l'opportunité de la création d'un prix de littérature africaine et a bien voulu me charger d'introduire cet examen préalable à l'expression éventuelle d'un *vœu*. A vrai dire, la création d'un tel prix avait-elle été suggérée, en 1953 déjà, par la Commission de Linguistique, ou du moins l'extension aux écrivains de langue africaine du prix triennal de littérature créé en 1922 et dont l'attribution est confiée à l'A.R.S.C. Le débat de 1953 avait abouti à l'émission d'un *vœu* quelque peu différent de celui que suggérait la Commission de Linguistique, celui de voir le Gouvernement général de la Colonie encourager, par la création d'un prix nouveau, la production en langues indigènes des autochtones du Congo belge, de l'Urundi et du Ruanda [1] (*).

Le prix dont l'A.R.S.C. souhaitait l'institution n'a pas été créé.

Cependant, la pratique de l'attribution du prix triennal de 1922 fait apparaître, plus clairement encore qu'il n'apparaissait en 1943, l'inopportunité de compliquer encore la tâche d'un jury non spécialisé dans la linguistique africaine et déjà embarrassé par le caractère bilingue de la production belge métropolitaine ou belgo-congolaise proposée à ses délibérations. Par contre, rien ne paraît s'opposer à ce que soit créé, par une sorte

(1) *Bull. des Séances*, 1957, p. 822.

(*) Les chiffres entre [] renvoient à la Bibliographie, p. 249.

d'analogie avec la création de 1922, un prix de valeur équivalente à celle du prix triennal, destiné à récompenser périodiquement une œuvre écrite en langue africaine.

Un prix de l'espèce institué jadis par le Mwami du Ruanda obtint le plus vif succès. Des auteurs de langue africaine ont été distingués par l'Institut international africain de Londres, des baKongo et Mongo conseillés par nos Confrères de la Mission de Coquilhatville les RR. PP. G. HULSTAERT et E. BOELAERT. D'autre part, le Ministre des Colonies fut récemment saisi, de la part d'« évolués » congolais, du *vœu* de voir se dessiner certain retour des leurs à même d'écrire, aux sources immémoriales de leur inspiration. Le chef du Département saisit alors la Commission instituée en 1935 pour la protection des arts et métiers indigènes du problème posé par ces évolués et, entre autres mesures, cette Commission a exprimé à M. le Ministre le *vœu* de voir créer un prix littéraire que rendrait populaire le titre de Prix du Roi, destiné à récompenser, tous les quatre ans, alternativement, un écrivain congolais ou wanyarwandais, auteur du meilleur ouvrage en langue indigène, inspiré de la littérature orale traditionnelle de son clan, et un écrivain congolais ou wanyarwandais, auteur du meilleur ouvrage écrit en langue indigène sur un sujet d'inspiration personnelle, actuelle et libre. Dès 1943 d'ailleurs, la Commission avait fait sien le *vœu* émis par notre Compagnie à ce propos.

Si même il est permis de conserver quelques doutes sur l'aptitude actuelle de nos pupilles négro-africains, dont les uns savent écrire, mais se sont fortement détachés des sources tribales de leur inspiration et les autres, demeurés en contact avec leurs conteurs, fabulistes et lyriques des clans, ne savent guère écrire, il est nécessaire de prendre à nouveau position en faveur de la création d'un prix métropolitain, d'importance en prestige égale à celle du prix triennal de 1922, à

attribuer par les soins d'un jury que l'A.R.S.C. à ce habilitée par décret ou par arrêté, aura formé en vue du meilleur rendement.

* * *

Le principe admis, il faut examiner quelles œuvres pourront être présentées au jury chargé d'attribuer le prix, en quelles langues elles pourront être écrites et comment il faudra constituer le jury envisagé.

* * *

Il n'est pas entré dans les intentions de la Commission de Linguistique ni dans celles de la Classe, en 1943, de réserver le prix souhaité aux seules œuvres de langue africaine d'inspiration tribale, folklorique, traditionnelle.

Certes, sous certaines influences, comme celle de Cheikh Anta DIOP et de ses amis du *Musée vivant* [2] et de *Présence africaine*, quelques-uns de nos *Jeune-Congo*, d'ailleurs encouragés en quelque mesure par certains écrivains de chez nous [3], paraissent souhaiter un retour intégral et de tout épuré, à leurs sources uniquement tribales d'inspiration. Mais faut-il les suivre dans cette voie et brimer, pour leur plaire, ceux de leurs congénères qui ne pensent pas comme eux ?

N'est-ce pas D. WESTERMANN qui, dans l'introduction de ses *Autobiographies d'Africains* [4] souligne l'intérêt qu'a notre science à nous à lire des ouvrages du genre de ceux-là qu'il nous offre ? Et n'est-ce pas un Michel LEIRIS qui, tout en conseillant aux Noirs de ne pas trop inféoder leurs « capacités » ancestrales à des modes transitoires du régime qu'on appelle benoîtement « tutelle », entend ne se point confondre avec ceux qui exigent des lettrés africains qu'ils restent prisonniers d'une « africanité » qui serait stagnation [5]. Et n'est-ce pas Cheikh Anta DIOP lui-même qui, si convaincu soit-il

du caractère dérisoire, du point de vue africain, des écrits africains en langue européenne, et si partisan soit-il d'un retour à une culture strictement africaine, en quatre langues africaines et un « *ur-negrisch* » qui serait l'Égyptien ancien, souhaite que la littérature africaine de demain puisse non seulement donner une forme définitive à la « littérature » orale qui l'a précédée, mais s'approprier au besoin d'expression de tous les Africains quel que soit leur niveau culturel [6] ?

* * *

Quelles langues africaines le prix souhaité doit-il encourager ? En 1943, notre Compagnie ne songeait pas à récompenser des ouvrages en langues étrangères aux peuplades africaines administrées par la Belgique. Sans doute ne faut-il pas y songer davantage aujourd'hui. L'A.R.S.C. ne peut créer un jury international à l'instar du jury londonien qui a encouragé quelques Congolais.

Mais faut-il admettre comme langues africaines les pauvres sabirs que l'on sait : fiote, ikeleve, sango et lingala, kituba et kingwana, etc. ? Nos linguistes n'y sont guère disposés et entendent bien qu'on les proscrive [7]. Cependant, D. WESTERMANN, lui, semble bien admettre que certains « *pidgins* » devenus assez émotionnels et représentatifs d'un groupe culturel déterminé, et cet auteur croit que le bangala en est, pourraient à l'occasion servir à des fins littéraires [8]. Il est de fait que de nombreux textes scripturaires ⁽¹⁾ et catéchétiques ⁽²⁾ ont été publiés dans le « lingala » standardisé par feu M^{lle} DE BOECK et qu'actuellement certaines publications pour Noirs éditées à Léopoldville respectent cette standardisation : Otraco, notamment et les Éditions du Service d'Éducation de la F. P. qui ont publié : Masapo

(1) Propres aux Écritures sacrées.

(2) Relatif à l'enseignement du Catéchisme.

ma Bangala (Contes des Bangala) d'A. R. BOKWANGO (texte en lingala avec traduction française. Cette langue ainsi écrite peut sans doute servir à des fins littéraires. Mais y a-t-il une communauté ethnique ou politique de Bangala ? Les Bangala de la F. P. ne sont-ils pas des soldats d'un peu partout, voués pour la plupart à se retribaliser chacun dans son ethnologie d'origine ?

* * *

Quant à la composition éventuelle du jury chargé de proposer l'attribution du prix de littérature africaine, s'il est souhaitable, dans l'intérêt du prestige de ce prix, que ce jury soit issu de notre Compagnie, peut-être le texte qui l'instituera devra-t-il prévoir que notre Classe pourrait appeler à en faire partie des africanistes résidant en Belgique et même peut-être des séminaristes et universitaires de couleur en séjour d'études chez nous.

* * *

Une dernière réflexion. Ne serait-il pas utile que le prix à créer tînt pour partie à l'édition dans nos *Mémoires* de l'ouvrage couronné ?

Rares seront en effet, sans doute, les ouvrages présentés au concours déjà édités et non moins rares les manuscrits couronnés qui trouveraient ailleurs qu'à l'A.R.S.C. éditeur qualifié et disposé à les publier.

Bruxelles, 16 décembre 1957.

RÉFÉRENCES

1. *Bull. des Séances de l'I.R.C.B.*, XXIV-1953, 2, 410-413.
2. *Le Musée vivant*, Revue de l'Association populaire des Amis des Musées. Paris. Secrétaire générale : Madeleine ROUSSEAU.
3. A. VERBEKEN, La littérature orale des Congolais, in : *Synthèses*. Bruxelles, juin 1956, 252-258 ; Henri CORNELUS, Contes noirs, Sève de l'Équateur, ib., 300-306.
4. D. WESTERMANN, Autobiographies d'Africains. Paris, Payot, 1943, 7.
5. M. LEIRIS, Message de l'Afrique, in : *Le Musée vivant*, N° spécial, novembre 1948.
6. CHEIKH ANTA DIOP, Quand pourra-t-on parler d'une renaissance africaine ? *Ib.*, 57-62.
7. G. VAN BULCK, s. j., Manuel de linguistique bantoue. Brux., I.R.C.B. 1949, 42.
8. D. WESTERMANN, Noirs et Blancs en Afrique. Paris, Payot, 1937, 200.

**R. P. J. Van Wing. — Présentation d'une étude
du R. P. L. de Sousberghe, intitulée : « Mission d'étude
du droit coutumier chez les Bapende (1955-57) ».**

L'étude du P. DE SOUSBERGHE, qu'à la demande de Monsieur le Secrétaire perpétuel j'ai l'honneur de présenter à la Classe est un rapport que l'auteur a rédigé sur la mission qui lui a été confiée par l'Académie, et pour laquelle il a reçu également une aide du Musée de Tervuren et de l'I.R.S.A.C. L'objet principal de sa mission était l'étude du droit coutumier Pende.

Dans l'introduction, l'auteur explique ces différents points, et notamment que cette étude se ferait à l'aide d'enregistrements sur bandes magnétiques de palabres coutumières en langue Pende, et à quelles conditions le musée de Tervuren lui a fourni les bandes magnétiques.

Il raconte ensuite les péripéties qu'il a rencontrées dans son travail, note en passant des détails intéressants concernant le droit coutumier, expose deux grandes palabres d'esclavage enregistrées sur bandes magnétiques, et tire une conclusion très importante, à savoir qu'il est trop tard pour entreprendre l'étude du droit coutumier chez les Pende. Il appuie cet avis de plusieurs arguments.

Sur ce point, je pense qu'il y a lieu de distinguer entre le droit coutumier qui régissait les Pende il y a trente à quarante ans, et le droit fort évolué et évoluant encore rapidement en 1957. L'étude de ce droit actuel est à certains égards aussi utile que celle du droit antérieur ; de plus j'estime qu'un enquêteur patient et habile pourrait retrouver chez les anciens du groupe les éléments

principaux du droit qu'ils ont pratiqué dans leur jeunesse. La comparaison entre l'ancien et l'actuel présenterait un intérêt majeur pour la science et pour la pratique administrative.

Dans la deuxième partie de son rapport, l'auteur expose les résultats des recherches qu'il a continuées au sujet des chefs et des structures de parenté chez les Pende. Il signale l'existence de deux chefferies PINDJI, qu'il a pu identifier.

Il estime que les données nouvelles recueillies sur ces deux sujets fournissent la matière suffisante pour deux mémoires qu'il présenterait à l'Académie.

En ce qui concerne la publication du présent rapport sur une mission d'étude dans le *Bulletin des Séances*, il y a des raisons pour et contre. Ce rapport est, en effet, avant tout une énumération des recherches entreprises et des résultats obtenus pour rendre compte à ses mandants de l'emploi des moyens mis à sa disposition. Pour le public, ce rapport ne contient que quelques détails, fort intéressants par ailleurs, mais trop sommairement notés.

Le 17 février 1958.

**L. de Sousberghe. — Mission d'étude du droit coutumier
chez les Bapende (1955-1957)
Rapport de mission (*).**

(Note présentée par le R. P. J. Van Wing).

La projet soumis à l'Académie royale des Sciences coloniales en 1955 proposait une étude approfondie des palabres coutumières en langue Pende à l'aide d'enregistrements sur bandes magnétiques ⁽¹⁾. Cette méthode laissait espérer, au lieu de collationner quelques proverbes ou de saisir quelques passages isolés, une possibilité d'étudier ces proverbes en fonction et dans le jeu de l'argumentation. Au cours d'une première mission, il avait été jugé impossible, même à un auditeur possédant l'idiome local, d'arriver à suivre une palabre coutumière.

Le Musée de Tervuren a bien voulu fournir les bandes magnétiques à condition que celles-ci, restant sa propriété, lui soient renvoyées enregistrées et accompagnées de la transcription et de la traduction et qu'une palabre au moins soit enregistrée dans son intégralité.

Nous ne pouvions songer à enregistrer et transcrire en entier qu'une ou deux palabres choisies avec soin, chacune représentant plusieurs mois de travail. Arrivé

(*) Cette mission a fait l'objet d'une subvention de l'Académie royale des Sciences coloniales (*Bull.* 1955, N. S., Tome I, pp. 574, 575 et *Bull.* 1956, N.S., Tome II, pp. 140, 141).

(1) L'A. R. S. C. nous a équipé dans ce but d'un matériel excellent comportant un groupe électrogène, deux batteries de 6 Volts, deux transformateurs de courant A. T. R. un enregistreur CARAD, deux micros avec mélangeur, 140 mètres de fil. Quoiqu'aux mains d'un non-technicien et transporté sur des milliers de kilomètres de mauvaises routes, le matériel a fonctionné parfaitement jusqu'à la fin de la mission.

L'I. R. S. A. C., a bien voulu à son tour, prolonger notre mission, en accordant un subside pour une seconde année de recherches.

à Gungu le 11 décembre 1955, nous avons dû attendre jusqu'en février de l'année suivante la reprise des palabres entre indigènes ; décembre et janvier, dernier et premier mois de l'année, étaient des mois chômés en ce qui concerne les palabres tant aux tribunaux de secteur qu'au village. Chefs de secteur et chefs coutumiers sont pris à cette époque par les comptes de fin d'année et la perception des impôts et taxes. Ce fait n'avait pas été remarqué lors de notre première mission. L'administration nous avertit dès notre arrivée que la situation avait fort évolué depuis lors, que les palabres coutumières en kipende étaient devenues l'exception, si elles n'avaient pas totalement disparu ; on doutait fort que nous ayions encore l'occasion d'en enregistrer.

Dès le mois de février, il s'avéra cependant que nombres de palabres se déroulent encore en milieu coutumier, dans les villages, palabres d'esclaves pour la plupart ; celles-ci offraient l'avantage de se dérouler en marge des normes juridiques européennes ; ce sont deux de celles-ci qui ont été choisies pour enregistrement complet.

Les palabres de terre seraient en principe d'un grand intérêt, l'étude du droit foncier étant d'actualité ; mais les palabres concernant la propriété des terres doivent désormais se plaider en kikongo véhiculaire et devant l'administrateur territorial qui, seul, peut trancher ; des pièces d'archives sont apportées à l'appui ; il n'y a plus place pour les chants et proverbes traditionnels. Il en va de même des palabres de succession cheffale ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Ces palabres (plus que les autres) sont précédées de nombreux conciliabules plus ou moins secrets et parfois plus intéressants que la palabre elle-même, mais où il est difficile d'être admis et encore plus difficile d'enregistrer. A notre arrivée, la succession du Mwata KOMBANA, le grand chef Lunda, jadis suzerain d'une grande partie des Pende, venait de s'ouvrir. Les indigènes nous firent savoir qu'ils seraient heureux de chanter la palabre coutumièrement afin qu'elle soit enregistrée ; la palabre décisive ne pouvant avoir lieu que devant l'Administrateur, ce ne pouvait être qu'une mise en scène et nous refusâmes. Le successeur n'a été finalement désigné que peu avant notre départ.

Des enregistrements partiels ont été faits cependant en secteurs Kondo et Kilamba, de palabres préliminaires ⁽¹⁾ entre indigènes au sujet de possession de plaines. Ils ont permis de constater notamment, un fond d'argumentation assez simple en la matière : « Quand je tue, je mange » ; c'est-à-dire : j'ai toujours mangé le gibier que j'ai tué (sans que personne n'ait protesté), signe que je suis propriétaire. Au contraire, « Quand je tue, je donne » (sous entendu : une cuisse de la bête tuée au propriétaire de la terre) reconnaissant par là la propriété de celui auquel je remets le tribut de chasse. La preuve est établie par coutume immémoriale.

Les « palabres de chèvres » (« *milonga ya khombo* » ; sont ainsi appelées toutes les palabres concernant le petit bétail) seraient également intéressantes en principe. Il y a en ce domaine, un code précis réglant les droits respectifs du propriétaire et du gardien ou surveillant sur le bétail et le croît.

Ici encore des règles de procédure coutumière, encore évoquées dans les refrains, ont été abolies comme contraires à l'ordre public :

L'homme lésé dans ses biens, par le vol d'une chèvre par exemple, ne pouvait entamer une action directe contre son voleur ; il devait se retourner contre un tiers auquel il infligeait la même lésion, saisissant une de ses chèvres. C'était à ce dernier à se retourner contre le premier offenseur, le premier lésé n'étant plus partie à la palabre, mais y assistant en tiers et en témoin.

Cette coutume est commune aux peuplades du Kwango ; elle porte chez les Pende le nom de « *guta mutheta* » ou « *guta mukwanga* » ; elle est évoquée à plusieurs reprises par TORDAY dans ses descriptions de palabre, chez

(1) Avant de porter la palabre de terre au territoire devant l'Administrateur, les indigènes la chantent parfois entre eux coutumièrement pour permettre aux parties de confronter leurs arguments et gagner des adhérents.

les Bambala notamment ; mais TORDAY l'a caricaturée : d'après lui, le volé se retournait contre un tiers qui, à son tour, se payait aux dépens d'un voisin et ainsi de suite, toute palabre dégénérait en une chaîne de palabres impliquant tout le village ou même plusieurs villages. Or, il n'a jamais été question d'une pareille anarchie, nous a-t-on affirmé chez les Pende : le premier tiers saisi doit se retourner immédiatement contre le premier offenseur sous peine de perdre tout recours.

Nous n'avons pu observer cette procédure ni en obtenir une explication ou théorie des indigènes ; nous ne pourrions que proposer une hypothèse.

Les palabres d'esclave (*milonga a muhiga* : palabre d'homme vendu) apparaissaient donc comme particulièrement intéressantes se poursuivant par la seule force de la coutume et, autre avantage, relativement nombreuses (1).

A la suite de ventes et achats, souvent lointains, il y a dans tous les clans des individus, descendants de femmes achetées jadis, membres du clan, non par la naissance, mais par achat.

(1) Ces palabres se poursuivent par la seule force de la coutume, en marge de toute réglementation. Devant la loi européenne, en effet, tout homme est libre, peut à son gré rejoindre son clan d'origine et désertier le clan où il est entré par achat (d'une ascendante maternelle) ; nul ne peut le forcer à réintégrer le clan propriétaire qui n'est pas reconnu comme tel ; seule subsiste légalement, et peut donner lieu à palabre, la dette pour laquelle l'homme a été jadis cédé. En fait, cependant, il ne se considère comme libre et membre de son clan d'origine qu'une fois la dette payée.

On constate actuellement chez les Pende, comme chez leurs voisins (les Ambuun par exemple) une recrudescence du nombre de palabres d'esclaves due à de multiples facteurs : facilité de circulation d'où possibilité de s'informer de son clan d'origine et de le retrouver, capacité de paiement accrue, désir des clans de réunir les leurs et de s'accroître en nombre, etc.

Les palabres de terre sont exceptionnellement nombreuses chez les Pende, beaucoup plus nombreuses que chez leurs voisins ; ceci tient au fait historique : les Pende ont évacué leur territoire devant l'invasion Tshokwe, se réfugiant en grand nombre chez les Ambuun et Apindji ; ils ont progressivement réoccupé leurs terres après la défaite des Tshokwe vers 1892, mais en groupes souvent mêlés, d'où une situation souvent confuse et des titres contestés. Le droit foncier y est moins clair et fixé que chez leurs voisins Ambuun.

Membres par achat du clan acquéreur, si l'on considère la descendance par les femmes (seule déterminante chez les matrilineaux) ils en sont aussi les enfants, tout homme ⁽¹⁾ acquis étant aussitôt marié dans le clan de façon à renforcer les liens d'achat par les liens du mariage et s'assurer la paternité de la descendance. Le clan acquéreur est donc en même temps clan de l'époux et, après une génération, clan du père. L'homme acheté est donc retenu dans le clan acquéreur par des liens de parenté, des liens du sang et par l'ignorance dans laquelle on s'efforce de le maintenir au sujet de son clan d'origine ⁽²⁾. On s'efforce de ne pas lui faire sentir son *status* inférieur ; ce n'est souvent qu'à l'occasion d'une querelle violente avec un membre du clan qu'il se le verra rappeler ; ou bien, au hasard d'une conversation, il apprendra le nom de son clan d'origine qu'il ignorait jusqu'alors. Il sera tiraillé entre deux allégeances et ne se décidera pas toujours en faveur de ce dernier ; à l'attachement envers le clan, où il a vécu, s'ajoutera le ressentiment envers le clan qui l'a vendu. S'il est inférieur par la naissance dans le clan acquéreur, il y a souvent acquis par ses capacités et son intelligence une situation de notable ou de chef ; il n'est pas rare de voir la caisse du clan confiée à un « acheté ».

Il y a là une situation complexe sur laquelle les pala-

(1) Nous employons ici le mot « homme » dans le sens général d'être humain ; quand il s'agit de transactions il désigne presque toujours une femme, de même que le mot *mutu* chez les Pende et leurs voisins ; c'était surtout les femmes qui faisaient l'objet de transactions. La descendance d'un mâle acquis et marié aussitôt à une femme du clan ne posait pas de problème : la descendance suit la mère et fait partie du clan. La descendance d'une femme acquise, au contraire, posait le problème du lien à renouer à chaque génération avec les femmes engendrées et, nous le verrons, imposait un schème d'alliance avec la cousine croisée matrilineaire.

(2) C'était le cas lorsque des enfants ont été, en bas âge, séparés de leur mère, ou l'ont perdue. Le premier repas servi à l'homme acheté, à son arrivée dans le clan, comportait un rituel magique destiné à lui faire perdre le souvenir de son clan d'origine.

bres nous fournissent des renseignements intéressants.

Deux de ces palabres ont été enregistrées entièrement avec transcription et traduction :

Une première fort longue (5 bobines de 1.800 pieds *double-track*) au village de Kindamba, près de Gungu. Le chef de village, GINGUNZA A SANGU, qui la présidait, nous a aidé ensuite à la transcrire, nous donnant, avec une compétence et une mémoire exceptionnelle, la généalogie des parties et des orateurs, leurs liens entre eux et les détails de l'affaire. Le texte établi en entier, n'a pu cependant être revu en détail pour établir un mot à mot rigoureux de l'enregistrement, le chef GINGUNZA ayant été frappé peu après de congestion et privé de l'usage de la parole. Nous avons attendu et espéré son rétablissement, mais il devait mourir après un séjour à l'hôpital. Le texte resté manuscrit n'a pas encore été transmis au Musée de Tervuren.

Une deuxième palabre a été enregistrée au village de Kahungu (secteur Kondo), présidée par le chef de secteur-adjoint, Jean NZOMBA.

Avec son aide, nous avons établi une transcription du texte aussi rigoureuse que possible. Texte et traduction (avec un exposé préalable de la palabre, généalogie des parties, clan et parenté des orateurs) sont déposés avec les bandes (3 bobines de 1.800 pieds) au Musée de Tervuren. Nous n'avons pu établir ici aussi bien et aussi loin la généalogie des parties et des orateurs, le chef de secteur-adjoint ne parvenant pas, même après enquêtes répétées dans les villages en dispute, à égaler la science du vieux chef de Kindamba.

Si ces enregistrements apportent bien des éléments intéressants sur les formules et chants d'introduction à la palabre, sur bien des expressions rituelles et, dans ces cas étudiés, la manière de discuter l'appartenance

d'un homme à l'un ou l'autre clan, ils nous ont déçu au point de vue juridique ou simplement étude du droit coutumier. Des coups de sonde rapides avec enregistrement partiel d'autres palabres, l'assistance aux tribunaux de secteur ont achevé de nous convaincre qu'il était déjà trop tard (du moins chez les Pende) pour entreprendre l'étude du droit coutumier. La coutume traditionnelle a cessé d'être source d'inspiration et les nouvelles normes ne sont pas encore assimilées et restent des consignes rudimentaires. L'absence ou le caractère enfantin des motivations en témoigne ; il n'est que de consulter les cahiers de jugement des tribunaux de secteur. L'Administration fait depuis quelque temps, à ces tribunaux, l'obligation de noter un proverbe coutumier en vertu duquel le jugement a été rendu.

Nous avons toujours assisté à la procédure suivante : une fois l'affaire tranchée sans motivation de principe, le greffier rappelle au tribunal qu'il est dans l'obligation d'inscrire un proverbe dans le cahier ; après discussion entre les juges un proverbe est trouvé, ayant un rapport plus ou moins lointain avec la sentence, et inséré en post-scriptum.

Chose curieuse, alors que les *ngambi* (juristes) répètent volontiers : « *Ishima ya NGUNGI mi longaya NGUNGI* : les proverbes de NGUNGI sont les palabres de NGUNGI » ⁽¹⁾, nous ne rencontrons actuellement pas ou peu de

(1) NGUNGI était un juriste célèbre qui ne parlait qu'en proverbes, comme tout bon *ngambi* doit le faire ; c'est le sens de la sentence citée : les palabres de NGUNGI n'étaient que proverbes de NGUNGI. M. WAUTERS (longtemps administrateur des Pende) cite cette sentence en tête de son livre « L'ésotérie des Noirs dévoilée », mais en donne une traduction fantaisiste et une signification métaphysique.

Ce procédé de palabre en proverbes à sens très général devait, pensons-nous, laisser planer sur toute la procédure et sur la décision finale ce voile de mystère et de mystification qu'affectionne le Noir et qui permet aussi à l'occasion, toutes les manœuvres et tractations en coulisse.

Nous croyons n'en trouver actuellement qu'une forme assez dégénérée, mais procédant toujours par allusions, comparaisons, et par de longs circuits autour du sujet d'autant plus fastidieux qu'aucune autorité coutumière n'est plus assez forte pour diriger une palabre et imposer une stricte discipline de la parole.

véritables proverbes dans les palabres, mais bien des refrains, des comparaisons constituant des allusions lointaines à l'affaire en cours ; ce procédé exaspère les jeunes qui ne nous ont pas caché leur dégoût des palabres coutumières auxquelles ils préfèrent les méthodes plus rapides, plus directes et plus contrôlables inspirées des nôtres, des tribunaux de secteur :

« Ces palabres, disent-ils, durent des journées entières ; on ne sait jamais où on en est ni où on veut en venir ; les vieux semblent tourner autour de l'affaire sans y toucher ; peut-être se comprennent-ils entre eux, mais nous ne les comprenons pas ».

Nous ne rencontrons jamais de discussion serrée d'un argument ; les parties font chacune leur exposé, précisant, à l'occasion, tel ou tel point à la demande d'un *ngambi*, mais sans s'occuper des arguments de l'adversaire ; au lieu de voir croiser le fer, nous assistons à deux longs monologues parsemés de chants.

L'exposé, au lieu de se borner au dernier litige, reprend depuis les temps les plus reculés, tous les griefs qu'une partie a contre l'autre, même ceux qui ont fait l'objet de palabres déjà tranchées.

L'exposé, même avec l'enregistrement et le texte sous les yeux est fort difficile à suivre et nous avons compris alors pourquoi il était presque impossible de suivre une palabre à l'audition. La difficulté vient non de modes d'expression ou de formes de raisonnement étrangères à nos concepts, mais de la nature enfantine et vague de l'exposé. Les phrases sont bâties avec des pronoms personnels ou indéfinis comme sujets et compléments ; l'orateur, qui fait le récit d'un litige ou d'une discussion, ne met jamais ou rarement un nom propre comme sujet ou complément du verbe : « Et alors il lui dit... et alors il répondit et il le frappa... » qui, il ? qui, lui ? qui a frappé qui ? Il était difficile de mettre par après des noms sur les « il » et les « lui » et même les juges qui

avaient tranché la palabre ne paraissaient pas très sûrs d'eux-mêmes dans ces déterminations.

Pauvreté aussi des éléments de preuve apportés : jadis, quand un fait était contesté, c'était à l'ordalie (le plus souvent par l'huile bouillante) qu'on avait recours ; elle est encore évoquée, avec les vieux griefs, comme ayant déterminé la culpabilité de tel ou tel. Le vide créé par sa suppression n'a pas été comblé par une plus grande rigueur dans l'enquête et la recherche des faits.

Particulièrement décevante était l'incapacité des indigènes à traduire ou expliquer des expressions archaïques encore nombreuses conservées et répétées par routine ; le sens général qu'on essaye d'en donner varie de secteur à secteur ; certaines expressions ne peuvent être expliquées parce qu'elles ont été empruntées, sans être comprises, aux voisins : Bakwese à Kilamba, Tshokwe à Kahungu. La langue évolue d'ailleurs si vite, par emprunts au français, au kikongo véhiculaire et aux idiomes voisins, que le kipende, appris il y a cinq ans, que nous nous efforcions de parler assez pur, était traité de « langue des ancêtres ». Après une année d'étude des palabres, il a été estimé, qu'à labeur égal, d'autres investigations se révéleraient plus fructueuses et qu'il pourrait être intéressant de reprendre quelques-uns des sujets d'enquête de la première mission. L'enquête sur les « Pactes de sang-pactes d'union dans la mort » chez les voisins des Pende (Ambuun, Ambala) a été reprise et poursuivie chez les Lunda et Tshokwe du territoire de Kahemba et jusqu'en Angola, où ces pactes ont été retrouvés sous le nom de *Lumanyi* ; une communication à ce sujet a été envoyée à l'Académie, à notre retour d'Angola ⁽¹⁾.

De retour chez les Pende, le mot *Lumanyi* a ouvert

(1) Publiée dans le *Bulletin de l'A. R. S. C.*, N. S., T. III.

la voie à des renseignements inattendus ; les Pende, qui avaient toujours nié catégoriquement l'existence de ces pactes chez eux, entendant parler du *Lumanyi*, nous dirent que celui-ci avait existé partout chez eux et donnèrent de nombreux détails à son sujet. L'ample moisson de renseignements recueillis nous permettra de présenter à l'Académie un mémoire sur ce sujet.

L'étude des chefs Pende et voisins a été poursuivie en même temps, surtout au point de vue des rites d'investiture. L'imposition d'un étui pénien au chef (découverte lors de notre première mission) (1), coutume qu'on pouvait supposer étroitement localisée et exceptionnelle, a été retrouvée dans plusieurs chefferies Lunda des territoires de Gungu et Kahemba ; également chez KIANZA, le grand chef Lunda des Basonge (territoire de Feshi). L'agent territorial VAN DEN DAELE, qui a bien voulu nous apporter son concours, l'a découverte également dans une chefferie Tshokwe du territoire de Kahemba. Fait curieux : les chefferies à étui pénien découvertes jusqu'ici s'échelonnent le long du Kwilu.

Une autre coutume d'investiture cheffale a été découverte, commune, cette fois, aux peuplades riveraines de la Loange, sur une partie de son cours. Il s'agit de l'hernie scrotale exigée du chef comme signe de son acceptation par les ancêtres et consécration de sa dignité. Connue des Pende sous le nom de *mbumbi*, des Lunda sous le nom de *itup'* ou *tupa*, cette hernie était traditionnelle pour certains chefs Pende et Lunda. Chez les premiers, elle faisait l'objet de prières aux ancêtres ; chez les Lunda, elle était considérée comme l'effet du port du *lukano* (anneau cheffal fait de nerfs et tendons humains) ; tous les Kombana, à deux exceptions près, nous dit-on, l'ont eu, y compris celui qui venait de mourir peu avant notre retour en décembre 1955.

(1) Mission I. R. S. A. C., 1951-53, publié dans *Africa*, juillet 1954.

Certains chefs Tukongo (mélange de Bawongo et Bashilele de la rive gauche de la Loange) ⁽¹⁾ étaient jadis mis à mort si cette hernie n'apparaissait pas rapidement après leur investiture. Cette coutume aurait existé également, selon les affirmations de certains chefs Bawongo, chez les Bawongo et Banjamba de la rive droite (territoire de Tshikapa) que nous n'avons pas visités.

L'hernie scrotale était également un caractère exigé du grand chef des Imbangala, - KASANJI, en Angola ; le mot « *usanji* », qui la désigne dans leur langue, signifie aussi pouvoir et le titre de chef, *Kasanji*, en serait dérivé.

Au cours de cette enquête, deux chefferies Pindji, et des îlots de moindre importance de la même peuplade, ont été identifiés, qui n'avaient plus été signalés depuis TORDAY ; celui-ci avait décrit des Bapindji, sans toujours les localiser avec précision ; depuis, la trace en semblait perdue et on n'en entendait plus parler. L'identité des Pindji et Pindi, que TORDAY semble bien avoir soupçonnée, a été vérifiée (ce qui étend considérablement l'ère de dispersion des Pindi).

L'une des chefferies se trouve en territoire d'Idiofa (où elle est erronément recensée comme Ambuun), l'autre, près du poste de Kinguba C. K., en territoire de Gungu (où elle est recensée comme Pende).

Dans ces chefferies Pindji, le chef est investi avec une sœur, cheffesse régnant avec lui, l'investiture comportant un rite d'inceste entre eux, puis une séparation définitive. Ce rite est absolument étranger aux Ambuun comme aux Pende, mais se retrouve chez les Lunda, voisins des Pende au sud.

⁽¹⁾ Les Pende distinguent parmi ceux qu'ils appellent Tukongo dans le territoire de Gungu, d'accord avec les intéressés eux-mêmes, l'une ou l'autre petite chefferie Lele et des Bawongo ; TORDAY dans ses « Notes ethnographiques sur les Bakuba et peuplades apparentées » (*Annales du Musée du Congo belge*, série IV. T. II, fasc. I), pp. 46 et 47, s'était déjà rendu compte du caractère composite de ceux qu'on appelle aujourd'hui Bawongo.

Dans la région de Luremo, en Angola, région d'origine d'un certain nombre de chefferies du territoire de Gungu, qui portent d'ailleurs des noms identiques, un exposé historique du chef MUSANGA-SAMBA a été enregistré ⁽¹⁾. La bande enregistrée, avec texte transcrit et traduction, est déposée au Musée de Tervuren.

Toutes ces données seront réunies en un mémoire sur les chefs Pende et voisins avec une nouvelle carte, plus précise, des chefferies Pende et voisines. Une étude plus complète du mariage et de la parenté par alliance a pu être poursuivie. La connaissance des souches esclaves de certains clans a permis de constater que le mariage avec la cousine croisée matrilatérale (fille du frère de la mère) était une forme d'union le plus souvent liée à l'esclavage. Cette forme d'union préférentielle avait déjà été notée comme forme d'union secondaire dans un mémoire sur les structures de parenté chez les Pende présenté à l'Académie en mars 1955 ⁽²⁾. De nouvelles recherches le confirment ; si l'on admet, avec les Pende, qu'à chaque génération les femmes de souche achetée doivent épouser des hommes du clan acheteur, et que ce dernier, pour assurer leur attachement, doit, à chaque génération, autant que possible, renouer les liens de paternité sur cette descendance, on aboutit nécessairement au schème d'union préférentielle avec la cousine croisée matrilatérale.

L'ampleur des renseignements recueillis en cette matière permettra d'en faire l'objet d'un mémoire.

Enfin, une documentation (avec prises de vues) sur les masques Pende du territoire de Gungu a été complétée ; à cette occasion, un masque représentant le pygmée a été découvert, illustrant sa facture et dans sa danse, la légende bien connue de l'homme à la tête trop grosse pour se

⁽¹⁾ La chefferie Musanga-Samba occupe le sud du territoire de Gungu.

⁽²⁾ *Mémoires in-8°* (Classe des Sciences morales et politiques) T. IV, fasc. 1.

relever sans aide lorsqu'il vient à tomber. Deux autres masques l'accompagnent dans cette danse fort intéressante, le soutiennent et l'aident à se relever lors de ses chutes.

Dans la région encore fort boisée (bords de la Loange) où ce masque a été découvert, les Pende disent avoir trouvé quelques pygmées à leur arrivée sur les traces des Tukongo, responsables, disent-ils, de l'extermination de ce petit peuple. Une communication à ce sujet a été envoyée à l'Académie en mars 1957 ⁽¹⁾.

Eegenhoven (Louvain), 24 janvier 1958.

⁽¹⁾ En même temps que la communication sur les « pactes de sang-pactes d'union dans la mort en Angola ». Le texte semble s'être égaré au Musée de Tervuren.

**J. Stengers. — Présentation d'un mémoire
de M^{lle} R. Slade, intitulé : « English-speaking missions
in the Congo Independent State, 1878-1908 ».**

Le mémoire de M^{lle} SLADE que j'ai l'honneur de présenter à la Classe traite d'un sujet dont il n'est pas nécessaire de souligner l'importance : l'histoire des missions de langue anglaise au Congo — c'est-à-dire en fait des missions anglaises et américaines — depuis leur arrivée en 1878 jusqu'à l'époque où le Congo est passé sous souveraineté belge.

L'auteur s'est déjà fait favorablement connaître par des travaux d'approche sur ce problème. Elle a publié en 1954 dans notre *Bulletin* un article sur « L'attitude des missions protestantes vis-à-vis des puissances européennes au Congo avant 1885 », qui a fait l'objet de commentaires flatteurs dans plusieurs revues historiques. Elle a également collaboré à la *Revue belge de Philologie et d'Histoire* et à *Zaire*.

Le travail que M^{lle} SLADE nous soumet aujourd'hui est le fruit de plusieurs années de recherches. Il a valu à M^{lle} SLADE, à l'Université de Londres, le doctorat en philosophie.

Plutôt que de faire l'analyse des matières dont traite l'auteur, et dont le résumé serait nécessairement un peu sec, je voudrais insister sur les traits de cette œuvre qui me paraissent caractéristiques.

M^{lle} SLADE a procédé à des recherches d'archives extrêmement étendues. Elle a bien entendu exploité les archives des sociétés missionnaires elles-mêmes, et cela non seulement en Grande-Bretagne mais aussi aux

États-Unis. Mais elle a aussi utilisé toute une série de fonds qui éclairent les relations entre l'État et les missionnaires. En Belgique, par exemple, elle a travaillé aux Archives générales du Royaume, au Musée de Teruren, aux archives du Ministère des Affaires étrangères, aux archives du Ministère des Colonies. Elle a été la première, je pense — ou à peu près — à consulter au Ministère des Colonies la documentation du fonds des Missions, récemment retrouvée et classée par les soins de M^{me} VAN GRIEKEN. Aux États-Unis, non contente de travailler dans les archives missionnaires de New York, de Nashville et de Chicago, M^{lle} SLADE a également consulté à Baltimore les papiers privés du cardinal GIBBONS.

Tout cela nous vaut une étude dont le fondement documentaire est à la fois très solide et fort neuf. C'est un travail fait suivant les meilleures méthodes.

Une autre caractéristique heureuse est la manière très large dont le sujet a été conçu. M^{lle} SLADE ne s'est pas contentée de retracer ce que l'on pourrait appeler l'« histoire externe » des missions. Elle a aussi consacré une étude attentive aux méthodes d'évangélisation, et aux méthodes missionnaires en général, et ce chapitre — que je n'ai certes pas grande compétence pour apprécier — m'a en tout cas frappé par son optique très neuve. On touche là aux problèmes qui, pour les missionnaires, sont évidemment les problèmes centraux, et il est bon que, dans un travail d'histoire, ils occupent également une place centrale.

M^{lle} SLADE, enfin, s'exprime toujours avec une rigoureuse impartialité. Elle ne fait pas d'apologétique. Elle compare les réalisations des missionnaires protestants avec celles des missionnaires catholiques, et ces comparaisons, sans tendre jamais à grandir ou à déprécier les uns ou les autres, ne visent qu'un objectif : faire comprendre.

Je ne puis relever ici les multiples aspects de l'histoire du Congo que le mémoire aide à mieux comprendre. Je voudrais me borner, à titre d'exemple seulement, à un seul cas. On a beaucoup parlé déjà dans la littérature historique — et souvent fort bien — des missionnaires du Katanga, d'ARNOT et de ses compagnons. M^{elle} SLADE réussit néanmoins, grâce à un judicieux usage des sources, à ajouter à ce tableau plusieurs touches nouvelles et surtout, grâce à sa connaissance de l'histoire religieuse, à souligner un fait que l'on avait trop peu aperçu : c'est que les missionnaires britanniques du Katanga, en raison de la secte même à laquelle ils appartenait (celle des frères de Plymouth), secte qui leur interdisait tout intérêt pour les affaires civiles, n'ont jamais été en rien, au Katanga, des agents de l'expansion britannique. Ceux qui ont craint qu'ils le fussent ne connaissaient pas la mentalité des frères de Plymouth...

Je cite ce seul fait, à titre d'exemple, pour montrer que le mémoire de M^{elle} SLADE n'est pas seulement précieux pour l'histoire missionnaire, mais qu'il éclaire aussi d'autres aspects, souvent importants, de l'histoire du Congo.

A ces différents titres, je crois devoir le recommander à la Classe, et exprimer le souhait qu'il puisse être publié dans les collections de notre Académie.

Le travail aborde successivement les points mentionnés dans l'Annexe ci-jointe.

17 février 1958.

ANNEXE

Missions de langue anglaise dans l'État Indépendant du Congo, 1878-1908.

SOMMAIRE, RÉDIGÉ PAR L'AUTEUR.

Le premier chapitre de cette étude décrit l'œuvre missionnaire protestante au Congo entre 1878 et 1885. Au milieu du dix-neuvième siècle, il restait très peu de traces du Christianisme qu'avaient introduit dans le Bas-Congo les Portugais du quinzième siècle. En 1877 STANLEY arriva à Boma ; dès lors il était évident que le Congo allait fournir une route vers l'Afrique centrale. Les missionnaires protestants anglais, à la fin du dix-neuvième siècle, s'intéressaient surtout à l'Afrique centrale. Ils voyaient dans le Congo une route vers les Grands Lacs, où on avait l'espoir de rencontrer d'autres missionnaires protestants dont le point de départ était la côte orientale. C'était dans ce but qu'ils essayaient d'arriver au Stanley Pool et sur le haut Congo aussi vite que possible. Les premiers missionnaires de la *Baptist Missionary Society* et de *Livingstone Inland Mission* arrivèrent dans le Bas-Congo en même temps que Stanley et les premiers représentants du roi LÉOPOLD II ; en général ils voyaient STANLEY et l'Association Internationale du Congo d'un œil favorable, tandis qu'ils n'aimaient pas le travail de DE BRAZZA ni les revendications portugaises. Leur attitude influença l'opinion publique en Angleterre avant la Conférence de Berlin. La fin du chapitre envisage l'intérêt de la Conférence de Berlin au point de vue des missions protestantes au Congo.

Le deuxième chapitre décrit l'expansion missionnaire entre 1885 et 1900. Le missionnaire baptiste anglais George GRENFELL fit plusieurs voyages d'exploration afin de pouvoir dresser une carte du haut Congo, de l'Uele, du Kasai et du Kwango. La question arabe et l'expédition de STANLEY pour secourir EMIN PACHA éveillèrent l'intérêt des missionnaires pour les régions du nord et de l'est du Congo ; la *Baptist Missionary Society* ne cessa pas de faire avancer la ligne de ses stations missionnaires dans le haut Congo. D'autres missions sont également venues pour soutenir le travail d'évangélisation au Congo, notamment la *Christian and Missionary Alliance*, les baptistes américains, les protestants suédois, et la mission de l'évêque TAYLOR. Les presbytériens américains et la mission des frères WESTCOTT établirent leurs stations dans le Kasai. Au Katanga la mission des *Plymouth Brethren* s'établit ; dans le bassin de la Lopori-Maringa la *Congo Balolo Mission*. En même temps, avec l'encouragement du roi LÉOPOLD II, les missions catholiques belges arrivaient au Congo.

Le troisième chapitre décrit les méthodes employées par les missionnaires entre 1885 et 1908. On commença par créer des centres chrétiens au milieu du pays païen, quelquefois avec un noyau d'esclaves rachetés. Cette façon de séparer les chrétiens des autres africains fut au début la seule possible, mais il fut bientôt nécessaire d'essayer de faire pénétrer le Christianisme dans la société africaine même. Alors on envoya des évangélistes indigènes dans les villages. Les missionnaires ajoutaient à leur travail d'évangélisation une œuvre d'enseignement et d'aide médicale. On envisageait dès le début la création d'un clergé africain. Peu à peu les diverses missions protestantes établirent entre elles une certaine unité.

Le quatrième chapitre traite la question de l'influence des missionnaires protestants au Congo sur la campagne anti-congolaise en Angleterre et aux États-Unis. Dès

1890 certains missionnaires protestants manifestèrent leur inquiétude devant le régime économique de l'État Indépendant du Congo, et il y eut des critiques publiques de la part des missionnaires américains et suédois à la fin du dix-neuvième siècle. Cependant quand E. D. MOREL commença sa campagne en Angleterre vers 1902, il trouva les missions protestantes, surtout la Baptist Missionary Society, sans enthousiasme pour s'unir avec lui. Les missionnaires s'intéressèrent au voyage du consul britannique Roger CASEMENT en 1903, et à la Commission d'Enquête de 1904-05. Finalement ils se sont presque tous décidés à soutenir la campagne de MOREL jusqu'à l'annexion du Congo par la Belgique en 1908.

Le dernier chapitre décrit le nouvel essor des missionnaires protestants pendant les premières années du régime colonial belge. Il y eut certaines difficultés au début ; le Ministre des Colonies aurait voulu voir des protestants belges prendre la place des missionnaires étrangers, américains, suédois et anglais. Mais, par contre, plusieurs nouvelles missions, américaines et anglaises, s'étaient établies au Congo belge ; elles tentaient d'établir des postes dans les vastes régions qui n'avaient pas été touchées par l'évangélisation jusqu'en 1908. Les protestants belges envoyèrent également des missionnaires au Congo. La conclusion du chapitre montre les liens entre les efforts des missions protestantes sous l'État Indépendant du Congo et la situation actuelle du protestantisme au Congo belge.

28 février 1958.

**Th. Heyse. — A propos d'un inventaire des archives
des Territoires du Congo et du Ruanda-Urundi (*).**

A notre avis, ce qu'il importe de réaliser dans le plus bref délai au Congo, c'est l'inventaire complet des dossiers des postes et chefs-lieux régionaux, de déterminer ceux qui ont perdu leur utilité administrative courante et de décider le transfert de ces derniers dans un dépôt central ou dans des dépôts provinciaux de manière à les transformer en archives historiques pouvant être consultées sur la base d'une réglementation fixée par arrêté royal ou par ordonnance du Gouverneur général.

Les dossiers administratifs font partie du domaine public ; il en est de même des Archives de l'État qui sont en principe inaliénables. La prospection systématique des dossiers régionaux dépend directement de la sollicitude de l'État qui a, certes, grand intérêt à connaître ce qu'il possède et le devoir de régler la meilleure utilisation de son bien, tenant compte de l'obligation de sauvegarder les divers intérêts en jeu et de celle de collaborer à la recherche historique ⁽¹⁾.

La création de dépôts officiels nous paraît la seule manière de faire apparaître le caractère des documents qui y sont transférés et perdent, dès ce transfert, leur aspect purement administratif ayant acquis la voca-

(*) Cette note, établie dans le cadre des activités de la Commission d'Histoire du Congo (Bull., *I. R. C. B.*, 1952, 1064-1066), a été présentée à la séance du 13 novembre 1957 de ladite Commission.

⁽¹⁾ THOMPSON, C.-H., *Colonial Archives. Their importance in administration.* (London, *Corona*, octobre 1949, pp. 27-29).

WALLIS J.-P.-R. (Prof.), *The Story of Central African Archives* (London, *African Affairs*, October 1948, pp. 238-242).

tion historique. De telles installations pourraient être comparées aux dépôts d'archives belges placés sous l'autorité des « Archives générales du Royaume ».

Les documents remis aux dépôts feraient l'objet d'inventaires suivant les principes de l'archivéconomie et non plus seulement suivant des considérations d'ordre administratif, car ils auraient acquis le caractère de vraies archives ; des inventaires seraient publiés, après une coordination par le Service « Archives » du Ministère des Colonies, dont l'organisation s'inspirerait de celle du « Fonds d'Archives du Ministère des Affaires Étrangères » qui constitue une des principales sources de notre histoire contemporaine, accessible aux recherches « sauf les cinquante dernières années qui restent interdites » (1).

Ce précédent n'autoriserait-il pas de décider en 1958, date du Cinquantenaire de la reprise du Congo par la Belgique, le transfert, dans les dépôts centraux à créer dans la Colonie, des papiers administratifs concernant l'État Indépendant ?

En Belgique, la loi du 24 juin 1955 est intervenue et édicte des règles sur le transfert d'archives administratives et judiciaires, communales ou provinciales dans les dépôts de l'État (2). Il nous paraît inutile de faire intervenir le législateur congolais, du moins pour le moment, le pouvoir exécutif étant habilité à réglementer ses services et leur organisation intérieure ; il suffit qu'il dispose des crédits nécessaires. Le Roi et le Gouverneur général peuvent, donc, par voie d'arrêtés, d'ordonnances ou même de circulaires, fixer le régime des archives de l'État en Afrique, décider le transfert éventuel de pièces administratives dans des dépôts centraux ou

(1) WILLEQUET, J., *Les Archives du Ministère des Affaires étrangères*. (Brux., *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, 1951, pp. 3-13).

(2) TIHON, C., *La loi sur les Archives* (Bruxelles, *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, 1955, pp. 137-145).

régionaux et régler la consultation des documents après l'écoulement de certains délais.

Sauf le Ruanda-Urundi, les provinces du Congo n'ont pas de personnalité civile et les rares villes n'y jouissent pas d'une autonomie comparable à celle de nos communes belges auxquelles la loi seule peut imposer certaines obligations de transfert d'archives.

Aux termes de l'article 25 du décret récent du 26 mars 1957 sur l'organisation des villes, le Gouverneur général détermine les services généraux à établir dans chaque ville et, aux termes de l'article 58 du même décret, la Colonie couvre par une subvention ordinaire les dépenses administratives relatives aux services généraux prévus audit article 25. Ces textes autorisent le Gouverneur général à organiser les archives des villes suivant des directives qu'il arrêtera ; les villes ne pourront s'en plaindre, puisque la Colonie supporte les dépenses qui résultent de l'application d'une réglementation imposée.

Ces considérations démontrent que, pour le moment, la base juridique de l'organisation éventuelle de dépôts d'archives au Congo et au Ruanda-Urundi réside dans le pouvoir réglementaire de l'Exécutif, étant entendu que le Ruanda-Urundi aurait son dépôt spécial étant donné sa personnalité distincte et son statut international.

Des archives privées devraient pouvoir être recueillies par le dépôt central de Léopoldville. Le Roi ou le Ministre devraient pouvoir décider éventuellement le transfert d'archives du Congo dans le Fonds du Ministère des Colonies à Bruxelles ; les archives se rapportant à l'histoire des populations indigènes seraient, en principe, maintenues en Afrique. Il va de soi que c'est à l'État seul de décider le transfert des dossiers administratifs aux dépôts d'archives et qu'il peut y mettre les conditions qui lui paraissent s'imposer quant à leur consul-

tation par des chercheurs privés, notamment en ce qui concerne les dossiers du personnel et des affaires judiciaires.

* * *

Rappelons le *vœu* émis par la Section des Sciences morales et politiques le 16 avril 1951 à la suite d'une communication de M. R. J. CORNET, intitulée : « A propos des sources de l'histoire du Congo ». Ce *vœu* impliquait la constitution éventuelle d'une Commission, placée sous l'égide de l'I. R. C. B., qui ferait des propositions en vue du rassemblement et de la conservation des documents et témoignages de toute nature se rapportant à l'histoire de l'expansion coloniale belge et en vue de remédier au disséminement actuel de tels documents (1).

La création d'une telle Commission fut jugée difficile à l'époque et prématurée en présence de certaines mesures conservatoires qui avaient été prises, comprenant notamment l'envoi au Congo de la mission Frans CORNET qui s'accomplit en 1948-1949. Des documents relatifs à l'É. I. C. ont été inventoriés par ce chargé de mission ; cet inventaire existe à Léopoldville ; ne pourrait-on le publier ?

D'autre part, en 1950, M. M. RAË a traité une question se rapportant aux archives judiciaires et soulevée par l'éventuelle communication des procédures répressives dans un but d'intérêt privé (2).

Il faudrait en tenir compte avant d'édicter les règlements d'ordre intérieur sur la fréquentation des dépôts et la consultation des documents relatifs à l'action de la justice. La concentration des renseignements relatifs aux sources de l'histoire du Congo est déjà partiellement

(1) *Bulletin des Séances*, I. R. C. B., 1951, pp. 280-282.

(2) *Bulletin des Séances*, A. R. S. C., 1955, pp. 910-928.

accomplie par l'existence du bureau d'Archives du Ministère des Colonies ; celui-ci s'attache à réunir des copies des inventaires de fonds et des microfilms d'origines diverses. On peut le considérer comme un dépôt d'archives et nous lui devons déjà la publication d'inventaires importants.

Tout cela soulève des questions de voies et moyens, dont l'appréciation appartient au Parlement, mais on peut estimer qu'il s'agit de dépenses normales incombant à tout état civilisé. En Belgique, les inventaires d'archives sont publiés aux frais de l'État (1). Notre Commission d'Histoire peut apporter à la publication de ceux-ci un concours qui s'est déjà manifesté à plusieurs reprises et qu'elle ne refusera certainement pas dans l'avenir (2).

* * *

L'existence dans les postes et chef-lieux administratifs de dossiers intéressants, au point de vue histoire, ne paraît pas devoir être mise en doute. Les répertoires établis par la mission Frans CORNET en 1948-1949, pourraient, à cet égard, fournir des éléments d'appréciation ignorés par beaucoup d'entre nous. Mais, il est probable et même certain que des membres de notre Académie ont déjà eu recours aux dossiers administratifs pour la rédaction de mémoires publiés par la Classe des Sciences morales et politiques ; nous visons les travaux du Père M. PLANQUAERT sur les Jaga et les Bayaka du Kwango (1932), du Père L. LOTAR sur l'histoire de l'Ubangi, du Bomu et de l'Uele (1937, 1940, 1941,

(1) VAN HAEGENDOREN, M. : Les Archives générales du Royaume. Préface par C. TIHON, archiviste général (Bruxelles, 27, Montagne de la Cour, 1955, in-8°, 440 pp.).

(2) WALRAET, M. : Inventaire d'archives et publications de textes (Bruxelles, A. R. S. C., *Bulletin des Séances*, 1957, pp. 359-373. Commission d'Histoire du Congo, n° 59).

1946) ; on peut y ajouter le mémoire de M. A. MOELLER DE LADDERSOUS sur les migrations bantoues de la Province Orientale (1936), celui de M. P. RYCKMANS sur l'occupation allemande de l'Urundi (1953), et d'autres encore ; par exemple l'important mémoire sur la Force Publique de sa naissance à 1914, publié en 1952.

Il va de soi que l'histoire des populations indigènes est basée, pour une bonne part, sur la tradition telle qu'elle est transmise oralement et sur les enquêtes faites à ce sujet. Néanmoins, dans l'introduction du mémoire sur les migrations des Bantous de la Province Orientale, M. A. MOELLER constate qu'une glane abondante dans les archives politiques des chefs-lieux de la province et registres de renseignements politiques l'ont aidé à compléter ses observations et recherches personnelles (pp. 4 et 5 du *Mémoire in-8°*, 1936). Des dossiers de la province de l'Équateur ont certainement été consultés par G. VAN DER KERKEN en vue de l'élaboration des mémoires sur l'« Ethnie Mongo » qui datent de 1944 (voyez le volume I, p. 302, note ; pp. 671, 701, 758, notes, etc.).

Les dossiers administratifs régionaux offrent donc un apport appréciable, tant pour l'histoire de l'occupation européenne que pour celle des populations. Les ethnographes et ethnologues y trouveront souvent la confirmation ou l'infirmité de traditions orales recueillies par les chercheurs.

En 1953, l'importance des dossiers administratifs, et notamment des registres de l'histoire des territoires, a été mise en évidence, une nouvelle fois, par M. A. MOELLER DE LADDERSOYS dans le rapport sur un travail de M. P. E. JOSET, intitulé : « Cinquante années d'histoire du territoire de Beni ». On y lit notamment ce qui suit au sujet de la conservation des documents utilisés :

« Nous connaissons assez les dangers que court cette conservation pour ne pas souhaiter que des travaux analogues à ceux de M. JOSET

fixent la substance de ces documents pour les générations à venir. Trop de fois il nous a fallu, au cours de nos inspections des territoires, extraire des registres précieux des « vieilles archives » où ils étaient confinés, en proie à la destruction par les termites.

» Des publications de ce genre fournissent les matériaux nécessaires aux travaux de synthèse auxquels elles-mêmes ne peuvent prétendre, limitées qu'elles sont par des frontières administratives étroites. Il est certain, par exemple, qu'un coup d'œil d'ensemble sur les Bandande n'est possible qu'en réunissant la documentation des territoires de Beni et de Lubero, et l'histoire des Banande n'est elle-même qu'une branche du faisceau des migrations originaires du Bunyoro » (1).

Hélas... le mémoire de M. JOSET n'a jamais paru ; nous pensons, cependant, que les considérations de M. A. MOELLER justifient le transfert des dossiers envisagés dans des dépôts officiels provinciaux où leur conservation serait assurée et leur consultation plus aisée et plus fructueuse au point de vue des synthèses.

Dans le domaine des archives judiciaires, il est permis de rappeler une étude de notre collègue M. L. GUÉBELS sur les procès de presse, parue à Élisabethville en 1925 et qui se rapporte entre autres à l'affaire STANNARD qui date de 1906, à l'affaire SHEPPART et MORISSON qui date de 1909, ainsi qu'au procès BURROWS qui remonte à 1903 (2). Dans cette même catégorie d'archives, il faut ranger les dépositions reçues par la « Commission d'Enquête de 1904-1905 » (3) et les dossiers des Conseils de Guerre.

* * *

(1) *Bulletin des Séances*, I. R. C. B., 1953, pp. 172-176. Il existe une liste des postes de l'État Indépendant du Congo au 1 janvier 1898, publiée au *B. O.*, de 1898, pp. 236-237.

Une étude de P. E. JOSET sur « Les Baamba et les Babwizi du Congo belge et de l'Uganda Protectorate » avait paru dans la revue *Anthropos* (Suisse), vol. 47, 1952, pp. 369-387, 909-946. Des notes ethnographiques du même auteur sur les Walese ont été éditées par la *Revue juridique du Congo belge* (Élisabethville, 1949).

(2) *Revue de Droit et de Jurisprudence du Katanga*, Élisabethville, 1^{re} année, 1924-1925, pp. 210-224, 245-249.

(3) STENGERS, J. : Le rôle de la Commission d'Enquête de 1904-1905 au Congo

Beaucoup de coups de sonde ont été effectués, mais où en sommes-nous actuellement dans la recherche méthodique et l'élaboration d'un inventaire complet des anciens dossiers des postes et territoires, notamment de ceux datant d'avant octobre 1908 ?

Tout d'abord, il faut signaler l'existence d'un « Plan de classification à l'usage de l'Administration d'Afrique », édité par la section « Archives-Bibliothèque » du Secrétariat général du Gouvernement général à Léopoldville et daté du 1 juillet 1955. Ce plan, qui couvre 125 feuilles du format *pro patria*, s'adresse à tous les services administratifs de la Colonie en vue du classement de leurs dossiers. On peut difficilement lui reconnaître le caractère d'un travail d'archivéconomie ; en effet, il s'adresse aux administrations et vise l'exercice de l'activité de celles-ci. Certes, il facilitera plus tard le classement des papiers versés aux dépôts d'archives, puisqu'il a pour but d'établir un code uniforme et préétabli de classification des différents objets de l'activité administrative en vue d'un rangement des documents résultant de celle-ci. La classification est alpha-décimale, mais elle est propre au Congo belge. Elle n'adopte pas strictement les règles de la classification universelle en vigueur dans les administrations belges qui semblent avoir été adaptées au mieux des convenances africaines ⁽¹⁾. Le plan, dont mention est faite dans le « Rapport sur l'Administration de la Colonie pendant l'année 1955 » (p. 52), est à la base du répertoire des archives de l'État, existant en Afrique, qui apparaîtront suivant les matières auxquelles elles appartiennent. L'administration des archives fait

(Bruxelles, *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientales slaves*, 1950, Mélanges GRÉGOIRE, 26 pp., in-8°).

(1) GÉNICOT, L. : Le problème des archives modernes (Bruxelles, *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, 1947, pp. 65-75) (exemple de numérotation décimale d'un fonds d'archives judiciaires).

l'objet d'un poste distinct du plan en tant que service spécial du Gouvernement général (1).

On peut se demander si la publication du plan, dans sa forme actuelle, en assure l'application par les Services administratifs. En tous cas, il ne représente pas, au point de vue historique, la valeur d'un inventaire d'archives d'un dépôt officiel.

Un deuxième document nous est signalé dans le « Rapport sur l'Administration de la Colonie pendant l'année 1954 » : il s'agit d'un règlement d'ordre intérieur organisant le versement, la restitution et la communication des archives de l'administration. Le rapport précise qu'il est entré en vigueur et que certains fonds ont été répertoriés. Ce deuxième document répond à la mission d'un dépôt officiel d'archives. Seulement, la publication de ce règlement ne semble pas avoir été faite.

On trouve des détails, qui méritent de retenir l'attention, dans les réponses d'un questionnaire, rédigé à l'occasion de la réunion d'une Conférence, tenue à Londres du 16 au 19 juillet 1957. Les renseignements suivants sur les archives du Congo y sont consignés :

« A. Un inventaire sur fiches est établi, d'après le « Plan de Classification », par fonds, c'est-à-dire pour l'ensemble des documents, dessins et autres matières écrites ou imprimées d'une cellule administrative déterminée, le bureau formant la cellule la plus simple.

» B. Un inventaire central sur fiches est établi, pour l'ensemble des fonds des services administratifs et judiciaires du Congo belge.

» L'introduction, dans toute l'administration du Congo belge du « Plan de classification » à l'usage de l'administration d'Afrique, permet cette deuxième formule. Dans ce plan, toutes les matières, traitées par l'administration, sont groupées dans un ordre systématique alpha-décimal. Il suffit donc de rapprocher dans un seul classement les fiches décrivant des documents à matière identique, mais faisant partie de fonds différents.

(1) NEVEN, E.-T. : De Archiefdienst in Belgisch-Congo (Bruxelles, *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, 1950, pp. 149-162 ; 1951, pp. 19-40).

» Ce système permet de retrouver sans difficulté les documents relatifs à une affaire déterminée quoique appartenant à des fonds différents.

» Ce système respecte, par conséquent, le principe de provenance, mais remédie à ses inconvénients provenant du fait que des documents relatifs à la même question se trouvent dispersés dans les fonds des différents services qui l'a traité.

» C. Un fichier onomastique est établi : tous les noms de personnes, de lieux, de tribus ou de peuplades cités dans les dossiers, liasses, registres ou pièces isolées sont inscrits sur fiches, classés dans un ordre alphabétique. Cette inscription se fait uniquement si le document dans lequel ces noms figurent, apporte des renseignements à leur sujet.

» La classification sous A et B permet de retrouver facilement des renseignements sur des objets déterminés ; celle sous C sur des personnes déterminées.

» Une réglementation du transfert au bureau « Archives » des documents ayant perdu leur intérêt administratif immédiat est à l'étude à ce bureau.

» Le règlement d'ordre intérieur du bureau « Archives » prévoit en son article 4 certaines règles à suivre pour le versement d'archives par les services de la Colonie.

» Ce bureau étudie également un projet de règlement autorisant les services officiels à détruire certaines parties de leurs fonds, sans intérêt administratif ou historique ».

On a l'impression que dans la notion d'archives et la conception du rôle d'un dépôt officiel, il règne certaines confusions qui font du Service de Léopoldville plutôt un auxiliaire de l'administration que de la recherche historique. Il est, certes, intéressant d'être fixé sur la composition et l'organisation des institutions de l'État ; cependant, ce qui importe c'est de connaître les faits qui s'y rapportent et qui peuvent être fixés par la consultation des archives.

Or, tant que les documents restent dans la possession des bureaux ou des services, ce sont des pièces administratives inaccessibles et leur utilité historique n'apparaîtra vraiment qu'après leur remise dans des dépôts spécialement créés à cette fin. Ce qu'on appelle le fichier

des « Archives du Gouvernement général à Léopoldville » n'est, en réalité, que le relevé des dossiers de l'administration ; ce n'est qu'à partir de leur désaffectation administrative, résultant de leur transfert dans un dépôt central à Léopoldville, qu'ils deviendront pièces d'archives, destinées au progrès de l'élaboration de l'histoire nationale et congolaise.

Une première constatation qui se dégage de la consultation du fichier des dossiers du Gouvernement général est qu'il ne relève que fort peu de titres antérieurs à 1908. Cela peut s'expliquer par l'existence d'un décret du 23 juin 1906, non publié, qui donnait aux autorités locales l'ordre de renvoyer les dossiers à Bruxelles. Il se peut qu'à Boma on ait témoigné plus de zèle qu'ailleurs pour assurer l'exécution de ce décret. D'autre part, des dossiers relatifs à de hautes personnalités, ayant servi successivement l'É. I. C. et le Congo belge, contiennent vraisemblablement de nombreux documents datant d'avant octobre 1908.

Il faut, évidemment, prévoir la destruction de certains documents peu intéressants, mais n'y recourir qu'avec prudence et l'autorisation de personnes qualifiées ; à ce sujet, des directives ont été arrêtées par les règlements des « Archives générales du Royaume ». On pourrait s'en inspirer. La présence d'un archiviste, dans chaque province, paraît souhaitable ⁽¹⁾.

L'arrêté du 12 décembre 1957 (*Moniteur belge*, 20 décembre, p. 9099), concernant l'exécution de la loi belge du 24 juin 1955 relative aux archives, réglemente le dépôt, par les autorités visées, aux centres officiels, des documents administratifs et judiciaires datant de plus de cent ans. Le Ministre des Colonies, aux termes de l'article 4 de l'arrêté est dispensé de cette obligation.

(1) VAN MEERBEECK, Lucienne : La conservation des Archives contemporaines (Brux., *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, 1949, pp. 113-131).

On peut en déduire que le Gouvernement belge estime que le Ministre des Colonies et le Gouverneur général sont à même d'assurer eux-mêmes le dépôt et la conservation des documents de l'administration coloniale tant métropolitaine qu'africaine, tout comme les Ministres des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Défense nationale qui bénéficient de la même dispense.

Les dispositions de l'article 5 de l'arrêté royal précité méritent d'être signalées en tant qu'elles autorisent l'Archiviste général du Royaume à conclure avec les particuliers et les associations privées des contrats, en vue des transferts de leurs archives dans les dépôts officiels. Ces contrats sont conclus pour une durée d'au moins vingt-cinq ans et sont renouvelables. L'existence de dépôts paraît indispensable si l'on veut favoriser de tels transferts.

Nous terminons cet exposé par un extrait d'une chronique de Bert FIERENS consacrée aux Archives du Gouvernement général, publiée dans le n° 289 du 18 juin 1957 des *Pages congolaises*, éditées par le Service de l'Information de Léopoldville.

« Il est à déplorer que ce service n'ait été organisé sur une base scientifique qu'en 1949, et qu'ainsi de précieux documents soient à jamais perdus pour les historiens futurs. La négligence de certains, l'eau et les insectes ont, durant des années, travaillé de concert, de telle sorte que les documents administratifs actuellement abrités par la section des Archives ne vous donnent plus qu'une image incomplète de l'histoire coloniale congolaise. Mais parmi les documents présentant un intérêt administratif et historique certain, la part qui a pu être sauvée est encore appréciable. Elle est en cours de dépouillement et sera, dans un proche avenir, classée scientifiquement dans son intégralité.

» Voulez-vous des chiffres ? Classés les uns à côté des autres dans des rayons, les archives existantes rempliraient un kilomètre de bibliothèque ! Peut-on estimer dans ces conditions, qu'une section « Archives » ne soit pas nécessaire au Congo belge ?

» Seuls 569 mètres de ce kilomètre d'archives ont pu être traités jusqu'ici. La section a enregistré 14.393 dossiers, provenant en grande

partie des territoires, des districts, des provinces. Nous avons pu le constater : la plupart de ces dossiers parviennent à la section dans un état avancé de décomposition... Il ne serait vraiment pas superflu de doter nos archivistes de masque à gaz et de D. D. T. en quantité massive : l'odeur et les bataillons d'insectes qui s'échappent de certains coffres rend leur travail vraiment peu appétissant. Mais les archivistes ont des nez autrement conformés que ceux du commun des mortels. La fonction crée l'organe... ».

Nous pouvons en conclure que le travail déjà effectué à ce jour n'a pas été sans utilité pour la conservation de certains documents et qu'il est urgent de poursuivre le rassemblement des archives régionales dans des locaux plus appropriés, non seulement dans l'intérêt de l'administration, mais aussi dans celui de la recherche historique.

* * *

Puisqu'il y a au Congo, comme au Ministère des Colonies, un dépôt officiel d'archives, bien qu'encore sans statut légal, on peut définir la tâche de ceux qui en ont la direction comme le fait M. Camille TISON, archiviste général honoraire de Belgique :

« Faire connaître les collections confiées à leur garde, en rendre la consultation de plus en plus aisée, tel est le devoir primordial, telle est aussi la préoccupation constante des conservateurs d'archives » (1).

On pourrait envisager la publication par le chef du service des Archives congolaises à Bruxelles, d'un

(1) Préface à l'ouvrage de M. VAN HAEGENDOREN : *Les Archives générales du Royaume* (Bruxelles, 1955).

L'ordonnance n° 91/349 du 2 novembre 1957 relative à l'organisation administrative de la Colonie, assigne comme mission au bureau des Archives du Secrétariat général la conservation, la classification et l'inventaire des archives, la mise en valeur des fonds de recherches, la réglementation en matière d'archives et la communication des documents, l'exécution du Plan général de classification (B. A., 14 décembre 1957).

rapport triennal sur l'état d'avancement des travaux de recherches, les résultats obtenus dans chaque province, l'accroissement des collections et des inventaires. Un tel rapport, qui pourrait s'inspirer de celui publié par le *Chief Archivist* de Salisbury et aussi de ceux publiés périodiquement en Belgique par l'Archiviste général du Royaume, ne ferait pas double emploi avec les brèves indications en matière d'archives, que contient le Rapport annuel sur l'Administration du Congo belge.

Le 12 février 1958.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES,
FOURNIS PAR M. E. VAN GRIEKEN.

Le Service des Archives du Gouvernement général de Léopoldville assure la conservation des archives aussi bien anciennes que récentes de l'Administration. Vu la grande quantité de documents qui lui ont été confiés ces derniers temps, il a établi des inventaires provisoires de ceux-ci. De leur lecture il ressort que le Congo ne possède plus qu'un nombre très limité de pièces datant de l'É. I. C. La raison principale de cette pénurie est que, lors de la reprise du Congo par la Belgique, sur ordre du Roi-Souverain, toutes les archives de Boma ont été renvoyées à Bruxelles et y ont été détruites au fur et à mesure de leur arrivée.

La plupart des archives relevées dans les inventaires sont postérieures aux années 1925-1930. Par conséquent, elles ne sont pas accessibles aux chercheurs, vu leur date trop récente.

Le classement général comprend actuellement trois grandes divisions :

- I. Le Gouvernement général ;
- II. Le District de Léopoldville ;
- III. Le tribunal de 1^{re} instance de Léopoldville.

Parmi les archives du Gouvernement général de Léopoldville, on distingue les groupes suivants :

1. *Le Service des Affaires indigènes et Main-d'œuvre.* Ce groupe contient une série d'études ethnographiques et historiques, les rapports annuels de l'A. I. M. O. au Gouvernement général, des provinces, des districts et des territoires et un relevé des archives « administration » et « affaires indigènes ». Parmi ces derniers, il y a lieu de signaler au Congo, datant de l'État Indépendant, les dossiers sur l'installation des missionnaires de Mill-Hill et l'assistance à leur donner (1905-1906), la réorganisation du district de l'Uele (1903-1907) ; l'évacuation de la zone de la Meridi (1907-1908) et quelques dossiers sur les circonscriptions indigènes.

2. *Le Service des Terres.* Ce fonds est encore fort incomplet. Plusieurs versements d'archives sont d'ailleurs attendus prochainement. Quelques dossiers remontent à l'É. I. C. notamment ceux concernant le personnel chargé de la conservation des titres fonciers et des plantons indigènes, la vente et la location des terres de l'État, les droits des indigènes sur ces terres, etc. On y trouve également quelques données sur le Domaine de la Couronne et sur les missions scientifiques et de délimitation.

Quand aux fonds qui suivent, ils ne possèdent pratiquement aucun document antérieur à 1908. Signalons :

3. Le Service des Eaux et Forêts.
4. Les Travaux publics.
5. Le Service aéronautique.
6. L'Enseignement.

Nous pouvons faire la même remarque pour les dossiers du district de Léopoldville et du tribunal de 1^{re} instance de Léopoldville.

De cet inventaire provisoire, il ressort que le Service des Archives du Gouvernement général a déjà centralisé un nombre important de dossiers et que la plupart des services les leur confient après un laps de temps très court, dès qu'ils ont perdu un intérêt administratif immédiat.

Quant aux archives des provinces, districts et territoires, actuellement disséminées dans tout le Congo, des mesures de centralisation et de protection sont à l'étude.

21 février 1958.

**Alb. Duchesne. — Le Musée royal de l'Armée
et d'Histoire militaire au point de vue de la documentation
historique coloniale (*).**

(Note présentée par M. J. Stengers)

INTRODUCTION.

Quelques notions s'imposent en manière d'introduction.

Le Musée royal de l'Armée (Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire depuis 1953) est de création assez récente. Des souvenirs de nos compatriotes qui servirent soit dans les formations militaires nationales avant et depuis 1830, soit sous des drapeaux étrangers, avaient été rassemblés en 1910 pour donner un attrait supplémentaire à la section militaire de l'exposition universelle de Bruxelles. Compte tenu du succès de cette attraction auprès du public, il fut décidé de la conserver en lui donnant une destination permanente. Après la guerre 1914-18, le nouveau Musée, devenu institution officielle, se vit assigner une double mission. Non seulement vulgariser à l'usage du grand public notre passé militaire trop peu connu, mais aussi servir de centre de documentation à tous ceux qu'intéresse ce passé. Ceci exigeait que l'institution possédât — à côté de spectaculaires collections de souvenirs, — une bibliothèque, des sections cartographique, iconographique et photographique et un département d'archives.

Ce département comporte une section technique et une partie historique ; chacune contient des centaines

(*) Communication établie dans le cadre des activités de la Commission d'Histoire du Congo (*Bull. I. R. C. B.*, 1952, 1064-1066) et présentée à la séance du 12 février 1958 de ladite Commission.

de portefeuilles qui renferment des papiers d'intérêt fort variable et de provenance très diverses : officiels et non officiels, ces derniers souvent beaucoup plus riches que ceux-là en valeur documentaire.

1) Les fonds initiaux proviennent du Dépôt de la Guerre, plus exactement du peu qui en subsiste. Car, dans l'ancienne organisation du Ministère de la Guerre, le 2^e bureau comportait une section de statistique et d'histoire qui centralisait des documents et mémoires dont le seul inventaire encore existant (1852) nous fait amèrement regretter la perte. Aussi grande est la pitié des archives venues d'autres services centraux du même Ministère ou des directions où régnait le principe de décentralisation (Institut cartographique militaire, etc.). La cause en réside moins dans l'occupation, par l'ennemi, des hôtels ministériels (1914-18) que dans cette lamentable et générale incurie à l'égard des archives officielles de 1830 à 1914 qui a dicté récemment à un spécialiste une constatation désabusée : « il sera plus difficile de retracer l'histoire du premier demi-siècle de notre indépendance que celle de l'époque féodale ou communale ».

2) De nombreux lots de « papiers » accompagnaient parfois les souvenirs dont on fit fréquemment remise au Musée à partir de son inauguration par le roi ALBERT en 1923. Papiers d'intérêt très divers : rapports, carnets de route, cartes et plans, journaux de voyages et lettres, relations de campagne, notes biographiques, etc. Peu à peu se créa ainsi une habitude — qu'adoptèrent aussi des officiers ayant assumé un commandement actif en 1914-18, — de confier au Musée (sous forme de dépôts, legs ou dons) des correspondances et rapports qui avaient trait à des fonctions exercées soit en Belgique, soit au Congo. Ce fut également le cas d'officiers généraux dont certains furent de véritables hommes d'État, gravitèrent dans le sillage immédiat de nos Souverains ou comptent parmi les pionniers de notre expansion coloniale. Au-

jourd'hui encore, nombre de familles nobles et bourgeoises continuent à céder à l'institution ou à confier à sa garde (parfois sous certaines conditions de consultation qui en garantissent le secret pendant un laps de temps convenu) une documentation qu'elles tiennent de leurs aïeux et qui éclairent plus particulièrement l'un ou l'autre aspect de notre passé militaire et colonial.

3) Les dossiers biographiques — devenus sans utilité pratique pour le département de la Défense nationale — des officiers de notre armée nés entre 1839 et 1914 ont été confiés récemment, à titre de dépôt permanent, au Musée de l'Armée ⁽¹⁾. Une solution logique a été trouvée de la sorte aux problèmes que pose à certains services ministériels l'absence de place dans des locaux généralement peu appropriés pour la conservation des archives. Le Musée est ainsi promu au rang, tout officieux il est vrai, de dépôt d'un certain nombre d'archives de la Défense nationale : espérons qu'il ne sera plus dérogé à cette règle et qu'elle sera progressivement appliquée aux archives d'autres services. Grâce à quoi il pourrait être remédié — très tardivement — à la manie de détruire sans discernement des papiers dont l'importance peut être grande pour notre histoire militaire et aussi pour notre passé colonial.

Quoi qu'il en soit, les ressources que le Musée royal de l'Armée offre à l'historien de l'expansion belge outre-mer sont d'ordre assez limité, et parfois plutôt modestes quant à leur intérêt intrinsèque. Les dossiers biographiques, notamment, sont souvent fragmentaires et, en général, d'autant plus élagués qu'était plus important

(1) Des lacunes considérables enlèvent à la plupart de ces dossiers une bonne partie de l'intérêt historique qu'ils auraient dû présenter. D'une part, beaucoup ont été « épurés » des pièces qui se seraient révélées les plus captivantes. D'autre part, nombre d'officiers (notamment des pionniers ou vétérans du Congo) n'ont plus de dossiers biographiques, soit qu'ils aient été détruits, perdus ou détournés.

le personnage en cause. N'empêche que le classement provisoire, opéré par un personnel peu nombreux mais actif dans l'ensemble de ces archives, permet d'en dégager un fil conducteur que les spécialistes de notre histoire coloniale ne peuvent guère négliger. Voici quelques indications au sujet des fonds susceptibles d'intéresser ces spécialistes.

I. — L'EXPANSION BELGE AVANT LE CONGO.

L'histoire s'en résume, on le sait, dans un certain nombre de tentatives entreprises ou projetées — le plus souvent avec l'appui de la Couronne — durant le règne de Léopold I^{er}, dans l'un ou l'autre pays exotique.

1^o *Santo Tomas de Guatemala.*

A) Un dossier « MILICIENS » contenant :

a) Une liasse de minutes, adressées soit à la *Compagnie belge de Colonisation*, soit aux chefs de corps de l'Armée par le Ministère de la Guerre, et relatives aux officiers, sous-officiers et soldats, du Génie et de l'Artillerie principalement, auxquels des congés avaient été accordés pour se rendre dans la Colonie (1843-1848) : états, tableaux de mutations, régularisation de la position des partants, liquidation des dettes, ordres de rappel, décès, désertions et refus de partir, passages à la réserve et licenciements, prolongation de congés ;

b) La correspondance de la C^{te} belge de Colonisation avec le Ministère de la Guerre : même objet + demandes de militaires pouvant exercer dans la Colonie une profession utile ;

c) Des réclamations de chefs de corps : préjudice que l'octroi de congés pour la Colonie cause à la discipline dans l'Armée ;

d) Des fardes contenant des indications au sujet des quatre premières expéditions pour la Colonie, à bord

respectivement de la *Dyle* (partie le 18-XII-1843), de l'*Emma* (22-I-1844), du *Rembrandt* (févr. 1844) et de l'*Auguste* (2-IV-1844) ;

e) Une correspondance du Ministère de la Guerre avec les chefs de corps et, d'autre part, entre les départements de la Guerre et des Affaires étrangères au sujet du rapatriement des militaires (1846-1847) et de la régularisation de leur situation ;

f) Des extraits de presse, des notes bibliographiques, etc.

B) Des dossiers particuliers ayant trait à la plupart des OFFICIERS qui ont joué un rôle dans les tribulations de la C^{te} belge de Colonisation ou effectivement séjourné dans la Colonie. Chaque dossier est désigné par le n^o matricule de l'officier et ne concerne pas exclusivement l'affaire qui nous occupe ; le complément de certains de ces dossiers est conservé aux Archives générales du Royaume (cfr. A. COSEMANS ; Les Archives générales du Royaume au point de vue de la documentation historique coloniale, p. 663) :

- BALOT, L.-L.-E. — 0.3864
- BOUILLART, J.-A.-T. — 0.2690
- BRUCQ, C.-E.-F. — 0.1335
- CARRETTE, H.-J. — 0.3468
- CHAPELIE, J.-J.-E. — 0.2543
- DEBREUCQ, C.-E.-F. — 0.1335
- DE CHANGE, C.-H. (docteur) — 0.4543
- DE PUYDT, A. — 0.4807
- DE PUYDT, G. — 0.3190
- DE PUYDT, R. — 0.1852
- DEVERCY, A.-C.-G. — 0.972
- GAU DES VOVES, A.-M.-L.-F. — 0.3713
- GUILLAUMOT, A.-S. — 0.2559
- KESSELS, H. — 0.679

MACQUET, F.-A. — 0.3715
MALHERBE, J.-E.-J. — 0.647
NYPELS, L.-H. — 0.3343
PHILIPPOT, J.-P.-E. — 0.336
RITTER, P. — 0.2387
TIELEMANS, J.-H. (docteur) — 0.4229
TOSQUINET, P.-J. — 0.4668
WILLEMS, J.-M.-E. — 0.2848
Etc.

C) Des rapports sur des questions relatives à la Colonie par le personnel de la goélette *Louise-Marie*, de la Marine royale (il s'agit de photocopies dont les originaux appartiennent au major VAN LAETHEM du Centre d'instruction de la Force navale à Sainte-Croix-les-Bruges) :

a) Ordre d'appareillage de la *Louise-Marie* (24-IV-1845) ;

b) Rapport du commandant de la *Louise-Marie* sur le port de Santo Tomas (27 février 1846) ;

c) Rapport sur des questions relatives à la Colonie par le docteur DURANT (sans date).

D) Le journal de voyage inédit de Edmond DE VILLERS GRANDCHAMP (de Tournai) à bord de la *Louise-Marie* en 1845 (copie dactylographiée d'après l'original conservé dans la famille).

E) Les mémoires inédits de Oscar DU COLOMBIER (de Tournai), officier de la Marine royale (copie dactylographiée d'après l'original conservé par le Notaire BRECKPOT à Alost) — (ne concernent pas que Santo Tomas de Guatemala).

F) Cartes et plans de la Colonie ;
Portraits ;

Clichés ;

Dessins aquarellés du chirurgien G. de FORCHAU, de la Marine royale ;

Dessins de l'enseigne de vaisseau *Masui*, de la Marine royale (copies) ;

Etc.

G) Les brochures de propagande de la Cie belge de Colonisation que leur rareté permet de classer ici, ainsi que les rapports de R. DE PUYDT, 'tKINT DE ROODENBEKE et Ch. DECHANGE sur leur voyage d'exploration et qui portent des annotations manuscrites de leurs auteurs (1840-1842).

H) Le lot important des papiers laissés par Remy DE PUYDT et donnés au Musée de l'Armée, en 1932, par l'archéologue M. DE PUYDT, et qui se compose de plusieurs fardes. Nous nous bornons à citer le contenu de celles qui ont trait à l'Amérique centrale :

a) Carnet de R. DE PUYDT sur sa mission vers l'Amérique centrale (9 novembre 1841-10 août 1842) (agenda avec croquis et plans au crayon de sites et de monuments) ;

b) Acte officiel de cession du territoire de la Colonie et statuts de la Compagnie belge de Colonisation (1841) ;

c) Minutes de la correspondance envoyée du Guatemala par DE PUYDT aux fondateurs de la Compagnie, au ministre NOTHOMB, au commandant de la *Louise-Marie*, etc., et dont les réponses sont souvent en exemplaire original ;

d) Nombreux documents et correspondances, comptes et notices géographiques et historiques sur le Guatemala, le Nicaragua et la colonisation en général ;

e) Correspondance de R. DE PUYDT avec ses contradicteurs au sujet de son rapport favorable à la fondation

de la Colonie, et avec les rédacteurs de divers journaux (1842) ;

f) Projet de concession à la Belgique d'une communication océanique par l'isthme de Nicaragua (1843) : esquisses, croquis du projet de canal ; plans et cartes, nivellements, jaugeages et sondages.

2^o *Abyssinie.*

A) Rapport général autographié du consul E. BLONDEEL sur son expédition (1843) ;

B) Dossiers particuliers des officiers EENENS, A.-M. — 0.1158, et BUZEN, G.-S. — 0.1123 ;

C) Papiers personnels et correspondance du général EENENS.

3^o *Santa Catarina du Brésil.*

A) Dossier factice : notes bibliographiques, copies d'extraits de presse, articles de revues, cartes ;

B) Journal de bord de l'aspirant de 1^{re} classe MASUI.

4^o *Rio Nuñez (Côte occidentale d'Afrique).*

A) Notes biographiques sur les officiers de la Marine royale :

DEL COURT, G.-L. ;

DU COLOMBIER, Th.-S.-C.-R. ;

DUFOUR, A.-F. ;

DURANT, F.-J. (docteur) ;

TRATSAERT, P.-J. ;

VAN HAVERBEKE, J. ;

Etc.

B) Rapport du chirurgien-major DURANT adressé, à l'issue de son voyage d'exploration au Rio Nuñez, à l'Inspecteur général du Service de Santé de l'Armée (31 mai 1848).

C) Copie du livre de bord inédit de l'aspirant de 1^{re} classe DELCOURT, à bord de la *Louise-Marie* (31 décembre 1848 au 13 juin 1849) (l'original appartient à sa fille, M^{me} FRANÇOIS-DELCOURT).

D) Copies de lettres du lieutenant de vaisseau GODTSCHALCK à sa femme au cours de la croisière de la *Louise-Marie* à la côte occidentale d'Afrique (26 et 29 février, 25 mars et 25 avril 1852).

E) Copie d'un rapport du capitaine de vaisseau VAN HAVERBEKE au sujet de son voyage à la côte occidentale d'Afrique (1852).

F) Notes sur la campagne de la *Louise-Marie* au Rio Nuñez (28 décembre 1848 au 17 juin 1849). — (don du professeur Ch. DE LANNOY qui a publié ces notes de Th. DU COLOMBIER en un article du *Bulletin de la Société belge d'Études coloniales*, mai-juin 1920, pp. 178-218).

G) Rapport médico-chirurgical de la seconde expédition de la *Louise-Marie* à la côte occidentale d'Afrique, adressé par le chirurgien DURANT à l'Inspecteur général du Service de Santé de l'Armée le 18 juin 1849.

H) Croquis de l'enseigne de vaisseau MASUI, de la Marine royale (copies) ;
Cartes et plans de l'établissement ;
Clichés, portraits ;
Etc.

5^o *Archipels Fidji et des Nouvelles-Hébrides.*

A) Notes biographiques sur J. A. MICHEL, de la Marine royale (cfr. A. COSEMANS, brochure citée plus haut, p. 656) ;

B) Documentation sur F. ELOIN, commissaire royal en 1861 ;

C) Lettre du comte de FLANDRE au général CHAZAL (26 décembre 1860) au sujet du choix d'un officier de marine « qui pourrait aller aux Nouvelles-Hébrides en qualité de commissaire royal ».

* * *

Dans la ligne de ces projets et tentatives qui avaient pour but direct ou non l'expansion belge au delà des mers, il faut encore citer :

Quelques documents relatifs au projet de participation de Belges à l'expédition franco-britannique en Chine en 1860 et notamment plusieurs lettres du duc de BRABANT et une du comte de FLANDRE au général CHAZAL, ministre de la Guerre (1859, 1860 et 1861), toutes inédites ;

La photocopie d'une lettre inédite du duc de BRABANT au capitaine-lieutenant de vaisseau VAN HAVERBEKE (13 février 1861) où est posée la question : « Connaissez-vous une île dans l'Océanie, dans les mers de la Chine ou de l'Inde qui puisse nous convenir ? » (l'original appartient au sous-lieutenant COLLIGNON, de la Force navale) ;

Deux dossiers relatifs au capitaine du génie H.-D.-A.-J. VLEMINCX, créateur du chemin de fer Don PEDRO II au Brésil en 1865, et deux lettres du duc de BRABANT au général CHAZAL (novembre 1859) insistant pour que ne soit pas refusé à VLEMINCX « un congé demandé dans un but d'intérêt général bien prouvé » pour se rendre au Brésil ;

Les dossiers qui ont trait à l'expédition des volontaires belges au Mexique (1864-67) — dont on sait qu'elle répondait à une préoccupation expansionniste de LÉOPOLD I^{er} et du duc de BRABANT, — et notamment les dossiers biographiques particuliers de T. WAHIS, J.-B. WAUTIER, O. DUTALIS et L.-J. FOURDIN, qui ont leurs noms inscrits dans les fastes belges en Afrique centrale ;

Les dossiers biographiques ou, à leur défaut, des notes

relatives à quelques-uns des collaborateurs, conseillers ou secrétaires du futur roi LÉOPOLD II : H. A. BRIALMONT (0.4831), notamment ;

S'imposent aussi dans nombre de cas, tant pour la reconstruction détaillée des entreprises ou des projets en cause que pour la description psychologique de ceux qui en furent les promoteurs ou les exécutants, les sources communes suivantes :

Dossiers (fragmentaires) de décorés de l'Ordre de Léopold, dont un relevé sur fiches est à la disposition des chercheurs (1832 à 1873-1877) ;

Matricule générale des officiers de la Marine royale (1831-1862). [Copie d'après les originaux de l'Administration de la Marine qui reposent aujourd'hui au Musée national de la Navigation à Anvers (Steen)] ;

Dossiers relatifs à la Marine royale (1831-1862), et notamment biographies d'officiers d'après des « papiers » qui existaient naguère chez leurs descendants où ils ont été soit copiés soit consultés par M. Louis LECONTE pour la rédaction de son ouvrage sur « Les ancêtres de notre Force navale » (Bruxelles, 1952) ;

Deux des fichiers onomastiques du Musée : l'un qui est en quelque sorte la « clé » des 5.000 premiers dossiers d'officiers belges et qui est à consulter aux rubriques : colonie, colonisation, expéditions, Santo Tomas, Rio Nuñez, Chine, etc. ; l'autre — le fichier généalogique Eugène COLIN — constitue, pour qui sait y recourir, une mine de renseignements biographiques en même temps qu'un bon fil conducteur bibliographique.

II. — L'EXPANSION BELGE EN AFRIQUE.

1^o *Léopold II*

De l'importante collection de lettres des deux premiers rois des Belges et de membres de leur famille adressées au lieutenant général baron P. CHAZAL et dont le vicomte

TERLINDEN vient de faire donation au Musée, deux seulement de LÉOPOLD II sont à signaler ici. L'une, du 31 décembre 1882, félicite l'ancien Ministre de la Guerre qui résidait près de Pau, d'avoir fait sentir à la France le devoir « de ne pas, après avoir profité de l'assistance de notre Association [Internationale Africaine], s'en servir pour lui nuire », et compte sur l'influence de F. DE LESSEPS pour établir un accord entre les travaux des deux comités. L'autre, datée du 1^{er} janvier 1884, souligne à quel point « la grande entreprise africaine se développe et prend beaucoup de (mon) temps et de (mes) ressources », et renouvelle l'espoir d'une entente entre les agents français et belges en Afrique.

En dehors des deux fonds de papiers CHAZAL et BRIALMONT, où l'on trouve maintes appréciations curieuses au sujet des affaires du Congo en 1877, 1883, etc., le Musée de l'Armée possède encore quelques-uns des livres de la bibliothèque personnelle de E. BANNING — à l'exclusion de toute pièce d'archives proprement dite — ainsi que la collection complète de ses décorations, exposée tout près des souvenirs des campagnes congolaises.

2^o *Les explorateurs.*

Il s'agit essentiellement de trois lettres du lieutenant de la marine britannique P.-L. CAMERON, adressées à un ancien officier de la marine française, Charles CAUCHOIX, établi comme commerçant et consul de son pays à Saint-Philippe-de-Benguela, en septembre et novembre 1875 et mars 1876, alors qu'il commandait l'expédition envoyée à la recherche de LIVINGSTONE. Le texte de ces trois messages a été publié dans l'*Indépendance Belge* du 29 novembre 1932, pp. 1-2.

3^o *Les officiers.*

La section d'archives du Musée comporte un nombre imposant de dossiers biographiques susceptibles de retenir l'attention de l'historien de notre œuvre coloniale, tant dans son évolution (y compris les campagnes coloniales 1914-1918) que dans ses aspects les plus divers. Il s'agit notamment de plusieurs centaines des 2.260 membres de l'Armée belge — soit 548 officiers et 1.212 sous-officiers, — engagés pour le Congo depuis la période du début jusqu'à la reprise par la Mère-Patrie et dont tant payèrent un lourd tribut aux maladies tropicales, à la nature hostile, aux esclavagistes et aux révoltes. Car

« ... sans vouloir minimiser la participation des officiers de plusieurs nations amies, des ingénieurs, des géologues et surtout des missionnaires..., on peut affirmer que le Congo est principalement l'œuvre des membres de notre armée ».

C'est ce qu'il s'imposait de rappeler aux nombreux visiteurs, étrangers et belges, du Musée de l'Armée, en y exposant de spectaculaires souvenirs de leurs hauts-faits (trophées, armes, vêtements de parade pris aux Arabes, aux Madhistes, etc.). Mais c'est aussi pourquoi la documentation archivistique et iconographique de l'institution ne pouvait pas ne pas réserver aux pionniers et vétérans du Congo une place honorable.

Parmi les dossiers de ces officiers (car il n'en est guère qui concernent des sous-officiers ou anciens sous-officiers), il faut établir une nette distinction entre ceux que l'établissement possède en propre et ceux qui lui ont été confiés à titre de dépôt ; et ce, tant au point de vue des conditions de consultation par le chercheur qu'eu égard à l'intérêt tout à fait différent qu'ils peuvent présenter pour lui.

A.

Les dossiers particuliers d'officiers dont le Musée de l'Armée n'est actuellement que dépositaire, font partie de ce lot fort important dont il a été question dans le 3^o de notre introduction. Quelle qu'en puisse être la valeur ou l'absence de valeur administrative ou historique (la première l'emportant généralement de beaucoup sur la seconde), la consultation de ces dossiers est subordonnée à l'agrément des services auxquels est dû ce dépôt. A noter que, en ce qui concerne les militaires qui ont séjourné ou combattu au Congo, il n'est question, dans ce lot, que de dossiers relatifs à ceux qui avaient atteint au moins le grade de sous-lieutenant dans l'armée métropolitaine avant leur départ pour l'Afrique et leur ascension dans la hiérarchie de la Force Publique.

On a cru utile de faire suivre leurs nom et initiales des prénoms du numéro matricule réglementaire, — afin d'éviter les risques de confusion et de faciliter le recours à la série des *Annuaire militaires officiels*, — et de les faire précéder d'un astérisque quand le titulaire du dossier a fait l'objet d'une notice dans l'un des quatre premiers volumes de la *Biographie Coloniale Belge* (1948-1955).

Ajoutons qu'aucun de ces dossiers n'a été consulté par les signataires des notices de cet ouvrage ou par quiconque. Aucune garantie n'existe pour autant que celui à qui il sera donné d'y recourir y trouvera autre chose que d'utiles précisions de dates.

- (*) ACHTEN, V. (17.839) ;
- (*) ANDRÉ, G.-J.-J. (13.810) ;
- (*) ARNOLD, R.-G. (13.214) ;
AVAERT, H.-M.-E. (9092) ;
- (*) BAEKELMANS, S.-L. (12.933) ;
- (*) BAILLIU, A.-J. (15.059) ;
- (*) BASTIN, J.-E. (13.657) ;

- BATAILLE, L. (11.410) ;
BEIRLAEN, E.-A.-L.-J. (11.530) ;
(*) BELYM, J.-P. (12.462) ;
BEVING, A.-W. (10.963) ;
(*) BEHAEGHE, A. [aviateur] ;
(*) BENAETS, H.-A. (13.514) ;
(*) BERNARD, L.-A.-J. (10.798) ;
(*) BODART, H.-L.-F.-A. (10.721) ;
(*) BROCHARD, A.-T. (14.225) ;
(*) BRUNEEL, A.-C.-E. (10.660) ;
BRUYR, A.-H. (10.791) ;
BUREAU, L.-G. (12.027) ;
(*) CABRA, A.-F.-E. (10.515) ;
CARRE, L.-E.-R. (11.822) ;
(*) CARTON, J.-M.-A. (10.741) ;
(*) CHALTIN, L.-N. (9.920) ;
(*) CLOESEN, J.-H. (11.005) ;
(*) COLIN, L.-E.-A.-J.-M. (12.463) ;
(*) COLLYNS, J.-J.-L. (10.769) ;
COLMANT, F. (11. 293) ;
(*) CORNESSE, J.-P.-P.-F. (14.101).
(*) COSTERMANS, P.-M.-A. (10.333) ;
(*) COUPLET, E. (14.723) ;
(*) COUTURIEAUX, A.-C.-J.-B. (14.812) ;
(*) DAENEN, A.-M.-G. (9.792) ;
DE BORCHGRAVE D'ALTENA, F.-M.-L. (10.498) ;
(*) DECLAIRFAYT, L.-L.-R. (14.502) ;
DECLERCQ, G.-A. (10.289) ;
DE CROMBRUGGHE DE LOORINGHE, V.-A.-P.-J.-
G.-M. (11.720) ;
(*) DE GALLAIX, L.-A.-A. (12.078) ;
(*) DE HEMRICOURT DE GRUNNE, F.-G.-H. (14.201) ;
(*) DE LABARRE, A.-C. (13.617) ;
(*) DELADRIER, E.-T.-A. (22.580) ;
(*) DELATTRE, A.-F.-D.-A. (14.131) ;
(*) DELCOMMUNE, L. (15.214) ;
DELOBBE, H.-F.-F. (10.774) ;

- (*) DELONGUEVILLE, L.-J.-G. (14.031) ;
DE MEULEMEESTER, A.-J.-M.-G. (11.999) ;
- (*) DE MEULENAER, C.-H.-E.-E. (13.680) ;
- (*) DEMUENYNCK, A.-P.-G. (13.009) ;
- (*) DE POTTER, L.-P. (12.032) ;
- (*) DE RACHE, G.-V. (10.873) ;
- (*) DE ROUBAIX, E.-C.-F.-G. (13.525) ;
DESCAMPS, G.-R.-A. (9.743) ;
- (*) DEUSTER, F.-G. (11.020) ;
DEVERS, A.-C.-J.-A. (9.834) ;
DE WALSCHE, L.-D.-P. (11.414) ;
- (*) DHANIS, F.-E.-J.-M. (10.784) ;
- (*) DUBREUCQ, R.-E.-C.-L. (11.484) ;
DUPONT, H.-J. (12.218) ;
- (*) DUPUIS, P.-E.-J.-F. (12.170) ;
- (*) DUSART, C.-E. (10.080) ;
- (*) DUVIVIER, L.-L.-C. (11.179) ;
- (*) EMPAIN, E.-L.-J. [général intendant, 1914-18] ;
- (*) FIEVEZ, V.-L. (10.260) ;
- (*) FREITAG, E.-J. (11.300) ;
- (*) FURST, G.-A. (14.191) ;
- (*) GEHOT, G.-R.-M. (12.101) ;
- (*) GÉRARD, A.-G.-A. (11.857) ;
- (*) GHEUR, L.-J.-J.-M. (11.749) ;
- (*) GHISLAIN, L.-F. (9902) ;
- (*) GILLAIN, C.-C.-V. (10.325) ;
- (*) GILLIS DE SART-TILMAN, L. (9737) ;
- (*) GOSME, E.-J.-A.-P. (14.195) ;
- (*) GOUPDINNE, F.-L.-A.-V. (14.370) ;
- (*) GREVISSE, E.-E. (11.183) ;
- (*) HACKARS, H.-M. (14.720) ;
- (*) HANEUSE, L.-A.-M.-J. (9.410) ;
- (*) HANKENNE, L.-V.-J. (13.980) ;
HARFELD-COLONNA, F.-J. (11.967) ;
- (*) HAROU, V.-E.-J. (8808) ;
- (*) HECQ, C.-L.-M.-J. (10.700) ;

- (*) HELLEMANS, R.-D.-L. (13.455) ;
- (*) HENNEUSE, J.-A.-O. (10.015) ;
- (*) HENRY, E.-J.-M. (10.811) ;
- (*) HENRY, G.-L.-G. (14.413) ;
HENRY DE LA LINDI, J.-B.-J. (12.013) ;
- (*) HUYGHE DE MAHENGE, A.-C. (11.997) ;
- (*) JACQUES DE DIXMUDE, J.-M.-A. (9909) ;
- (*) JADOT, A.-H.-L. (14.324) ;
- (*) KESLER, J.-M. (14.425) ;
- (*) LALIEUX, E.-C.-A. (11.695) ;
- (*) LANTONNOIS VAN RODE, A.-B.-A. (8871) ;
- (*) LAPLUME, J.-H. (corps des volontaires congolais,
1914) ;
- (*) LEKEU, J. V. (11.705) ;
- (*) LEMAIRE, C.-F.-A. (10.738) ;
- (*) LE MARINEL, G.-E. (10.152) ;
- (*) LEMERY, E.-J.-G. (11.343) ;
- (*) LEQUEUX, A.-J.-M.-L.-L. (10.923) ;
- (*) LERCANGEE, E.-L. (11.882) ;
- (*) LESPAGNARD, E.-A.-F. (16.557) ;
- (*) LIBERT, A.-R. (14.202) ;
- (*) LIEBRECHTS, C.-A.-M. (10.002) ;
- (*) LIETARD, L. (17.827) ;
- (*) LOMBARD, R.-P.-E. (10.163) ;
- (*) LONG, A. (10.323) ;
- (*) LOSANGE, F.-V.-G. (12.772) ;
- (*) MAFFEI, J.-M.-A.-L. (12.384) ;
- (*) MALFEYT, J.-P.-F.-M. (10.638) ;
- (*) MARCHANT, A.-P.-L. (10.643) ;
- (*) MARDULIER, H.-C. (11.770) ;
- (*) MARTIN, L.-J.-J. (14.119) ;
- (*) MAUROY, F.-F.-V.-J. (12.752) ;
- (*) MEEUS, G.-L.-J.-M. (11.692) ;
- (*) MEISER, R.-J.-M.-J. (14.967) ;
- (*) MICHAUX, O.-J.-J. (11.321) ;
- (*) MICHEL, A. (14.671) ;

- (*) MISONNE, R.-P.-C.-J.-M. (officier auxiliaire, 1916-18) ;
MOLITOR, P.-F.-J. (11.486) ;
- (*) MOREAU, E.-A.-J. (14.863) ;
- (*) MORISSEAU, J.-E.-J. (10.548) ;
- (*) MORISSENS, G.-A.-H. (12.347) ;
- (*) MOULAERT, M.-T.-M. (13.749) ;
MULIER, E.-C.-M.-H.-G. (13.940) ;
- (*) MUNAUT, L.-H.-C. (11.721) ;
OLAERTS, G.-L. (11.673) ;
- (*) ORQUEVAUX, H. (14.724) ;
- (*) PIERS DE RAVESCHOT, A.-P.-L.-D.-M.-G. (officier auxiliaire, 1916-18) ;
- (*) PIMPURNIAUX, A.-F.-J. (11.295) ;
- (*) PIROT, J.-J. (13.419) ;
- (*) POIGNARD, F.-F.-C.-L. (15.341) ;
- (*) POORTMANS, E.-G.-J. (12.323) ;
- (*) PREUD'HOMME, L.-N. (12.319) ;
- (*) PREVOST, E.-L.-F.-G. (12.183) ;
- (*) RECLERCQ, M.-C.-E. (15.142) ;
- (*) RHODIUS, L.-M.-J.-G. (18.427) ;
- (*) RICHARD, E. (11.007) ;
- (*) ROULING, J.-H.-J. (12.796) ;
- (*) ROYAUX, L.-J. (12.709) ;
- (*) SAROLEA, L.-M.-A.-J. (12.946) ;
- (*) SAUBER, J.-D. (12.767) ;
- (*) SCHEERLINCK, J.-D. (11.230) ;
- (*) SCIUS, E.-J. (13.184) ;
- (*) SEREXHE, H.-L. (12.300) ;
- (*) SILLYE, A.-V.-M. (13.400) ;
- (*) SIMON, J.-B.-A. (10.983) ;
- (*) SMEYERS, J.-P. (13.648) ;
- (*) STERPIN, A.-A.-F. (10.894) ;
- (*) STIERS, L.-J.-T. (14.968) ;
STINGHAMBER, G.-M.-E.-J.-E.-J. (12.145) ;
- (*) THIEFFRY, E.-F.-E. (20.609) ;

- TILKENS, A.-C. (11.635) ;
(* THIRY, T.-E. (11.666) ;
(* TINANT, J.-T. (13.200) ;
(* TITECA, L.-A.-M.-J.-B. (14.320) ;
TOMBEUR DE TABORA, C.-H.-M.-E. (11.674) ;
(* TONNEAU, L. (11.049) ;
(* TRENTELS, H.-V. (11.381) ;
UYTTENHOVE, J.-J.-F. (13.089) ;
(* VAN BOXELAER, P.-B. (14.284) ;
(* VAN BREDAEL, C.-L.-F.-J.-O. (10.657) ;
(* VAN DAMME, P. (15.115) ;
(* VAN DE MOERE, P.-J. (11.619) ;
(* VAN DEN BROECK, L.-E.-J.-E. (11.763) ;
(* VAN DER LINDEN, S.-J.-J. (11.064) ;
(* VANDER MEYLEN, G.-E. (11.981) ;
(* VANDERMINNEN, A.-C. (10.293) ;
VAN DEUREN, P. (12.984) ;
(* VAN MEERBEECK, A.-V.-E. (11.033) ;
(* VAN MIEGHEM, L.-C.-U. (10.959) ⁽¹⁾ ;
(* VANNESTE, P. H. (14.754) ;
(* VAN WERT, J. (11.724) ;
(* VERBRUGGHE, G.-A.-J.-R. (11.092) ;
(* VEREYCKEN, J.-F.-S. (11.275) ;
(* VERGEYNST, R.-D.-O. (13.767) ;
(* VERITER, G. (14.135) ;
(* VERSCHULDEN, J.-B.-O. (11.428) ;
(* VERSTRAETEN, A.-L.-M.-C. (11.161) ;
(* WACQUEZ, F.-A.-F. (12.052)
(* WANGERMEE, E. (9.053) ;
(* WEYNS, A.-F.-G. (9.915) ;
(* WIENER, L.-E. (13.754) ;
(* WITTMANN, I.-A.-E. (12.091) ;
WOESTE, E. (12.882).

(¹) Il s'agit du commandant VAN MIEGHEM, et non MIEGHEM comme indiqué en tête de la notice biographique qui lui est consacrée dans le T. IV de la *Biographie coloniale belge*, col. 599.

B.

Les dossiers biographiques de certains officiers et sous-officiers que le Musée de l'Armée détient en pleine propriété — et dont il autorise volontiers la consultation par les chercheurs — comportent parfois des papiers d'intérêt historique dont quelques pionniers du Congo ou leur famille firent jadis remise à l'institution naissante (CHALTIN, ROM, docteur MEYERS, TOBBACK, etc.), en même temps que de souvenirs assurément plus spectaculaires de leurs campagnes en Afrique ⁽¹⁾. A ces rapports, carnets de route et relations de voyages, ordres de mission et cartes, sont venus s'ajouter par après des lettres autographes (avec ou sans valeur historique), des documents iconographiques et, souvent aussi, des articles biographiques extraits de revues ou de journaux qui, sans présenter le même intérêt intrinsèque, n'en constituent pas moins un utile instrument d'orientation.

La plupart de ces dossiers appartiennent à une série classée sous la rubrique CONGO-BIOGRAPHIES : les nom et initiales des prénoms du titulaire, suivis d'une analyse du contenu du dossier proportionnelle à l'intérêt qu'il nous a semblé devoir présenter pour les chercheurs, sont précédés du sigle CB. D'autres dossiers de pionniers coloniaux ont été imbriqués dans la série générale OFFICIERS (qui continue, par des dossiers plus ou moins factices, la collection fort incomplète des dossiers des 5.000 premiers officiers de notre armée), où ils peuvent être aisément repérés grâce au sigle O suivi du numéro matricule du titulaire. L'intérêt en est souvent réduit à quelques documents qui concernent la carrière de celui-ci en dehors de ses activités au Congo, parfois à de simples coupures de presse, voire à un faire-part mortuaire ou aux textes de discours prononcés lors de l'inauguration d'un mémorial.

⁽¹⁾ A cette époque n'existait pas encore la dernière née des sections du Musée royal du Congo belge à Tervuren : la section historique.

Dans l'une et l'autre séries (il y a chevauchement entre elles pour certaines biographies), nous nous sommes bornés à signaler, voire à analyser les pièces d'archives et, d'une manière générale, les documents jugés les plus intéressants, et à pointer des noms-repères géographiques et historiques.

- (O) BARTÈLS, Eugène-T.-J. (8759) ;
- (CB) BERTRAND, Alexis-Félicien ;
- (CB) BRASSEUR, Clément ;
- (CB) BROHEZ, Modeste ;
- (CB) CABRA, Alphonse-F.-E. ;
- (CB-O) CAMBIER, Ernest-F. (7413) ;
- (CB) CASSART, Florent ;
- (CB) CERCKEL, Edgard ;
- (CB) CHALTIN, Louis-N. :
 - Croquis de la bataille de Redjaf exécuté le soir même des 17-18 février 1897 ;
 - Lettres (1921 et 1927) (drapeaux pris aux Derviches) ;
- (CB-O) COLMANT, Florent (11.293) ;
- (O) CORNESSE, Joseph-P.-P.-F. (14.101) ;
- (CB) DE BRUYNE, Henri-A. (sergent) :
 - L'une de ses dernières lettres (Kasongo, 8 août 1892) : « Ici, on est privé de tout ; c'est un vrai rendez-vous de privations et de tribulations » ; LIPPENS, malade, est un otage aux mains de Sefu ;
- (CB) DEISSER, Jean-J.-L.-D. ;
- (CB) DELCOMMUNE, Alexandre ;
- (CB) DEUSTER, Ferdinand-Guillaume ;
- (CB) DHANIS, Francis-E.-J.-M. :
 - Deux lettres de Zanzibar (1885) où, avec l'expédition BECKER, il attendait le résultat de la Conférence de Berlin ;

— Deux lettres du Lualaba, dont il était commissaire de district, au lieutenant MICHAUX, commandant le détachement de n'Gandu sur le Lomami (1892) ;

— Nombreux extraits de son *copy-book* de décembre 1898 : instructions au docteur MEYERS pour marcher sur Kambare et attaquer la ville ;

— Lettre de félicitations à MEYERS pour la reprise de Kambare et le succès du combat de Bwana Debwa (1899) ;

(CB) DOQUIER ⁽¹⁾, J.-P. Henri :

— Journal de voyage (2 mai-29 novembre 1891), daté d'Albertville, mars 1893 ;

— Lot de 33 lettres et cartes à sa sœur (29 avril 1891 au 2 novembre 1896) ;

— Lettres et documents officiels relatifs à sa mort (1896).

(CB) DRYEPONDT, Gustave (docteur) ;

(O) DUBREUCQ, René-E.-C.-L. (11.484) ;

(CB) DUGNOLLE, Jules-Ghislain ;

(O) FIVE, Gustave-G.-E. (8614) ;

(O) FRANCOU, Émile (10.825) ;

(CB) FROMONT, J.-Florent :

— Une lettre de Moliro (1896) au sujet d'une révolte de soldats indigènes et de la mort de STEVELINCK ;

(O) GILLAIN, Cyriaque-Cyprien-Victor (10.325) ;

(CB) GLORIE, Charles-Adelin ;

(CB) GORIN, Florent-Joseph-Charles ;

(CB) GUSTIN, Gustave ;

(CB) HANEUSE, Louis ;

(O) HANOLET, Léon-C.-E. (10.686) ;

⁽¹⁾ Et non DOQUIER (*Biographie Coloniale Belge*, T. II, col. 294-297).

(CB) HANSSSENS, Edmond-W. ;

(CB) HECQ, Célestin-L.-M.-J. :

— Sept lettres (du 16 juillet 1894 au 14 avril 1899) : en résidence chez le sultan SEMIO ;

(CB) HENRY DE LA LINDI, J.-B.-Josué ;

(CB-O) JACQUES DE DIXMUDE, J.-M.-Alphonse (9.909) :

— Lettre de Zanzibar (9 mai 1894) : annonce au Comité de la Société antiesclavagiste son retour et celui de RENIER et DOQUIER, ses adjoints, et raconte sa lutte contre MOUHINA, lieutenant de Rumaliza ;

(CB) JOBE, Joseph-Antoine ;

(CB) JOUBERT, Léopold-Louis (capitaine) (voir aussi la correspondance de J. DOQUIER citée plus haut : 1891 à 1893) ;

(CB) LA HAYE, Jules-Joseph :

— Une lettre de Nyangara (mai 1899) : ravitaillement de l'expédition du Nil ;

(O) LAHURE, Auguste-L.-F. (6055) :

— Se trouvent classés dans le dossier de L. MATON, cité plus bas, le rapport de sa mission au Sahara-Tekna-Cap Juby et au Maroc (1888), ainsi que sa correspondance en tant que membre du Comité directeur de l'Association africaine et congolaise de la Croix-Rouge dont il fut l'un des fondateurs (1889) ;

(O) LANTONNOIS VAN RODE, Albert-B.-A.(8871) ;

(CB) LAPLUME, Jules :

— Lettres (1921) : circonstances de la capture par lui d'armes des Derviches à Bedden et Redjaf (1897) ;

— Itinéraire vers le Nil de l'expédition
CHALTIN en 1897 (de Dongu à Bedden) ;

- (O) LEKEU, Joseph-Victor (11.705) ;
- (CB) LEMAIRE, Charles-F.-A. ;
- (CB) LEMERY, Émile-J.-G. ;
- (CB) LIEBRECHTS, Charles-A.-M. ;
- LIBERT, Alfred-Richard (voir : campagnes
coloniales 1914-18) ;
- (CB) LISFRANC, Achille-Omer ;
- (CB) LOCHTMANS, Arthur-Julien ;
- (CB) LONEUX, M.-E.-I.-Joseph :

— Lot de documents relatifs à son engage-
ment dans la Force Publique et à sa désigna-
tion pour Luigomo (1905) ;

- (CB) LOTAR, Léon ;
- (CB) LOTHAIRE, Hubert ;
- (CB) MAHUTE, Édouard-Ferdinand :

— Six lettres (du 19 août 1889 au 25 octobre
1891) : la vie militaire à Boma en 1889 ; la
« diplomatie pacifique » exigée par l'É.I.C. ;
le camp de Basoko ; l'expédition de la Sankuru
avec GILLAIN ; l'incident STANLEY-BARTTE-
LOT-JAMESON à Riba-Riba ; etc. ;

- (CB) MALFEYT, Justin-P.-F.-M. ;
- (O) MATON Louis-E.-A. (6655) :

— Mis à la disposition du Roi de 1888 à
1894, il fut notamment chargé par lui de
rédiger les statuts et d'organiser l'Associa-
tion africaine et congolaise de la Croix-Rouge
dont il fut le trésorier (agenda pour 1888,
correspondance avec le comte John d'OUL-
TREMONT et A. LAHURE cité plus haut ; pro-
jets de constitution de la Société anglo-

- belge-africaine et de l'Association coloniale de la Croix-Rouge en 1888, etc) ;
- (CB) MEYERS, J. (docteur) :
- *Copy-book* (du 5 décembre 1898 au 19 janvier 1899) : ordres pour le détachement en marche contre les révoltés ; dépêches aux commandants DHANIS, LEMAIRE et SUNDT ;
 - Éloge de MEYERS par DOORME au sujet des combats de Bokko et de P. Kkunda (1897-1898) ;
- (CB-O) MICHAUX, Oscar-J.-J. (11.321) :
- Lettres du gouverneur général T. WAHIS : le commissaire de district aux Falls reçoit le commandement des opérations contre les Batétéla (26 octobre 1896) ; félicitations pour le succès remporté à Kahoa, etc.
 - Jugement du Tribunal d'Appel de Boma concernant N'Fuku que défendait MICHAUX (1889), etc. ;
- (O) MICHEL, Victor-Léonard (8760) ;
- (CB) MILZ, Jules-Alexandre ;
- (CB-O) MOLITOR, Philippe-F.-J. (11.486) ;
- (CB) MULLER, Emmanuel-C.-M.-H.-G. :
- Cahier de notes : Voyage et séjour au Congo (17 septembre 1899 au 22 novembre 1902) ;
 - Cahier : Itinéraires de la Commission de délimitation du Nord magnétique (21 octobre 1900 au 3 février 1901 : Mpweto-Kassongo) ; chaque itinéraire est illustré d'un croquis qui complètent de nombreuses explications ;
 - Textes de causeries inédites sur l'É.I.C. et la Force Publique (vers 1905) ;
 - Correspondances diverses : voir campagnes coloniales 1914-18 ;

- (O) OLAERTS, Guillaume-Léopold (11.673) ;
(CB) PALATE, Dieudonné-C.-J. (sergent) ;
(CB) PONTHER, Pierre-Joseph ;
(O) RENIER, Gustave-F.-J. (11.693) ;
(CB) ROM, Auguste-Théophile-Léon :
— Notes dactylographiées : Mes services
au Congo de février 1886 à décembre 1907
(résumé de ses 6 termes) ;
— Lettre de chef arabe ;
- (CB) ROULING, Jean-H.-J. ;
(CB-O) ROYAU, Louis-Joseph (12.709) ;
(O) SILLYE, Albert-V.-M. (13.400) ;
(O) STERPIN, Abel-A.-F. (10.804) ;
(CB) STÖCKEL, J.-F.-V.-V. (officier danois, com-
pagnon de STANLEY) ;
(CB) TERNEUS, Germain ;
(O) TILKENS, Auguste-C. (11. 635) ;
(CB) TOBBACK, J.-Nicolas :
— Journal 1889 de l'expédition J. BECKER
(à laquelle il fut adjoint en novembre 1888) ;
prise et reprise de matériel, achat et échange
d'ivoire, caravanes, etc. ;
— Copy-book (9 avril au 14 juin 1888) :
correspondance avec le gouverneur général
et le commissaire de district ;
— Cahier de notes et papiers divers : prêts
de marchandises ; procès-verbaux de palabres
et de remise et reprise de marchandises
destinées à l'achat d'ivoire aux Falls ; instruc-
tions pour le service aux Falls ; détachements
de la Force Publique ; rapports politiques ;
pièces comptables (magasins) ; fortifications,
etc. ;
— Correspondances du gouverneur général
C. JANSSEN et du vice-gouverneur général

LEDEGANCK (1888-89) ; de l'inspecteur d'État COQUILHAT, du secrétaire général WAHIS et de l'administrateur général VAN EETVELDE au sujet de sa mission aux Falls (1890) ; lettres et billets du sous-lieutenant HENRY, du sous-intendant L.-J. COPPÉE et du sergent, puis sous-lieutenant MICHIELS, de la Force Publique, au sujet de la récolte de l'ivoire et du recrutement et du travail des indigènes (1891-1893) ; lettres de HODISTER, G. JOURET, du sous-lieutenant H. DE KEYSER, et de l'inspecteur d'État G. FIVÉ (après la bataille des Falls, 23 mai 1893) ; correspondance avec T. DE KOOIMAN, représentant de la *Nieuwe Afrikaansche Handels-Genootschap* aux Falls (1889), et avec T. DE DRAG. LERMAN aux Falls (1890) à propos du marché de l'ivoire ; lettres de chefs arabes, etc. ;

- (O) TOMBEUR DE TABORA, Charles-H.-M.-E. (11.674) ;
- (O) TONGLET, Ernest-Fernand (11.664) ;
- (O) TONNEAU, Léon (11.049) ;
- (CB) VALCKE, Louis-P.-A.-L.-M. ;
VAN CAUTEREN, Willy (voir : corps des Volontaires congolais, 1914) ;
- (CB) VAN DE KERCHOVE, Paul ⁽¹⁾ :
 - Memento 1890 (nombreuses notes : journal de campagne) ;
 - Notes sur la « langue congolaise » ;
 - Carte de l'É.I.C. ayant servi aux trans-

⁽¹⁾ De cet ancien officier des Zouaves pontificaux, le M. R. A. possède le brevet de sous-lieutenant (1867). Des autres volontaires de l'armée papale qui servirent la cause de la Société antiesclavagiste en Afrique centrale (BURDO, D'HOOP, HODISTER, etc.), on trouvera les feuillets d'enrôlement aux Zouaves pontificaux dans la matricule générale de ce corps, que le Musée conserve en sa section d'archives.

ports de la Société antiesclavagiste de Belgique ;

(CB-O) VAN DE MOERE, Philibert-J. (11.619) :

— Notes biographiques dactylographiées ;

— Carnet de route : District du lac Léopold II. Inongo (aide-mémoire : itinéraires et emploi du temps du 1^{er} décembre 1906 au 27 décembre 1908 ; prescriptions administratives, etc.) ;

VANDER GRACHT, H.-O. (voir : corps des Volontaires congolais, 1914) ;

(CB) VANDERSLYEN, Victor ;

(CB) VAN GELE, Alphonse-C. ;

(CB) VERBRUGGHE, Gustave-A.-J.-R. :

— Carnet de notes (géographie : le bassin et les affluents du Congo vers 1888 ; lexique, etc.) ;

(M) WAHIS, Théophile-T.-J.-A. ⁽¹⁾ :

— Correspondance avec le commandant O. MICHAUX (du 2 octobre 1896 au 18 novembre 1896 et 14 mars 1913) (cfr. dossier MICHAUX cité plus avant) ;

(M) WALTON, Émile-H.-J.-M. ;

(O) WANGERMEE, Émile-A.-M. (9053) ;

WARZEE (voir : campagnes coloniales 1914-18).

4^o *La Force Publique.*

Plusieurs dossiers :

— Organisation (principes — conférences, etc.) ;

(1) Pour rappel : sur cet ancien officier de la campagne du Mexique (1864-67), ainsi que sur DUTALIS, FOURDIN, WALTON et WAUTIER qui y participèrent, quelques renseignements biographiques sont à puiser dans la matricule générale du corps des volontaires belges pour le Mexique (archives du M. R. A.).

— Avancement et avantages (Charte coloniale, art. 33) ;

— Participation aux campagnes coloniales 1914-1918 (en Rhodésie, au Cameroun et dans l'Est africain allemand) ;

— Rapport de mission en Afrique orientale allemande, par le commandant R. VAN OVERSTRAETEN, 1^{er} septembre 1917 (étude sur la campagne des troupes britanniques en Afrique orientale, en vue de l'organisation de la défense du Congo (dactylogr.) ;

— Ordres de troupes (1920) ;

— Aperçu historique des opérations militaires dans les districts de Sankuru et de l'Équateur, 1920-1921, par le major HUBERT (manuscrit), etc.

Il s'agit, en ordre principal, des papiers laissés par le major A. R. LIBERT, qui fut chef d'état-major de la brigade sud lors de la marche victorieuse de celle-ci sur Tabora, puis chef d'état-major du colonel HUYGHE lors de l'avance de ses troupes vers Mahenge (1916-1918)

— Documentation précise, comportant de nombreuses cartes ainsi que des témoignages précieux, réunie en vue de sa collaboration à l'ouvrage : « Les Campagnes coloniales belges. 1914-1918 » (Bruxelles 1927-1932) ; — et par le général E. MULLER (correspondances officielles et privées).

5^o *La Croix-Rouge du Congo* (1888).

Organisation de l'Association africaine et congolaise de la Croix-Rouge en 1888. Voir dossier, déjà cité, de l'intendant en chef L.-E.-A. MATON (0.6655).

* * *

Deux sources de documentation restent à citer au point de vue qui nous occupe : non point qu'il s'agisse

de l'œuvre coloniale belge en Afrique centrale, mais parce que plusieurs pionniers et artisans de cette œuvre — et non des moindres — intervinrent dans l'organisation et la constitution du Corps des volontaires belges qui, sous le nom de LÉGION BELGE CONTRE LES BOXERS, était prête à partir pour la Chine en 1900 (HANEUSE, COLMANT, BARTELS, etc.), ou firent partie du glorieux CORPS DES VOLONTAIRES CONGOLAIS de CHALTIN en 1914 (LOTAR, VANDER GRACHT, LAPLUME, etc.). Sous cet angle aussi, ces dossiers — surtout ceux de la Légion belgo-chinoise — contiennent quelques lettres intéressantes de vétérans du Congo.

Nous ne pouvons terminer cette notice — dont on a voulu faire avant tout, répétons-le, un fil conducteur pour les historiens et les chercheurs — sans attirer l'attention de ceux-ci sur les richesses iconographiques du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire. A côté de ce qu'ils peuvent trouver dans le cadre forcément limité des collections exposées en la section du Congo, un Cabinet d'estampes leur offre les ressources de nombreuses séries de portraits et d'épisodes des campagnes livrées sur le sol africain de 1885 à 1944.

12 février 1958.

CLASSE DES SCIENCES NATURELLES
ET MÉDICALES

KLASSE VOOR NATUUR- EN GENEESKUNDIGE
WETENSCHAPPEN

Séance du 18 janvier 1958.

La séance est ouverte à 14 h 30.

Le directeur sortant, M. P. Gérard, président de l'Académie pour 1957, et le directeur de la Classe pour 1958, M. L. Hauman, échangent les compliments d'usage.

Sont en outre présents : MM. H. Buttgenbach, A. Duren, J. Gillain, R. Mouchet, G. Passau, W. Robijns, V. Van Straelen, membres honoraires et titulaires ; MM. B. Aderca, P. Brutsaert, L. Cahen, A. Castille, P. Gourou, J. Jadin, J. Kufferath, A. Lambrechts, J. Lebrun, J. Lepersonne, G. Neujean, J. Opsomer, M. Sluys, J. Thoreau, R. Vanbreuseghem, Ch. Van Goidsenhoven, J. Van Riel, membres associés ; MM. C. Donis, A. Fain, G. Sladden, membres correspondants, ainsi que MM. E.-J. Devroey, secrétaire perpétuel, et M. Walraet, secrétaire des séances.

Excusés : MM. P. Brien, A. Dubois, P. Fourmarier, P. Staner.

Bienvenue.

Le *Président* souhaite la bienvenue à M. J. Lebrun, qui assiste pour la première fois aux réunions de la Classe.

Commission administrative.

Le *Secrétaire perpétuel* annonce que :

1^o Par arrêté royal du 19 décembre 1957, M. O. Louwers, membre titulaire de la Classe des Sciences morales et politiques, a été élevé à l'honorariat ;

Zitting van 18 januari 1958.

De zitting werd geopend te 14 u 30.

De uittredende directeur, de H. P. *Gérard*, voorzitter der Academie in 1957, en de directeur der Klasse voor 1958, de H. L. *Hauman*, wisselen de gebruikelijke gelukwensen.

Aanwezig: De HH. H. Buttgenbach, A. Duren, J. Gillain, R. Mouchet, G. Passau, W. Robijns, V. Van Straelen, ere- en titelvoerende leden: de HH. B. Aderca, P. Brutsaert, L. Cahen, A. Castille, P. Gourou, J. Jadin, J. Kufferath, A. Lambrechts, J. Lebrun, J. Lepersonne, G. Neujean, J. Opsomer, M. Sluys, J. Thoreau, R. Vanbreuseghem, Ch. Van Goidsenhoven, J. Van Riel, buitengewone leden; de HH. C. Donis, A. Fain, G. Sladden, corresponderende leden, alsook de HH. E.-J. Devroey, vaste secretaris, en M. Walraet, secretaris der zittingen.

Verontschuldigd: De HH. P. Brien, A. Dubois, P. Fourmarier, P. Staner.

Welkomstgroet.

De *Voorzitter* richt een welkomstgroet tot de H. J. *Lebrun* die voor het eerst aan de vergaderingen der Klasse deelneemt.

Administratieve mededeling.

De *Vaste Secretaris* deelt mede dat:

1^o Bij koninklijk besluit van 19 december 1957 de H. O. *Lowwers*, titelvoerend lid der Klasse voor Morele

2^o Par arrêté ministériel du 8 janvier 1958, la démission de M. E. Divoire, membre associé de la Classe des Sciences techniques a été acceptée ;

3^o Par arrêté ministériel du 11 janvier 1958, le mandat de MM. G. Smets et W. Robijns, membres sortants de la Commission administrative, a été renouvelé pour un terme de trois ans, à partir du 1^{er} janvier 1958.

A propos de deux éponges du Tanganika.

En l'absence de l'auteur, le *Secrétaire perpétuel* dépose une étude de M. P. Brien, intitulée comme ci-dessus (voir *Bull.*, p. 328).

Ce travail sera publié dans les *Mémoires in-8^o*.

Bilan de la Riboflavine chez le Congolais.

Se ralliant aux avis des deux rapporteurs, MM. A. Dubois et A. Lambrechts, la Classe décide de ne pas publier, dans sa forme actuelle, le travail de M. P. DE SMET intitulé comme ci-dessus. Des suggestions seront présentées à l'auteur en vue d'une refonte éventuelle de son étude.

Histoire du Laboratoire médical et de l'Institut de Médecine « Princesse Astrid » à Léopoldville.

Sur avis défavorable des deux rapporteurs, MM. A. Dubois et G. Neujean, la Classe décide de ne pas publier l'étude intitulée comme ci-dessus.

Cycle exo-érythrocytique du genre *Plasmodium*.

M. G. Neujean présente une étude de M. R.-S. BRAY, intitulée : « *Studies of the exo-erythrocytic cycle in the Genus Plasmodium* », qui a été adressée en hommage à

en Politieke Wetenschappen, tot het erelidmaatschap verheven werd ;

2^o Bij ministerieel besluit van 8 januari 1958 het ontslag van de H. E. Divoire, buitengewoon lid der Klasse voor Technische Wetenschappen, aanvaard werd ;

3^o Bij ministerieel besluit van 11 januari 1958 het mandaat van de HH. G. Smets en W. Robijns, uittredende leden der Bestuurcommissie, met een termijn van drie jaar verlengd werd, vanaf 1 januari 1958.

Over twee sponzen van het Tanganika-meer.

In afwezigheid van de auteur, legt de *Vaste Secretaris* een studie neer van de H. P. Brien getiteld : « A propos de deux éponges du Tanganika » (zie blz. 328).

Dit werk zal opgenomen worden in de *Verhandelingenreeks in-8^o*.

Overzicht der Riboflavine bij de Congolezen.

Zich aansluitend bij het voorstel der twee verslaggevers, de HH. A. Dubois en A. Lambrechts beslist de Klasse het werk van de H. P. DE SMET, getiteld : « Bilan de la Riboflavine chez les Congolais » niet uit te geven in zijn huidige vorm.

Voorstellen zullen aan de auteur gedaan worden met het oog op een herwerking van de studie.

Geschiedenis van het Geneeskundig Laboratorium en het Instituut voor Tropische Geneeskunde « Prinses Astrid » te Leopoldstad.

Op ongunstig advies van de twee verslaggevers, de HH. A. Dubois en G. Neujean, beslist de Klasse het werk : « Histoire du Laboratoire médical et de l'Institut de Médecine tropicale « Princesse Astrid » à Léopoldville niet uit te geven.

Exo-erythrocytische cyclus van het genus *Plasmodium*.

De H. G. Neujean stelt een studie voor van de H. R.-S. BRAY, getiteld : « *Studies on the exo-erythrocytic cycle in the*

notre Compagnie par la *London School of Hygiene and Tropical Medicine* (voir p. 243).

Surfaces d'érosion des plateaux de l'Ituri.

M. J. Lepersonne donne connaissance d'une étude de M. R. V. RUHE, intitulée : « *Erosion surfaces of the Ituri (Belgian Congo) — Reply to J. LEPERSONNE* ».

Cette étude constitue une réponse à l'analyse critique d'un travail de cet auteur (voir *Bull.*, 1956, pp. 596-621).

Les observations soulevées feront l'objet d'une prochaine communication.

**Stimulation de la germination des semences
de *Panicum maximum*.**

M. J.-E. Opsomer présente une communication intitulée comme ci-dessus (voir p. 330).

Enquête anthropologique au Ruanda.

Le *Secrétaire perpétuel* informe la Classe que M^{me} N. PETIT-MAIRE — HEINTZ, bénéficiaire d'une subvention de l'A. R. S. C. en vue d'une mission anthropologique au Ruanda, a annoncé son rapport à notre Compagnie pour le 1^{er} mars prochain.

Demande de subvention.

Sur proposition de M. P. Gérard, la Classe émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention à M. le D^r CH. MARIT, prosecteur d'anatomie à l'Université Libre de Bruxelles, en vue d'une mission anatomo-anthropologique en Afrique, ayant pour but l'étude de la structure cardiaque chez l'Européen et chez l'Africain et éventuellement chez les singes.

Genus Plasmodium», en die aan ons Genootschap werd aangeboden door de *London School of Hygiene and Tropical Medicine* (zie blz. 243).

Afslijpingsvlakken der hoogvlakten van Ituri.

De H. J. Lepersonne geeft kennis van een studie van de H. R.-V. RUHE, getiteld: «*Erosion Surfaces of the Ituri (Belgian Congo) — Reply to J. LEPERSONNE*». Deze studie is een antwoord op een kritisch overzicht van een werk van deze auteur (zie *Meded.*, 1956, blz. 596-621).

Deze opmerkingen zullen het voorwerp uitmaken van een volgende mededeling.

**Verhoging van de kiemkracht der zaden van
Panicum maximum.**

De H. J.-E. Opsomer stelt een mededeling voor, getiteld: «*Stimulation de la germination des semences de Panicum maximum*» (zie blz. 330).

Antropologisch onderzoek in Ruanda.

De *Vaste Secretaris* deelt de Klasse mede dat M^w N. PETIT-MAIRE — HEINTZ die, met het oog op een antropologische zending in Ruanda een toelage van onze Academie ontving, haar verslag tegen 1 maart aan ons Genootschap zal toesturen.

Toelage-aanvraag.

Op voorstel van de H. P. Gérard geeft de Klasse een gunstig advies over het verlenen van een toelage aan de H. D^r CH. MARIT, prosector voor ontleedkunde bij de Vrije Universiteit te Brussel, met het oog op een anatomo-antropologische zending in Afrika, ter bestudering van de hartstructuur der Europeanen en der inlanders, en eventueel der apen

Vœu concernant l'alcoolisation du Congo belge
et du Ruanda-Urundi.

Le *Secrétaire perpétuel* transmet les informations suivantes de M. le Ministre des Colonies, en réponse au *vœu* émis par la Classe en sa séance du 16 février 1957 (*Bull.*, 1957, pp. 440-442) :

« Une commission a été chargée d'étudier le problème de la vente et du débit des boissons alcooliques au Congo et un projet de décret sera présenté au Conseil colonial.

» Il n'est nullement question d'autoriser la vente ou le débit de spiritueux aux autochtones pas plus que cette vente ou ce débit ne sont autorisés actuellement par l'ordonnance-loi n° 33/195 du 10 juillet 1957.

» Il est à remarquer qu'un régime analogue à celui instauré en Belgique aurait pour résultat paradoxal de favoriser l'alcoolisme en autorisant les autochtones à acheter des spiritueux, ce qui leur est interdit actuellement.

» Le problème de l'alcoolisme au Congo est en réalité le problème du relèvement du niveau de vie, d'une politique de logement, de la bonne éducation, des distractions saines que l'Administration s'efforce à promouvoir. En outre, une propagande anti-alcoolique est faite par tous les moyens disponibles.

» En ce qui concerne les autres *vœux* émis par l'Académie royale des Sciences coloniales, il est signalé que l'ivresse publique est sévèrement réprimée et que les heures d'ouverture des débits de boissons sont réglementées ».

Hommage d'ouvrages.

Aangeboden werken.

De notre confrère M. M.
Denaeyer :

Van onze confrater de H. M.
Denaeyer :

**Wens betreffende het drankmisbruik
in Belgisch-Congo en in Ruanda-Urundi.**

De *Vaste Secretaris* maakt volgende inlichtingen over van de H. Minister van Koloniën, in antwoord op de wens uitgedrukt door de Klasse op haar zitting van 16 februari 1957 (zie *Meded.*, 1957, blz. 440-442) :

« Een commissie werd er mede gelast het vraagstuk van de verkoop en de afzet der alcoholhoudende dranken in Congo te onderzoeken, en een ontwerp van decreet zal aan de Koloniale Raad voorgelegd worden.

» Het is volstrekt niet de bedoeling de verkoop of de afzet van spiritualiën aan de inlanders toe te laten, evenmin als deze verkoop of afzet thans door de Beschikingswet n^o 33/195 van 10 juli 1957 toegelaten is.

» Er dient opgemerkt dat het invoeren van een regime zoals dit in België bestaat het paradoxale resultaat zou hebben het drankmisbruik te bevorderen, door de inlanders toe te laten spiritualiën te kopen, wat hun thans verboden is.

» In feite herleidt zich het probleem van het drankmisbruik in Congo tot het vraagstuk der verhoging van de levensstandaard, der huisvestingspolitiek, der opvoeding, der gezonde ontspanning, die de administratie zich beijvert te bevorderen.

» Daarenboven wordt met alle beschikbare middelen de propaganda tegen het drankmisbruik gevoerd.

» Wat de andere wensen betreft, uitgedrukt door de Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen, dient er op gewezen dat de openbare dronkenschap streng beteugeld wordt en dat de openingsuren de drankslijterijen gereglementeerd zijn ».

De zitting werd geheven te 15 u 05.

DENAEYER, M., Les syénites métasomatiques de Kirumba (Kivu) et le caractère potassique des laves des Virunga (Extrait des Comptes rendus des Séances de l'Académie des Sciences, séance du 21 octobre 1957).

Le *Secrétaire perpétuel* dépose
ensuite sur le bureau les ouvra-
ges suivants :

De *Vaste Secretaris* legt daar-
na volgende werken op het
bureau neer :

BELGIQUE — BELGIË

- ADAM, W., Mollusques quaternaires de la région du lac Edouard, (Institut des Parcs nationaux du Congo belge, Exploration du Parc national Albert, Bruxelles, 1957, 172 pp., 9 planches).
Third international conference on biochemical problems of lipids (26th to 28th of July 1956). The Blood Lipids and the clearing factor (Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten, Klasse der Wetenschappen, Paleis der Academiën, Brussel, 1957, 418 pp., graph. et tableaux).
- GRÉGOIRE, Ch. et JOLIVET, P., Coagulation du sang chez les arthropodes. Exploration du Parc national Albert, 2^e série, fasc. 4 (Bruxelles, 1957, 42 pp., 9 planches).
- I. N. É. A. C., L'Institut national pour l'Étude agronomique du Congo belge, son but, son programme, ses réalisations (Bruxelles, 1957, 156 pp., photos, cartes et tableaux).
- INFORCONGO, Pour connaître le Congo, fasc. 6, Renseignements commerciaux relatifs aux principales productions du Congo belge et du Ruanda-Urundi (Bruxelles, 1957, 67 pp., tableaux et photos).
- VERBEKE, R. (Dr), Bijdrage tot de kennis van de pathogenese der ftise. Proefschrift tot het verkrijgen van de graad van geaggregeerde van het hoger onderwijs in de inwendige siekten (pneumologie) (Universiteit te Gent, 1957, 178 pp., photos).

EUROPE — EUROPA

FRANCE — FRANKRIJK

LECLERCQ, René, Guide théorique et pratique de la recherche expérimentale (Gauthier-Villars, Paris, 1958; 136 pp.).

GRANDE-BRETAGNE — GROOT BRITANNIË

BRAY, R., Studies on the exo-erythrocytic cycle in the genus *Plasmodium* (London School of Hygiene and tropical Medicine, Memoir 12, Londres, Lewis, 1957, 192 pp.).

U. R. S. S. — U. S. S. R.

Ministère de la Santé publique d'U. R. S. S. : Recueil des travaux sur la lèpre, 2^e vol. (Astrakan, 1957, 460 pp., fig.).

AFRIQUE — AFRIKA

TANGANYIKA TERRITORY

East-Central Regional Committee for Geology : Reprints from First Meeting (Dares Salam, 1957).

AMÉRIQUE — AMERIKA

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE — VERENIGDE STATEN
VAN AMERIKA

BARTLETT, H., Fire in relation to primitive Agriculture and graning in the tropics, Annotated Bibliography, vol. II A-G, Tropics in general ; H-J, South Asia and Oceania (Ann Arbor, University of Michigan, Department of Botany, 1957, 873 pp.).

La séance est levée à 15 h 05.

P. Brien. — Présentation d'une étude, intitulée
« A propos de deux éponges du Tanganika »,
en collaboration avec M^{me} D. Govaert-Mallebrancke.

S. MOORE, dans « *The Tanganyika Problem* », signale une espèce d'éponge caractéristique de ce lac, décrite et déterminée par R. EVANS (1899), étudiée par KIRKPATRICK (1906) et JAFFÉ (1916).

Selon ces auteurs, cette éponge aurait la particularité de produire des gemmules à coque mince et souple. Or, sous le même nom ont été réunies deux espèces, qui se distinguent par les spicules, la spiculation, l'histologie. Ces deux espèces sont décrites et dénommées : *S. Moorei* (EVANS) et *S. Uvirae* (BRIEN-MALLEBRANCKE). Ni l'une ni l'autre ne produisent des gemmules.

Ce qui fut considéré être des gemmules molles sont des larves. Tenant compte de ce que l'on connaît actuellement des éponges dulcicoles, il semble bien que les éponges vivant en conditions d'eaux constantes ne forment pas de gemmules. La gamétogénèse à partir de cellules amœbocytes primordiales est décrite ainsi que la fécondation.

Ce mémoire comporte les subdivisions suivantes :

- I. Deux formes de *Spongilla Moorei*.
 - II. Caractères histologiques de *S. Moorei* et *S. Uvirae*.
 - III. Gemmulation.
 - IV. La gamétogénèse.
 - V. Fécondation.
- Bibliographie.

9 janvier 1958.

G. Neujean. — Présentation de
« Studies on the Exo-Erythrocytic cycle
in the Genus *Plasmodium* », par R.-S. Bray.

Ce mémoire, reçu en hommage à l'Académie royale des Sciences coloniales, est le douzième publié par les soins de la *London School of Hygiene and Tropical Medicine*.

L'auteur présente en 156 pages suivies d'une bibliographie qui occupe 28 pages, un tableau des connaissances actuelles concernant le cycle exo-érythrocytique du genre *Plasmodium* tant pour les parasites aviaires que pour ceux des mammifères.

Un excellent historique retrace les multiples recherches qui ont amené à la découverte du cycle exo-érythrocytique et à la révision de nos conceptions en matière de paludologie.

Chaque espèce est étudiée du point de vue de la morphologie, de la chimiothérapie et de l'immunologie.

Les mécanismes pathogéniques, le problème des rechutes ainsi que la culture des divers plasmodiums sont discutés en détail.

Le mémoire se termine par une discussion sur la taxonomie des hémosporidales en général et la classification des espèces connues de plasmodiums en fonction de leur biologie propre et des hôtes parasités.

En résumé, ce travail est précieux pour qui veut se faire une bonne idée des acquisitions des dernières années dans ce secteur de la protozoologie.

18 janvier 1958.

**J.-E. Opsomer et F. Bronckers. — Stimulation
de la germination des semences de *Panicum maximum*.**

(Note préliminaire).

Panicum maximum ou Herbe de Guinée est une Graminée fourragère de valeur, couramment utilisée par les éleveurs de plusieurs régions tropicales et subtropicales. Le pouvoir germinatif de ses semences est malheureusement très faible. Les graines fraîches ne donnent généralement guère plus de 2-3 % de germination. On ne peut espérer un pourcentage appréciable, de l'ordre de 40-50 % que l'on ne dépasse d'ailleurs pas, qu'après un an et plus de conservation.

Il y a donc un intérêt réel à pouvoir stimuler la germination. Le Laboratoire de Phytotechnie tropicale de Louvain poursuit diverses recherches de longue durée sur les plantes fourragères congolaises. En attendant, nous avons cru utile de signaler quelques résultats obtenus par divers traitements des graines. Ces résultats, tout en étant provisoires, sont cependant réels. Il ne reste qu'à faire quelques mises au point des méthodes, pour obtenir le maximum d'efficacité et d'économie, et si possible pour les simplifier. Il sera nécessaire aussi de poursuivre la culture des plantules obtenues, afin d'examiner l'influence des traitements sur le développement ultérieur, la productivité et la composition chimique. On peut, en effet, s'attendre à un effet stimulant durable de la part de certaines substances utilisées. Il est souhaitable de conduire cette partie des recherches à échelle suffisante et aussi dans le milieu naturel.

Quatre méthodes essayées au Laboratoire ont donné

des résultats. Les semences utilisées provenaient de récoltes effectuées en serre, à partir d'une variété reçue de la Station expérimentale de Keyberg (Katanga), sous la forme d'un éclat de souche et sous la dénomination de « *Panicum maximum* local Keyberg ».

I. — Scarification. — Ce procédé, d'ailleurs classique, a été utilisé par GARMAN et BARTON [4] (*) sur *Panicum anceps* MICHX.. Comme eux, nous avons scarifié les graines en les frottant entre deux feuilles de papier émeri, procédé évidemment peu pratique. Les graines étaient âgées de quatre mois seulement et donnèrent, après 30 jours, 6,5 % de germination, contre 1 % pour le témoin.

Les conditions de lumière (8 heures), température et degré hygrométrique de l'air étaient celles de l'essai III ci-après.

II. Traitement au bioxyde de sodium ($\text{Na}_2 \text{O}_2$). — Cet essai a été conduit par L. BINARD [1], dans notre laboratoire. Ce produit avait déjà été utilisé par BOURNE [2], sur des boutures de canne à sucre. Les graines âgées d'un mois, furent trempées pendant 24 heures, dans une solution à 0,2 % de $\text{Na}_2 \text{O}_2$. Les pourcentages suivants furent obtenus, en 30 jours, sous une photopériode de 12 heures, une température variant de 30-32° à 22° entre le jour et la nuit :

Témoin.....	4,5 %
Graines traitées	32,5 %.

Il est à noter que des graines âgées de 16 mois, appartenant à la même variété et mises à germer au même moment, donnèrent 50,5 %, sans aucun traitement.

Dans d'autres essais, il sera fait appel à d'autres oxydants, tels que permanganate de potassium, eau oxygénée, etc.

(*) Les chiffres entre [] renvoient à la bibliographie, p. 334.

III. Exposition à la lumière artificielle avant mise en germination. — Le procédé a été appliqué par divers expérimentateurs [5], dans des essais avec graines de laitue, notamment par EVENARI et NEUMANN [3]. Nous avons fait usage de tubes « T. L. — lumière du jour », totalisant 6.000 à 6.500 Lux. Des graines âgées de 4 mois, non trempées au préalable, mais placées dans une atmosphère humide, ont été exposées à la lumière pendant 8 ou 16 heures par jour, cela pendant 4, 8 ou 12 jours consécutifs, puis conservées à l'obscurité pendant 10, 20 ou 30 jours, avant d'être mises en germination. Celle-ci eut lieu sous les mêmes photopériodes, températures et degrés hygrométriques que ceux qui régnaient pendant la période d'exposition préliminaire. Les températures « diurnes » étaient d'environ 30°, les températures « nocturnes » d'environ 20°; les degrés hygrométriques respectivement d'environ 50 et 80 %. Pendant la conservation à l'obscurité, la température fut de 20° environ. Cet essai fait partie d'un ensemble de recherches plus générales sur l'écologie de la germination de *Panicum maximum*. Tel quel, le procédé n'est pas applicable dans la pratique. Il ne le sera probablement pas, d'autres méthodes étant sans doute plus efficaces et moins coûteuses. Les essais de germination ont donné, en 30 jours, les pourcentages suivants :

Tableau. — Résultats des essais de germination.

Durée de conservation à l'obscurité	Exposition 8 h par jour Durée d'exposition			Exposition 16 h par jour Durée d'exposition		
	4 jours	8 jours	12 jours	4 jours	8 jours	12 jours
10 jours	0,5 %	5,0 %	7,5 %	4,5 %	10,0 %	6,0 %
20 jours	12,5 %	10,0 %	8,0 %	14,5 %	2,5 %	10,5 %
30 jours	18,5 %	10,5 %	12,0 %	17,5 %	15,0 %	10,0 %
	Témoins mis à germer à 4 mois (début essai)			1. germination à l'obscurité .. 1,0 % ; 2. germ. sous 8 h de lumière .. 1,0 % ; 3. germ. sous 16 h de lumière .. 0,5 % ;		
	Témoin mis à germer à 5 mois (fin essai)			4. germ. sous 16 h de lumière .. 4,0 % ;		

IV. Traitement à la Gibberelline (*). — Dans un premier essai des graines âgées de 5 mois, trempées pendant 4 heures, dans une solution à 100 parties par million, et mises à germer comme ci-dessus, sous une photopériode de 16 heures, ont donné en 25 jours :

Témoin 4,5 % Graines traitées 35,0 %.

Dans un second essai, des graines âgées de 5 1/2 mois, trempées pendant 4 heures dans des solutions à 50, 100 ou 150 parties par million, ont donné en 23 jours :

Témoin	2,0 % ;
Traitement 50 PPM....	35,5 % ;
Traitement 100 PPM....	51,5 % ;
Traitement 150 PPM....	48,0 %.

Dans les essais futurs, on fera varier les durées de trempage et les concentrations, de manière à déterminer la dose minimum efficiente, c'est-à-dire la plus économique.

CONCLUSIONS.

Le traitement à la Giberelline paraît le plus prometteur. Toutefois, son prix de vente actuel est prohibitif. Le bioxyde de sodium semble intéressant aussi, mais sa conservation et sa manipulation exigent quelques précautions. Son prix, par contre, est beaucoup moins élevé.

Les essais doivent être poursuivis avec diverses concentrations, diverses durées de trempage et diverses autres substances.

(¹) Substance sécrétée par le champignon *Gibberella Fujikuroi*, utilisée en horticulture américaine, sous forme de pulvérisations ou arrosages, pour stimuler la croissance ou traiter des tubercules, boutures, graines.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] BINARD, L., Résultats de quelques essais sur la germination de *Panicum maximum*. (à paraître).
- [2] BOURNE, B.-A., Studies on the treatments for improving the germination of sugarcane cuttings heat treated for ratoon stunt elimination. (*Sugar Journal*, XVII, 10, 1955, pp. 33-36. — C. R. Hort. Abstr. XXV, 4, 1955, p. 660).
- [3] EVENARI, M. et NEUMANN, G., The germination of lettuce seeds. IV. The influence of relative humidity of the air on light effect and germination. (*Palestine Journal of Botany*, Jerusalem Series, VI, 2, 1953, pp. 96-100).
- [4] GARMAN, H.-R. et BARTON, L.-V., Germination of seeds of *Panicum anceps* MICHX. (Contributions Boyce Thompson Institute, XIV, 1945-1947, pp. 117-122).
- [5] TOOLE, E.-H., HENDRICKS, S.-B., BORTWICK, H.-A., et TOOLE, V.-K., Physiology of seed germination. (*Annual Review of Plant Physiology*, VII, 1956, pp. 299-324).

18 janvier 1958.

Séance du 15 février 1958.



Zitting van 15 februari 1958.

Séance du 15 février 1958.

La séance est ouverte à 14 h 30, sous la présidence de M. L. *Hauman*, directeur.

Sont en outre présents : MM. H. Buttgenbach, A. Duren, P. Gérard, J. Gillain, G. Passau, M. Robert, W. Robijns, V. Van Straelen, membres honoraires et titulaires ; MM. E. Asselberghs, B. Aderca, R. Bouillenne, L. Cahen, A. Castille, J. Jadin, A. Lambrechts, J. Lebrun, J. Lepersonne, G. Mortelmans, J. Opsomer, M. Sluys, J. Thoreau, R. Vanbreuseghem, Ch. Van Goidsenhoven, J. Van Riel, membres associés ; MM. C. Donis, A. Fain, membres correspondants, ainsi que MM. E.-J. Devroey, secrétaire perpétuel et M. Walraet, secrétaire des séances.

Excusés : MM. P. Fourmarier, P. Gourou, J. Kufferath, F. Mathieu, G. Sladden, P. Staner.

Communications administratives.

a) Voir p. 454.

b) *Émission de quatre timbres-poste « Croix-Rouge » 1957.*

M. le Ministre A. BUISSET a bien voulu faire parvenir à notre Académie quatre blocs de quatre exemplaires non dentelés des timbres « Croix-Rouge 1957 » du Congo belge et du Ruanda-Urundi.

Le *Secrétaire perpétuel* a exprimé à M. le Ministre la gratitude de notre Compagnie.

Zitting van 15 februari 1958.

De zitting werd geopend te 14 u 30, onder voorzitterschap van de H. L. *Hauman*, directeur.

Aanwezig : De HH. H. Buttgenbach, A. Duren, P. Gérard, J. Gillain, G. Passau, M. Robert, W. Robijns, V. Van Straelen, ere- en titelvoerende leden ; de HH. E. Asselberghs, B. Aderca, R. Bouillenne, L. Cahen, A. Castille, J. Jadin, A. Lambrechts, J. Lebrun, J. Leperonne, G. Mortelmans, J. Opsomer, M. Sluys, J. Thoreau, R. Vanbreuseghem, Ch. Van Goidsenhoven, J. Van Riel, buitengewone leden ; de HH. C. Donis, A. Fain, corresponderende leden, alsook de HH. E.-J. Devroey, vaste secretaris en M. Walraet, secretaris der zittingen.

Verontschuldigd : De HH. P. Fourmarier, P. Gourou, J. Kufferath, F. Mathieu, G. Sladden, P. Staner.

Administratieve mededelingen.

a) Zie blz. 455.

b) *Uitgifte van vier postzegels « Rood-Kruis » 1957.*

De Heer Minister A. BUISSERET heeft aan onze Academie vier reeksen, in blokken van 4 niet-getande exemplaren willen laten worden van de postzegels Rood-Kruis 1957, voor Belgisch-Congo en Ruanda-Urundi.

De *Vaste Secretaris* heeft aan de H. Minister de dank van onze Academie betuigd.

Constitution chimique de la Pyréthrolactone.

M. A. *Castille* présente une communication, accompagnée de projections lumineuses, sur le sujet intitulé comme ci-dessus (voir p. 342).

Surfaces d'érosion des plateaux de l'Ituri.

M. J. *Lepersonne* donne connaissance d'une note qu'il a rédigée en réponse à un article de M. R. V. RUHE, intitulé : « *Erosion surfaces of the Ituri (Belgian Congo)* ». *Reply to J. LEPERSONNE* » (voir pp. 360 et 384).

**Sur les éléments et groupes écologiques
de la flore du Ruwenzori.**

M. J. *Lebrun* présente une communication intitulée comme ci-dessus (voir p. 408).

**Le Congo et l'année géophysique internationale
1957-1958.**

M. V. *Van Straelen* présente une communication intitulée comme ci-dessus (voir p. 440).

Enquête anthropologique au Ruanda.

Le *Secrétaire perpétuel* présente le rapport préliminaire rédigé par M^{me} N. PETIT-MAIRE — HEINTZ sur sa mission anthropologique au Ruanda-Urundi (voir p. 448).

Hommage d'ouvrages.

Le *Secrétaire perpétuel* dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

Aangeboden werken.

De *Vaste Secretaris* legt volgende werken op het bureau neer :

Chemische samenstelling van de Pyrethrolactone.

De H. A. *Castille* legt een mededeling voor, met lichtbeelden, getiteld: « Constitution chimique de la Pyréthrolactone » (zie blz. 342).

Afslijpingsvlakken der hoogvlakten van Ituri.

De H. J. *Lepersonne* geeft kennis van een nota die hij opstelde in antwoord op een artikel van de R. V. *RUHE*, getiteld: « *Erosion surfaces of the Ituri (Belgian Congo). Reply to J. Lepersonne* » (zie blz. 360 et 384).

**Over de ecologische elementen en groepen
der flora van de Ruwenzori.**

De H. J. *Lebrun* legt een mededeling voor, getiteld: « Sur les éléments et groupes écologiques de la flore du Ruwenzori » (zie blz. 408).

Congo en het internationaal geofysisch jaar 1957-1958.

De H. V. *Van Straelen* legt een mededeling voor, getiteld: « Le Congo et l'année géophysique internationale 1957-1958 » (zie blz. 440).

Antropologisch onderzoek in Ruanda.

De *Vaste Secretaris* legt het voorlopige verslag voor opgesteld door M^w N. *PETIT-MAIRE*—*HEINTZ* over haar antropologische zending in Ruanda-Urundi (zie blz. 448).

De zitting werd geheven te 15 u 40.

BELGIQUE — BELGIË

- Commission nationale pour l'étude des problèmes que posent à la Belgique et aux territoires d'outre-mer les progrès des sciences et leurs répercussions économiques et sociales : Terminologie adoptée par le Secrétariat (s.d., 8 pp.).
- Fondation FRANCOU, Rapport vingt-cinq années d'activité 1932-1957 (Bruxelles, 1957, 1 photo, 150 pp.).
- Koninklijke Vlaamse Academie voor Geneeskunde van België : Wedstrijden en prijzen (Palais des Académies, Bruxelles, 1957, 20 pp.).
- LEBACQ, L., Atlas anatomique des bois du Congo belge, Spermatophytes, vol. III (*hosaceae Mimosaceae Caesalpiniaceae*) ; vol. IV (*Papilionaceae*) (Publications de l'Institut national pour l'Étude agronomique du Congo belge, I. N. É. A. C., Bruxelles, 1957 ; vol. III, 270 pp., 116 planches ; vol. IV, 40 pp., 19 pl.).
- PIERQUIN, L. et NIEMEGERERS, K., Répertoire et distribution géographique des tiques au Congo belge et au Ruanda-Urundi (extrait du *Bulletin agricole du Congo belge*, XLVIII, 1957, 5, pp. 1177-1224) (Bruxelles, 1957, 48 pp., 3 cartes, bibl.).

CONGO BELGE — BELGISCH-CONGO

Institut géographique du Congo belge : cartes terr. KAPANGA — PANGI — LUKULA — SHABUNDA — SEKE-BANZA — VILLE DE LÉOPOLDVILLE (Léopoldville, 1957)

1/200.000 : S. 8/17, S. 7/16, S. 8/16

1/200.000 : S. 8/17 S. 7/16, S. 8/16

1/50 : $\frac{S. 6/13}{SE. 1-2-3-4}$ $\frac{S. 6/14}{SW. 1-2-3-4}$

1/10.000 : $\frac{S. 6/13}{SE.}$ $\frac{S. 6/14}{SW.}$

1/25.000 Géologique SIKILA-BUNDI
Topographie SIKILA-BUNDI

1/10.000 : $\frac{S. 5/15}{NW. 3/D IV}$

1/50.000 : $\frac{S-6/16}{SE-4}$ $\frac{S-6/17}{SW-1-2-3-4}$ $\frac{S-7/16}{NE-1-2-3-4}$ $\frac{S-7/17}{NW-1-2-3-4}$ SW-1-2
SE.-1-2-3-4 SE-1-2 NE.-1-2-3-4 SE-1-2.

EUROPE — EUROPA

FRANCE-FRANKRIJK

SCHNELL, R., Plantes alimentaires et vie agricole de l'Afrique noire. Essai de phytogéographie alimentaire (Paris, Larose, 1957, 220 pp., 29 fig., 16 planches).

WEECKSTEEN, G., Carte géologique de reconnaissance à l'échelle du 1/500.000 du territoire du Cameroun, feuille Douala-Est (Paris, 1957, introduction de 40 pp.).

ITALIE — ITALIË

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. Les méthodes de plantations forestières en Asie tropicale (Rome, 1957, 180 pp., photos, carte).

La séance est levée à 15 h 40.

A. Castille. — Constitution chimique de la Pyréthrolactone.

Le résidu de fabrication des pyréthrinés extraites des organes floraux du *Chrysanthemum cinerariaefolium* se présente sous forme d'un liquide épais de couleur foncée qui abandonne lentement des cristaux octaédriques. Pareils cristaux avaient été isolés pour la première fois par THOMS [1] (*) et quarante années plus tard par CHOU et CHU [2]. GORDON ROSE, HALLER, SCHLECHTER et MILTON [3, 4, 5] ont démontré l'identité de la Chrysanthine de CHOU et CHU et de la pyréthrosine de THOMS et en ont établi la composition centésimale et les fonctions chimiques les plus apparentes.

Des recherches entreprises, en 1955, dans mon laboratoire nous ont permis de disposer de quantités assez importantes de résidus d'extraction de pyrèthre récolté au Kivu auxquelles se sont ajoutées, par la suite, ceux qui me furent envoyés par une firme coloniale.

La purification de ces extraits nous a donné une dizaine de grammes de substance pure. Comme, à cette époque, la structure moléculaire de cette substance était inconnue, il nous a paru intéressant d'essayer de la débrouiller.

La Chrysanthine ou Pyréthrosine est une lactone de formule $C_{17}H_{22}O_5$. Pour nous conformer à la nomenclature internationale qui tend à réserver la désinence « ine » aux alcaloïdes, nous proposons de donner à cette substance la dénomination de PYRÉTHROLACTONE.

La littérature nous apprend que la Pyréthrolactone

(*) Les chiffres entre [] renvoient à la bibliographie, p. 359.

contient une fonction alcool secondaire acétylée, une fonction lactonique et une liaison éthylénique. La déshydrogénation de ce composé fournirait un composé azulénique [5] analogue au vétivazolène.

Dans le but de contrôler certaines données analytiques contradictoires relevées dans la littérature, nous avons vérifié, point par point, les conclusions formulées par les auteurs précités.

Nous avons pu confirmer la composition centésimale du produit qui correspond à la formule $C_{17}H_{22}O_5$.

La saponification ouvre le pont lactonique et libère une mole d'acide acétique. Des cinq atomes d'oxygène, quatre en sont dès lors identifiés. La pyréthrolactone fixe avidement, en présence de noir de platine, une molécule d'hydrogène. L'absorption d'une deuxième molécule d'hydrogène est beaucoup plus lente (*fig. 1*).

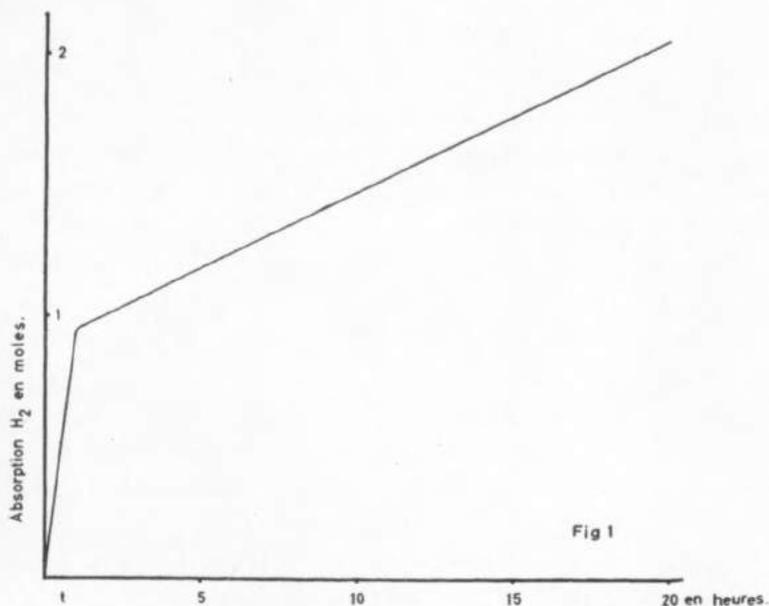
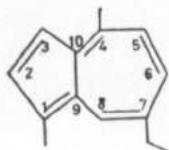


FIG. 1. — Vitesse de réduction catalytique de la Pyrèthrolactone en fonction du temps.

L'ozonolyse déjà pratiquée en 1955 par GUILMOT [5], libère du formol et de petites quantités d'acide acétique.

Il est démontré ainsi que la Pyréthrolactone contient un radical vinyle. Il était, en outre, raisonnable de suggérer que le composé était de nature sesquiterpénique : désacétylé il répond à la formule $C_{15}H_{22}O_4$.

Il nous a paru indispensable, de procéder, avant toute autre détermination, à la déshydrogénation de la Pyréthrolactone en présence de sélénium. Le produit de la réaction fournit un distillat bleu qui, après purification et condensation avec le trinitrobenzène, s'est avéré être de la chamazulène ou 1.4 diméthyl-7-éthylazulène [1].



(I)

La Pyréthrolactone appartient, dès lors, au groupe des sesquiterpènes azuléniques, groupe qui se retrouve assez communément dans les essences extraites de certaines Composées.

L'identification du produit de déshydrogénation de la Pyréthrolactone nous permet de fixer définitivement la position de quatorze atomes de carbone sur les dix-sept dont la molécule est constituée.

Quant aux trois atomes de carbone restants, l'un se détache sous forme d'anhydride carbonique de la fonction lactone, les deux autres appartiennent au radical acétyle.

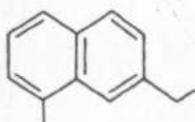
Le problème essentiel qui restait à résoudre était celui de fixer la nature et la position de l'atome d'oxygène non identifié.

Par acétylation, la Pyréthrolactone fixe un deuxième

radical acétyle ; la saponification prudente de ce diacétate libère une fonction alcool secondaire.

Tandis que la solution de la Pyréthrolactone chauffée en présence d'acide phosphorique à 82 % prend une coloration bleue, et que celle de la pyréthrolactone réduite se colore en jaune-orangé, le dérivé acétyle chauffé dans les mêmes conditions ne donne plus aucune coloration.

Ceci nous a incité à refaire un essai de déshydrogénation au sélénium de l'acétylpyréthrolactone. Ce composé ne produit plus trace de chamazulène. Il donne, par contre, avec des rendements excellents, le 1-méthyl-7-éthyl-naphtalène (II).



(II)

Le spectre ultraviolet de ce composé comparé à celui du naphthalène dans le méthanol sont fort voisins (*fig. 2*).

Il résulte de cet essai, qu'au cours de l'acétylation, la molécule azulénique subit une transposition interne : la liaison carbone-carbone 9 : 10 migre en position 9 : 4. Le radical méthyle devient angulaire et disparaît par déshydrogénation. Il est raisonnable d'admettre que la fonction alcool se trouve en position 10.

S'il en est ainsi, l'atome d'oxygène qui reste à identifier se trouve dans la Pyréthrolactone sous forme d'alcool tertiaire. A moins qu'il s'agisse d'un époxyde en position 3 : 10 ou 9 : 10. Les expériences effectuées en vue d'identifier la présence d'époxyde se sont révélées négatives. Les essais d'acétylation ménagée de la Pyréthrolactone n'ont pas abouti. Il ne reste, dès lors, qu'à attribuer à

cet oxygène une fonction alcool tertiaire qui par acétylation énergique devient secondaire par suite de la migration de la liaison carbone-carbone 9 : 10 du noyau azulénique.

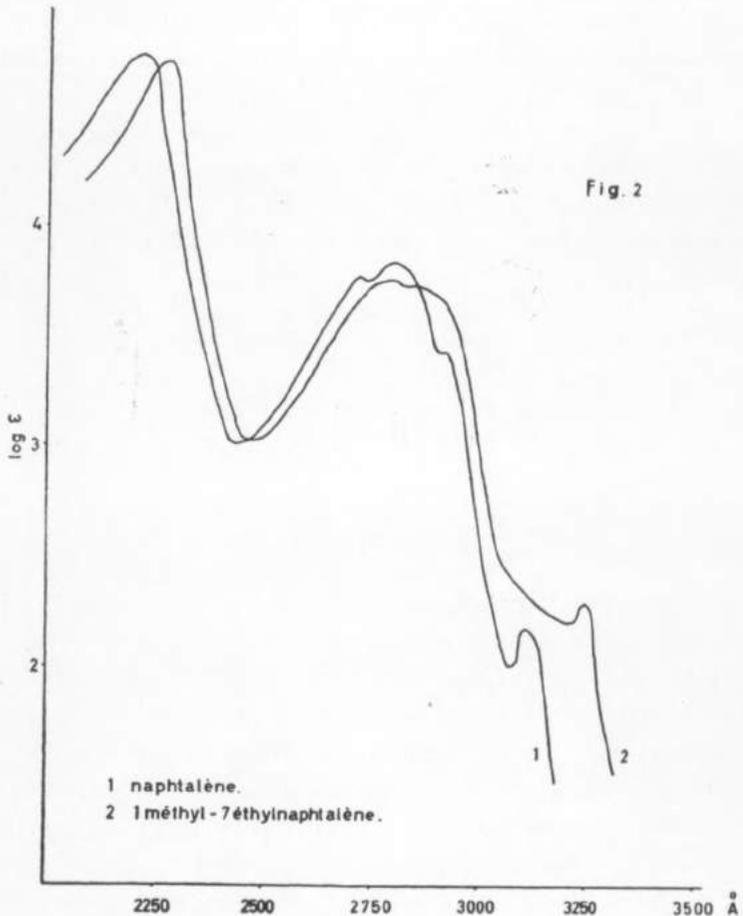


FIG. 2. — Spectre d'absorption ultraviolet du 1-méthyl 7-éthyl-naphtalène et du naphthalène dans le méthanol.

Le spectre infrarouge de la Pyréthrolactone en solution chloroformique (*Fig.3*) montre une bande d'absorption très intense à 1760 cm^{-1} correspondant à une γ -lactone.

La présence d'une liaison éthylénique est décelée sur le spectrogramme par une absorption nette à 1650 cm^{-1} ; une petite inflexion s'observe à 1665 cm^{-1} qui pourrait correspondre à une deuxième fonction non saturée.

Le radical acétyle se retrouve à 1735 et 1230 cm^{-1} , région dans laquelle l'absorption est forte.

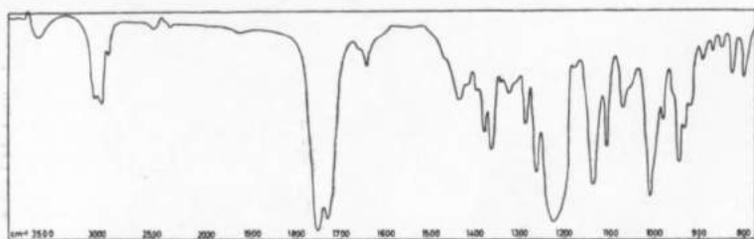


FIG. 3. — Spectre infrarouge de la Pyréthrolactone.

Le spectre infrarouge de la Pyréthrolactone acétylée (*Fig. 4*) présente les mêmes particularités : 1765 cm^{-1} : γ -lactone ; 1645 cm^{-1} : liaison éthylénique ; 1715 - 1740 cm^{-1} et 1225 - 1255 cm^{-1} bandes plus larges dues à la présence d'une double fonction acétylée.

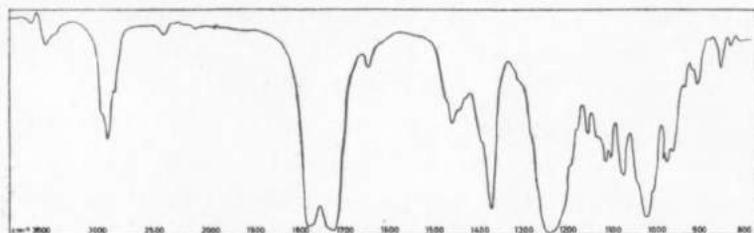


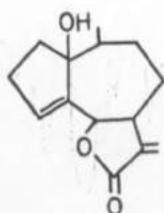
FIG. 4. — Spectre infrarouge de l'Acétylpyréthrolactone.

Les renseignements fournis par le spectre infrarouge nous permettent de compléter la formule de structure de la Pyréthrolactone : le pont γ -lactonique ne peut être fixé qu'entre les carbones 7 et 8 ou 7 et 6.

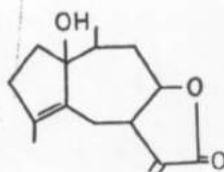
Comme une des fonctions éthyléniques est très active, nous admettons que celle-ci se trouve hors du noyau

azulénique ; la fixation d'une deuxième molécule étant fort pénible, on peut admettre que la liaison éthylénique est attachée au carbone angulaire 9.

En nous basant sur ces résultats, les formules de structure partielles de la Pyréthrolactone peuvent s'écrire comme suit :



(III)



(IV)

Enfin, en vue de déterminer la position de la fonction alcool secondaire acétylée, J. GUILMOT (*loc. cit.*) avait déjà comparé, en 1956, le spectre infrarouge de la Pyréthrolactone et celui de la Santonine.

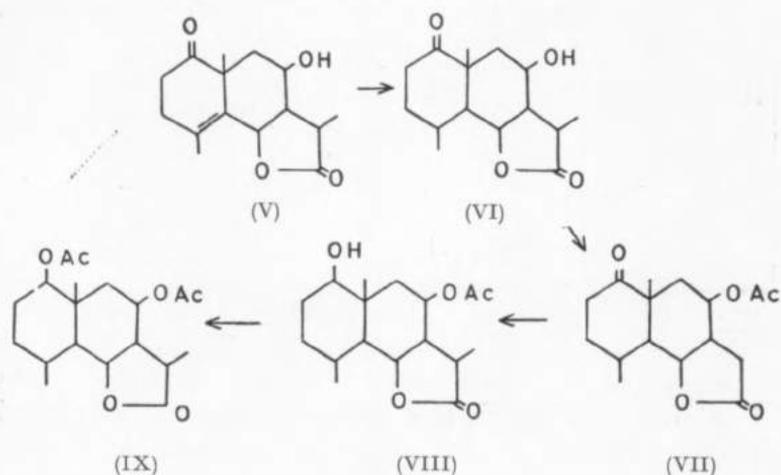
Arrivé à ce stade de nos recherches, nous prîmes connaissance d'un article documenté publié dans le *Journal of the Chemical Society*, par D.-H.-R. BURTON et P. DE MAYO [7] sur la composition de la Pyréthrosine.

Ces auteurs étaient parvenus à établir la position exacte du pont lactonique et de la fonction oxyacétylée en identifiant un dérivé dicétonique de la Pyréthrolactone avec un composé dicétonique de la ψ -Santonine.

Nous nous sommes proposés aussitôt — en vue d'une confirmation éventuelle — de réaliser, en partant de ψ -Santonine, la synthèse de l'acétylpyréthrolactone isolé précédemment, en suivant une voie différente de celle des auteurs anglais.

Nous avons réduit la ψ -Santonine (V) en limitant la quantité d'hydrogène admis à celle qui correspond à l'absorption d'une molécule de ce gaz et espérons former

le composé (VI). Celui-ci a été ensuite acétylé en 6 (VII). La fonction cétonique en 4 a été réduite en alcool secondaire par la méthode de MEERWEIN et ce dernier composé (VIII) a été finalement acétylé (IX).



Le composé ainsi obtenu n'est pas identique à l'acétylpyréthrolactone. Le spectre infrarouge de la ψ -Santonine (Fig. 5) et de l'acéthydro- ψ santonine (Fig. 6) montre que la réduction de la fonction cétonique en 4 a réussi de même que la double acétylation.

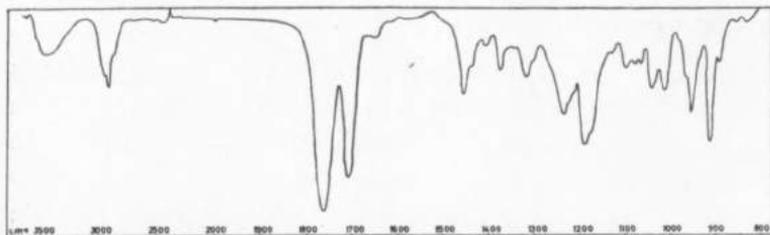


FIG. 5. — Spectre infrarouge de la ψ -Santonine.

L'essai que nous avons pratiqué en vue de saturer la liaison éthylenique 3-4 a échoué. Le pont lactonique a été

ouvert puisque l'absorption caractéristique du γ -lactone a complètement disparu. Les autres bandes d'absorption de ce composé comparées à celles de l'acétylpyréthrolactone sont cependant comparables de sorte que nous pouvons attribuer à l'acétylpyréthrolactone la formule (IX), identique à celle proposée par les auteurs anglais.

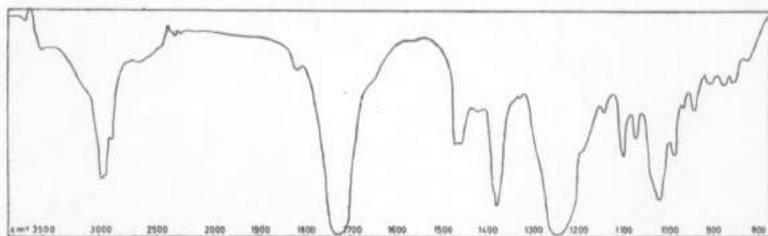


FIG. 6. — Spectre infrarouge de l'acéthydro ψ -Santonine.

Nous avons d'ailleurs, par la suite, appris [8] que la réduction catalytique de la ψ -Santonine aboutit, en réalité à la réduction de l'alcool lactonique avec formation d'un acide libre, résultat compatible avec l'allure du spectre infrarouge.

Les résultats expérimentaux publiés par BURTON et DE MAYO (*loc. cit.*) correspondent dans les grandes lignes aux nôtres. Nous y relevons cependant certaines divergences.

C'est ainsi qu'il ne nous a pas été possible d'en confirmer certaines affirmations :

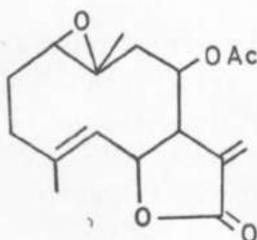
a) Nous avons montré, par des expériences maintes fois répétées, que la réduction catalytique en présence de platine très actif d'une des liaisons éthyléniques de la Pyréthrolactone est très rapide, tandis que la saturation de la deuxième est pénible. Les auteurs anglais affirment, par contre, que la Pyréthrolactone fixe rapidement 2 molécules d'hydrogène en présence du même catalyseur.

b) BURTON et DE MAYO attribuent à un des atomes

d'oxygène une fonction époxyde. Nous avons montré que la détermination classique de la fonction époxyde a abouti à des résultats négatifs.

c) Les auteurs anglais affirment que par déshydrogénation en présence de palladium fournit de l'azulène, alors que nos expériences ont permis d'isoler — sans contredit possible — un dérivé naphthalénique. Nous estimons fort improbable que la nature différente du réactif déshydrogénant puisse mener à des résultats aussi différents.

En conclusion de leurs recherches, BURTON et DE MAYO proposent pour la Pyréthrolactone la formule suivante (X).



(X)

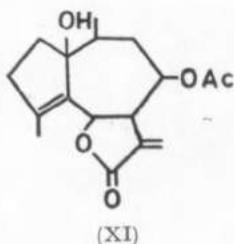
Il s'agirait d'une molécule constituée d'un oxyde à dix atomes de carbone. Cette molécule — de structure nouvelle — constituerait un précurseur de sesquiterpènes bicycliques et, à ce titre, l'intérêt biogénitique de cette substance serait évident.

Nous regrettons de ne pas partager le point de vue des auteurs anglais. Les expériences que nous avons entreprises nous permettent d'affirmer qu'il s'agit d'un composé azulénique qui, en présence de catalyseurs acides, se transforme en dérivé naphthalénique.

D'accord avec BURTON et DE MAYO, nous attribuons

à l'acétylpyréthrolactone la formule de structure (IX).

En nous basant sur nos expériences personnelles, nous estimons par contre, pouvoir donner à la Pyréthrolactone la structure azulénique ci-dessous (XI).



PARTIE EXPÉRIMENTALE

Les points de fusion ont été pris à l'aide du microscope chauffant de REICHERT. Comme toutes les substances étudiées présentent une tension de sublimation très forte à partir d'environ 140°, celles-ci étaient placées dans une cuvette de sublimation de 2 mm d'épaisseur.

Le pouvoir rotatoire a été mesuré en solution chloroformique à la température de 20°.

Il est à noter que les points de fusion et le pouvoir rotatoire ne sont donnés qu'à titre indicatif ; ceux-ci semblent dépendre de la nature des solvants utilisés au cours des manipulations.

Les spectres infrarouges ont été déterminés par les soins de M^{me} DELVAUX-DE FENFFE dans le service du professeur SMETS, à l'aide du spectrographe PERKIN-ELMER.

Les micro-analyses ont été faites dans le laboratoire de recherches de la S^{té} A^{me} GEVAERT (directeur : prof. VAN DORMAEL). Les spectres ultraviolets ont été mesurés à l'aide du spectrophotomètre Unicam.

Pyréthrolactone.

La Pyréthrolactone utilisée au cours de nos recherches a été préparée, à l'état de grande pureté, dans mon laboratoire par M. J. GUILMOT, à partir de résidus de fabrication de pyréthrines extraites du *Chrysanthemum Cinerariaefolium* récolté en Dalmatie et au Kivu.

Le produit se sublime vers 160° et se vitrifie à 194-196°. $[\alpha]_D$: — 30°8. Le spectre ultraviolet présente un maximum d'absorption à 2045 Å (log ϵ : 4.16).

Ozonolyse de la Pyréthrolactone.

La Pyréthrolactone, dissoute dans le chloroforme, a été soumise, pendant 5 heures, à l'action d'un courant d'oxygène ozonisé dans un ozoniseur SIEMENS.

L'ozonide, décomposé par l'eau, a été soumis à l'entraînement à la vapeur d'eau. Le distillat dégage une faible odeur d'acide acétique et donne, de façon très nette, la réaction du formol identifié à l'aide du réactif chromotropique.

Réduction de la Pyréthrolactone.

a) La Pyréthrolactone (1 g) dissoute à chaud dans un mélange d'éthanol et d'éther acétique 1 : 4, a été soumise à l'hydrogénation catalytique à 20°, à la pression barométrique augmentée de celle de 10 cm d'eau, en présence de 500 mg de noir de platine, dont le pouvoir catalysant avait été déterminé au préalable sur de l'acide oléique.

Au bout d'une demi-heure, la quantité d'hydrogène absorbée (74 ml) correspond à 2,1 mg par mole. Après filtration et évaporation, le produit de réduction recristallisé du méthanol est chromatographié sur alumine neutre. P. F. : 206-208°, $[\alpha]_D$ = — 33°. Ce composé se distingue de la Pyréthrolactone par sa solubilité plus grande dans les dissolvants organiques.

b) La dihydropyréthrolactone (500 mg) a été soumise à nouveau à réduction en présence du même catalyseur. L'hydrogénation se poursuit pendant 20 heures. Le volume de gaz absorbé (34 ml) correspond à la fixation d'une deuxième molécule d'hydrogène.

Le produit chromatographié sur alumine neutre est recristallisé du méthanol. Il se présente sous forme de lamelles cristallines. P. F. : vers 190° ; $[\alpha]_D = -20,4^\circ$.

Les produits de réduction de la Pyréthrolactone ne donnent plus de formol à l'ozonolyse.

Chauffées avec de l'acide sulfurique à 82 pct, les solutions prennent une coloration orangée, tandis que la solution de Pyréthrolactone dans le même réactif est bleue.

Les spectres d'absorption ultraviolette de ces 2 dérivés de réduction ne présentent pas d'absorption sélective. On note une faible inflexion dans l'ultraviolet extrême ($\sim 2050 \text{ \AA}$). La réduction diminue considérablement la valeur de l'extinction moléculaire.

Déshydrogénation de la Pyréthrolactone.

Quatre portions de 500 mg de Pyréthrolactone, mélangées chacune à 2 g de sélénium fraîchement préparé, ont été chauffées pendant 20 heures à 320°-350°. Le produit de la réaction a été épuisé à refus à l'aide d'éther anhydre. Les solutions étherées chromatographiées sur alumine ont été distillées dans le vide. Le distillat — bleu-vert — dissous dans la pétroléine, a été agité avec 5 ml d'acide phosphorique à 85 pct. La solution phosphorique, décomposée par l'eau, a été agitée avec de la pétroléine légère (E. 35 à 50°). L'extrait pétrolénique, débarrassé du dissolvant à basse température, laisse un résidu bleu. Celui-ci dissous dans 1 ml d'éthanol est traité par 1 ml d'une solution de trinitrobenzène. Au bout de quelques heures, il s'est formé un précipité cristal-

lin. Purifié de l'éthanol, il fond à 130-133°. Le maximum d'extinction dans l'ultraviolet est situé à 2870 Å. Ces données correspondent à celles du 1.4 diméthyl-7-éthylazulène.

Acétylation de la Pyréthrolactone.

La Pyréthrolactone (1 g) dissoute dans 10 ml d'anhydride acétique et 5 ml de chlorure d'acétyle, a été chauffée à reflux pendant une heure.

L'excès de réactif a été éliminé par le vide et le résidu versé goutte à goutte, sous agitation énergique, dans de l'eau glacée. Le précipité blanc a été essoré et recristallisé de l'acide acétique dilué. P. F. : 170 à 174°; $[\alpha]_D = + 53^{\circ}9$. La combustion (C : 65.43 ; H : 7.01) correspond à la formule $C_{17}H_{24}O_5$. L'indice d'ester, — compte tenu de l'ouverture simultanée du pont lactonique, — est de 322. Il correspond à la présence de 2 radicaux acétyle.

Dihydro-acétylpyréthrolactone.

L'acétylpyréthrolactone (200 mg), en solution dans 10 ml d'un mélange d'éthanol et d'acétate d'éthyle 1 : 2, a été réduite en présence de 100 mg de platine. L'opération a été arrêtée lorsque la quantité de gaz absorbé (13 ml) correspondait à la fixation d'une molécule d'hydrogène.

Le produit de la réaction, chromatographié sur alumine acide, forme des cristaux aciculaires. P. F. : 185-190°; $[\alpha]_D = + 33^{\circ}$.

Tétrahydro-acétylpyréthrolactone.

500 mg d'acétylpyréthrolactone, dissous dans 30 ml d'un mélange d'éthanol et d'éther acétique 1 : 2, ont été réduits en présence de 200 mg de platine. Le volume d'hydrogène absorbé était de 71 ml.

Chromatographiée sur alumine acide, la solution acétique concentrée abandonne des cristaux en bâtonnets réguliers. P. F. : 210-215°; $[\alpha]_D = + 18^\circ$.

La Pyréthrolactone, réduite d'abord, acétylée ensuite, donne un produit identique.

Il en est de même lorsqu'on soumet la Pyréthrolactone à une réduction partielle que l'on termine après acétylation préalable.

Déshydrogénation de la tétrahydroacétylpyréthrolactone.

Quatre portions de 500 mg de tétrahydroacétylpyréthrolactone ont été chauffées pendant 17 heures à 320° en présence de 2 g de sélénium.

Le produit de la réaction, extrait par l'éther et passé sur colonne d'alumine neutre, laisse par évaporation un résidu absolument incolore qui, distillé dans le vide donne quelques gouttes d'un liquide oléagineux. Ce liquide redistillé sur sodium présente un indice de réfraction $n_D^{20} = 1.588$.

Le spectre d'absorption est représenté par la *fig. 2*. Le liquide a donné difficilement un picrate fondant de 87 à 94°. Ces constantes sont celles du 1 méthyl-7 éthyl-naphtalène.

Recherche de la fraction époxyde.

La Pyréthrolactone (200 mg) a été dissoute, dans un flacon bouché à l'émeri, dans 25 ml d'une solution 0.2 N d'acide chlorhydrique dans le dioxane soigneusement purifié. La solution a été conservée, pendant 30 minutes, dans l'obscurité. Après dilution avec 25 ml d'éthanol neutre, l'excès d'acide a été titré en présence de rouge-crésol à l'aide d'une solution 0.1 N méthanolique d'hydroxyde sodique.

L'acide chlorhydrique a été retrouvé quantitativement.

Le même essai a été pratiqué en présence d'une solution 0.2 N d'acide chlorhydrique dans la pyridine purifiée. Le mélange a été chauffé, à reflux, pendant 30 minutes au bain-marie. Après refroidissement, le liquide a été dilué avec 10 ml d'eau et titré en présence de phénolphtaléine. On utilise une quantité d'alcali titré, rigoureusement égale à celle de l'acide.

La Pyréthrolactone ne fixe pas l'acide chlorhydrique dans ces conditions.

La Pyréthrolactone (100 mg), dissoute dans l'acide acétique, maintenu à 0°, absorbe par contre de l'acide chlorhydrique gazeux. Après élimination de l'acide chlorhydrique en excès et concentration, la solution donne par refroidissement des rosettes cristallines, fondant à 215°. La solution de ce composé dans l'acide phosphorique concentré chaud est violet foncé. Ce nouveau composé contient du chlore que le zinc ne parvient pas à détacher. Ce composé acétylé cristallise facilement. P. F. : 220° ; il se laisse réduire catalytiquement.

Il ne nous a pas été possible — faute de matière première — d'étudier ces composés de façon plus approfondie.

Le fait que la Pyréthrolactone fixe de l'acide chlorhydrique gazeux ne constitue pas un argument pour la présence d'une fonction époxyde.

Essais avec la ψ -Santonine.

La ψ -Santonine (1 g) a été généreusement mis à notre disposition par F. R. SMITH, directeur du laboratoire de recherches de la firme T. et H. SMITH d'Édimbourg.

a) 500 mg de ψ -Santonine ont été soumis à la réduction catalytique dans des conditions identiques à celles décrites précédemment. Au bout de 10 minutes, le produit avait absorbé l'équivalent d'une mole d'hydrogène. La réduction a été aussitôt interrompue. Le filtrat a été purifié par chromatographie sur alumine acide.

b) Le résidu de l'opération précédente a été acétylé en présence d'anhydride acétique et de chlorure d'acétyle. La solution, reçue dans de l'eau glacée, abandonne un précipité qui a été extrait à l'éther. La solution étherée, lavée à l'eau et desséchée, a été évaporée dans le vide.

c) Après ce double traitement, nous avons réduit la fonction cétone d'après la technique de MEERWEIN.

300 mg de ψ -Santonine, réduits et acétylés, ont été dissous dans 10 ml d'isopropanol déshydraté sur oxyde calcique et additionnés de 2 g d'isopropylate aluminique. Le mélange a été introduit dans un petit ballon surmonté d'un tube ascendant auquel fait suite un réfrigérant descendant. L'appareil, plongé dans un bain d'huile, a été chauffé de façon à recueillir 5 gouttes de distillat par minute. Le chauffage a été poursuivi jusqu'à ce que le distillat ne réagissait plus avec une solution fraîchement préparée de nitroprussiate sodique.

Le produit de la réaction a été hydrolysé à l'aide d'acide chlorhydrique dilué et extrait à l'éther.

d) Le résidu d'évaporation de l'opération précédente a été acétylé comme indiqué ci-dessus.

Ces opérations successives ont été effectuées dans l'espoir de réaliser la synthèse, à partir de ψ -Santonine, de la tétrahydro-acétylpyréthrolactone.

La ψ -Santonine soumise aux opérations successives décrites ci-dessus, ne se laisse pas cristalliser. Le résidu huileux dissous dans le chloroforme a été mesuré au spectrographe infrarouge. Ce spectre montre beaucoup d'analogie avec le dérivé réduit et acétylé de la Pyréthrolactone. Il s'en distingue surtout par l'absence de fonction lactonique.

Nous devons à l'obligeance et à la générosité de l'I.N.É.A.C. et à celle du professeur TUCAKOV de Belgrade

l'envoi d'échantillons de pyrèthre acclimatisé au Kivu (station de Mulungu) et du pyrèthre de Dalmatie (Split). La firme Chimiphar de Bukavu a bien voulu nous faire parvenir gracieusement des extraits bruts industriels. Je tiens à leur adresser nos plus vifs remerciements.

15 février 1958.

Institut de Pharmacie,
Université de Louvain.

BIBLIOGRAPHIE

1. THOWS, Ber., *Deut. pharm. Ges.*, 1891, **1**, 241
2. CHOU et CHU, *Chinese J. Physiol.*, 1934, **8**, 167.
3. GORDON, R. et HALLER, H.-L., *J. Org. Chem.*, 1937, **2**, 484.
4. SCHLECHTER et HALLER, H.-L., *J. Amer. Chem. Soc.*, 1939, **61**, 1607.
5. MILTON, SCHLECHTER et HALLER, *id.*, 1941, **63**, 3507.
6. GUILMOT, J., Thèse doctorale (Université de Louvain, 1956).
7. BARTON et DE MAYO, J., *Chem. Soc.*, 1957, 150.
8. DAUBEN et HANCE, *J. Amer. Chem. Soc.*, 1953, **75**, 3352 et 1955, **77**, 606.

Voir aussi CLEMO et COCKER, *J. Chem. Soc.*, 1946, 30 et CHOPRA et al., *id.*, 1955, 588.

**Robert-V. Ruhe. — Erosion surfaces of the Ituri,
Belgian Congo. Reply to J. Lepage.**

(Note présentée par M. J. Lepage)

LEPERSONNE (1956a, *passim*) has published a vigorous and somewhat bitter criticism of my geomorphological work in the Ituri District, Belgian Congo. He also has objected to my work in his recent memoir on erosion surfaces of northeastern Belgian Congo (1956b, *passim*). The nature and approach of LEPERSONNE'S criticisms demand my reply.

Erosion Scarps (LEPERSONNE) or
Fault Scarps (RUHE) in the High Ituri ?

LEPERSONNE (1949, pp. 10-12) discussed the erosion surfaces between Nioka and Mahagi Port in Mahagi Territory of the Ituri District. He concluded that there were three principal erosion surfaces (PI, PII, PIII) along the road between Gote and Mahagi Port on Lake Albert. LEPERSONNE'S « Pénéplaines au nord-ouest du lac Albert. Coupe Gote-Mahagi Poste-Mahagi Port » is accurately reproduced (*Fig. 1A* ; cf. LEPERSONNE, 1949, p. 11, *Fig. 2*). Peneplain I was believed by LEPERSONNE to be upthrown (faulted) possibly between Mahagi Poste and Mt. Au (*Fig. 1A*). His classification and correlation of three so-called « peneplains » is based directly as he (1949, p. 14) admits on the then recognized sequence in Uganda and East Africa (WAYLAND, 1933, 1934A, 1934b ; WILLIS, 1936). It is important to keep in mind this earlier correlation by LEPERSONNE, because recent work by PALLISTER (1956, pp. 468-471) refutes the occurrence of three major erosion surfaces in Uganda.

I (1954a, pp. 18-25) rejected LEPERSONNE' s classification of three erosion surfaces between Gote and Mahagi Port, and showed that the three surfaces of LEPERSONNE were, in reality, only one surface, the end-Tertiary, that had been structurally deformed along faults at Niarembe, Nzi, Tala, and Rona (*Fig. 1B*). It is not necessary to repeat here the geologic evidence that demonstrates the faulting (See RUHE, 1954a, pp. 18-25). I recognized small remnants of an older surface, mid-Tertiary, above the end-Tertiary surface (1954a, pp. 21-23).

LEPERSONNE (1956a, pp. 600-611) criticized my recognition of only one major surface and small remnants of an older surface. He stated (p. 600) that my opinion is based on three lines of evidence :

- 1) Relations with the lacustrine formations of the Rift Valley ;
- 2) Coincidence with Uganda (p. 601) ;
- 3) Superficial formations, laterization (p. 605).

Nowhere in my report (1954a) did I attempt to determine the ages of the end- or mid-Tertiary erosion surfaces with « relation to the lacustrine formations of the Rift Valley ». On the contrary, I explicitly stated (1954 a, p. 18) :

« One major erosion surface occurs extensively in the Ituri District, Belgian Congo. This surface has been correlated with the end-Tertiary surface of the Lake Kyoga area, Uganda by : 1) direct tracing, and 2) relating lithologies of surfaces to the type area of the Miocene and Pliocene surfaces in the vicinity of Kampala, Uganda ».

I further stated (1954a, p. 19) :

« The end-Tertiary surface in Uganda extends westward to the top of the Lake Albert escarpment at Butiaba. Westward across Lake Albert and above Mahagi Port, Belgian Congo, an extensive

erosion surface (Ishwa Plain) extends westward to the foot of the Niarembe escarpment... ».

I considered these surfaces on opposite sides of lake Albert above Butiaba, Uganda and Mahagi Port, Belgian Congo to be parts of the same erosion surface, the end-Tertiary. There is no argument here with LEPERSONNE. He considers the surfaces also as the end-Tertiary erosion surface (1956b, pl. 1B). On the cited plate LEPERSONNE denoted above Mahagi Port in the Belgian Congo and above Butiaba in Uganda: « Aplanissement fin-Tertiaire Groupe PIII (Congo belge), Pénéplaine III ou du Tanganyika (Uganda) ». LEPERSONNE must be in agreement with me that the surfaces on opposite sides of Lake Albert can be correlated by my method of direct tracing or as he stated it (1956a, p. 601) : « Raccord avec l'Uganda ».

However, to the west of the Niarembe escarpment, my interpretation of the landscape is in contradiction to the views of LEPERSONNE (cf. *Fig. 1A* and *B*). I have demonstrated faulting of one surface, the end-Tertiary, at Niarembe, Nzi, Tala, and Rona. LEPERSONNE believed that two surfaces (PII and PI) occur between the approximate location of Niarembe and a possible fault near what I named the Nzi fault.

I do not know by what method LEPERSONNE constructed his profile from Gote to Mahagi Port (1949, p. 11), but it supposedly follows the road from Nioka to Mahagi to Mahagi Port (1949, p. 12). If so, the accuracy of the profile is subject to question and does not portray the landscape as it actually occurs. In contrast, my profile (*Fig. 1B*) is constructed from the results of altimeter traverses from Nioka to Mahagi Port ⁽¹⁾. Each height

(¹) The altimeter traverses were closed to known elevations of triangulation stations of the geodetic survey then in progress in the region. The triangulation stations along the traverse are :

Blena (Nioka) 50/01 ;

and depression along the traverse was recorded and corrected to the known elevations of the triangulation stations. With such control, resultant plotting of data makes the escarpments at Niarembe, Nzi, and Tala readily apparent. It is not understandable to me how LEPERSONNE could have missed the outstanding escarpment at Niarembe (*Fig. 1B*). It is more spectacular than the Lake Albert escarpment at Mahagi Port. The Niarembe escarpment is not easily distinguished on LEPERSONNE's profile (1949, p. 11 ; *Fig. 1A*).

Along the traverse between Niarembe and Mahagi (*Fig. 1A*) LEPERSONNE (1959, p. 11) showed a distinct change in slope. The change in slope corresponds to the contact between his erosion surface PI and surface PII. LEPERSONNE does not document his interpretation of an erosion scarp at this contact with any significant evidence. In his earliest report (LEPERSONNE, 1949, p. 12) the only mention of the contact is :

« Entre Mahagi et Djegu, on passe un nouveau talus et l'on descend sur une surface de 1.300 à 1.500 mètres dominée par l'îlot résiduel du Da à 1.760 mètres ».

He states (1956b, p. 26) later :

« A l'ouest de Djegu (région de Mahagi), où elle forme une bande étroite entre les altitudes de 1.330 et 1.500 m, séparée par un petit escarpement du plateau de 1.600 m [reference here to two profiles] ;

Ambic ;
Avu ;
Akara 50/11 ;
Ota 50/09 ;
Mahagi 51/35 ;
Km 7 east of Mahagi 51/161 ;
Niarembe (Mt. Bieti) 51/21 ;
Angaba 51/163 ;
Mt. Milia 51/23 ;
Afoza on Lake Albert escarpment 51/26 ;
Mahagi Port (Borne 2).

The elevations and exact locations of the triangulation stations are available from the Institut géodésique du Congo belge.



Plate I. — (A) Niarembe escarpment (Djegu of *LEPERSONNE*), Ishwa Plain in foreground. View looking westward. *LEPERSONNE* claims that this escarpment is sinuous, has relatively weak slopes, has valleys profoundly incised and in foreground. View looking westward. *LEPERSONNE* claims that this escarpment is sinuous, has relatively weak slopes, has valleys profoundly incised and rivers generally non suspended. Note : *LEPERSONNE*'s characteristics do not apply to this scarp, but to the Nzi escarpment (*pl. 1B*).



I — (B) Nzi escarpment (Mahagi of *LEPERSONNE*), Nzi Forest in right center. View looking west from fairgrounds at Mahagi. *LEPERSONNE* claims that this escarpment is rectilinear, has strong slopes, has valleys hardly incised, and rivers generally suspended. Note : *LEPERSONNE*'s characteristics do not apply to this scarp, but to the Niarembe escarpment (*pl. 1A*). (Cf. *pl. 1I*).

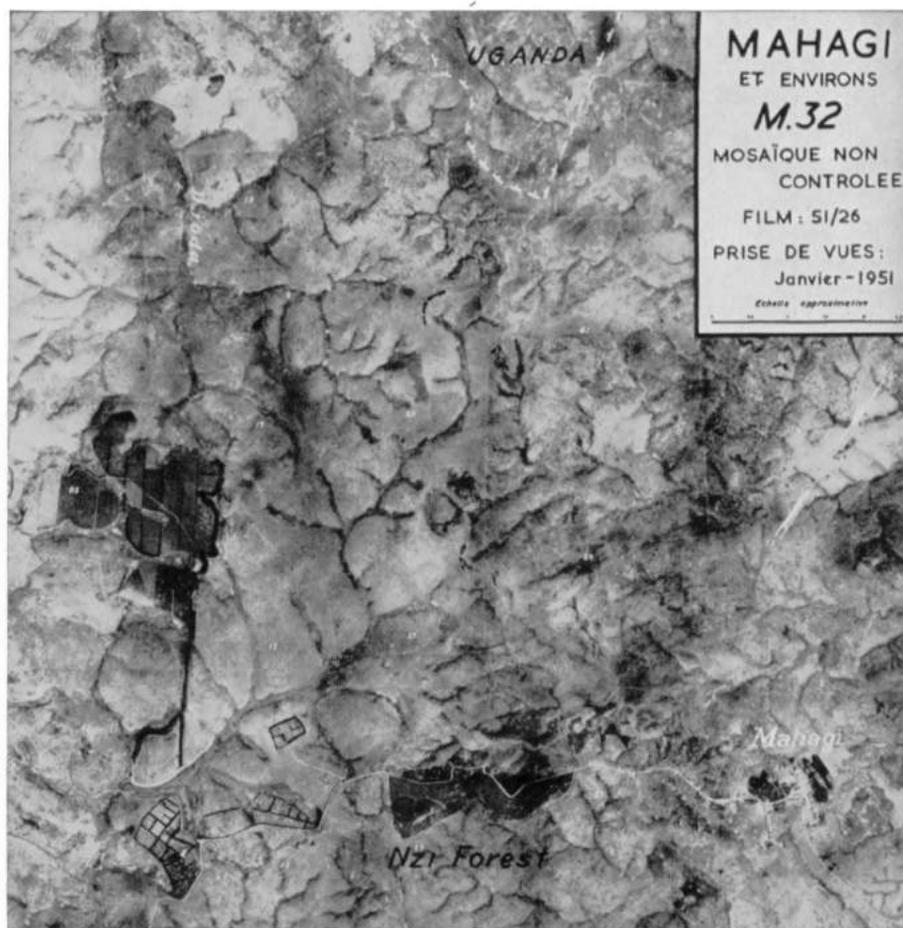


Plate II. — Air photo mosaic of Mahagi-Nzi area, Mahagi Territory. Nzi escarpment trends northeasterly through Nzi Forest. Note that Nzi escarpment is severely eroded, subdued, and not distinctly discernible on photograph.

ce replat est dominé par deux îlots résiduels au moins : le Da (1.760 m) et l'Erusi (1.616 m)... L'examen des photographies aériennes montre que le relief de PII, dans cette zone, est caractéristique : il se distingue à la fois de celui de PIII beaucoup plus régulier et de celui de PI qui est très disséqué dans cette région ».

In his criticisms LEPERSONNE (1956a, p. 603) stated :

« ... L'existence du talus et du replat, pourtant signalés dans la publication de 1949 et figurant sur la coupe de ce travail reproduite par RUHE (1954 a, *Fig. 3*) ne font l'objet d'aucune remarque ni discussion de sa part ; il semble donc en ignorer l'existence, ce qui affecte évidemment l'exactitude de toutes ses déductions ».

I will agree with LEPERSONNE that his contact between surfaces PI and PII is « *un petit escarpement* ». In fact, when one tries to measure it in the field with traverses controlled by known triangulation stations, one finds that the « *petit escarpement* » of LEPERSONNE does not exist (cf. *Fig. 1A* and *1B*). LEPERSONNE's air-photo interpretation is questionable that the « *petit escarpement* » is discernible on aerial photographs (cf. pl. II). Neither is it discernible on generalized topographic maps of the region, nor discernible in the field which is the ultimate test.

I have detailed evidence (1954, p. 19-21) to show that the scarps at Tala, Nzi, Niarembe, and Rona are structural (fault scarps) rather than erosional (geomorphic scarps). LEPERSONNE (1956b, p. 86) apparently accepted my evidence that the Rona escarpment is a fault scarp. We can examine now the Tala, Nzi, and Niarembe escarpments.

LEPERSONNE (1956b, pl. 1B) published a map of his many erosion surfaces in the Ituri District. On his map, which I have reproduced (*Fig. 2*), he shows a probable fault that borders on the east a « horst ou aplanissement antérieur à PI » and a possible fault that borders the same land mass on the west. I have superimposed on

LEPERSONNE's map (Fig. 2) the locations of Tala and Nzi and have found that the possible and probable faults of LEPERSONNE coincide with my Tala and Nzi faults respectively (cf. Fig. 1B). Thus, in four escarpments of five along the traverse from Nioka to Mahagi Port LEPERSONNE now agrees with me that the scarps are or can be the result of faulting rather than erosion. It is interesting to note further that LEPERSONNE (1956b,

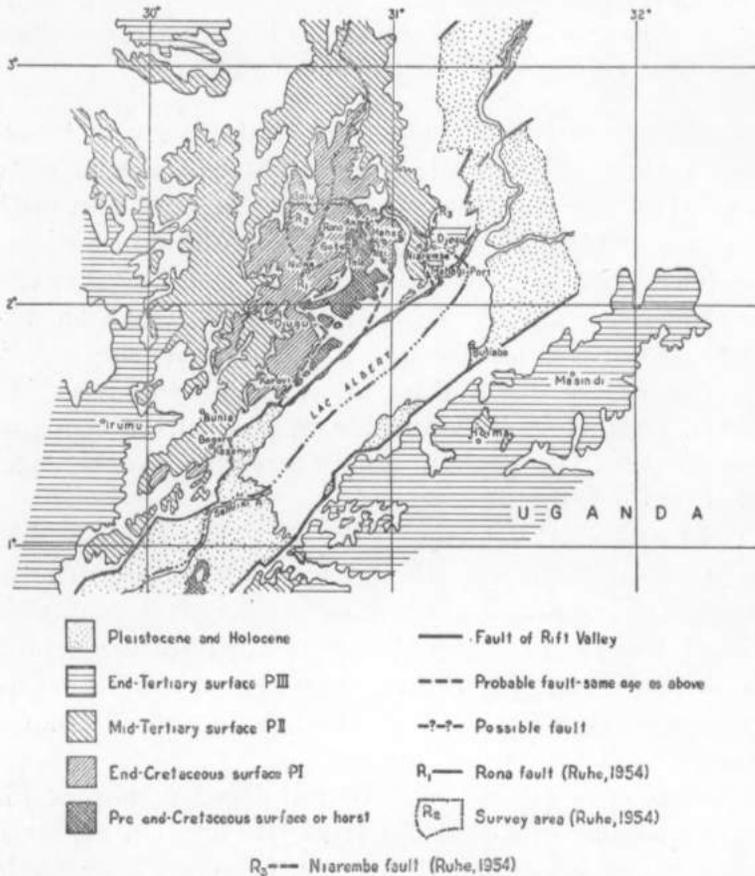


FIG. 2. — LEPERSONNE's « Esquisse schématique de l'extension des aplanissements, Congo nord-oriental et Uganda occidental ». After LEPERSONNE (1956B, pl. 1B). I have added geographic locations and features labeled R₁, R₂, R₃. See text.

pl. 1B) dated the fault at Nzi as : « ...de même âge que celles des fossés tectoniques ». I previously pointed out (1954, p. 30) that the Rona, Tala, Nzi, Niarembe, and Lake Albert faults are probably contemporary.

LEPERSONNE (1956a, p. 602) introduced his criticism of my work on the Niarembe fault with the statement :

« Quoi qu'il en soit, l'existence de failles aux escarpements de la Tala et de Nzi n'affecterait pas le fait que la surface de Mahagi à 1.600-1.800 m appartient au niveau d'érosion du haut plateau ».

In five escarpments from east to west away from Lake Albert which are 1) Lake Albert, 2) Niarembe, 3) Nzi, 4) Tala, and 5) Rona, it seems questionable that LEPERSONNE should agree that 1, 3, 4 and 5 are fault scarps, and then conclude that 2 (Niarembe) is an erosion scarp.

I have pointed out (1954a, p. 20) that the Niarembe escarpment has the same relationship to local and regional bedrock structures as do the other scarps of the sequence, and particularly that the Niarembe scarp obliquely truncates the regional strike of the bedrock.

LEPERSONNE must agree with the latter as he stated (1956a, p. 604) that the foliation of the bedrock is between N 30° W and N 75° W with dips of 40 to 60° N.-E. He (1956b, pl. 1B) showed that the escarpment north from Niarembe trends approximately N 25° E. Erosion in the Ituri must be peculiar indeed to selectively truncate bedrock structures so as to reproduce an escarpment almost identical to four others in the immediate vicinity that LEPERSONNE agrees are due to faulting. Another peculiarity of the erosion is that it should reproduce an escarpment almost identical morphologically to two others, 1) Lake Albert and 3) Nzi, but between the two others that were produced by faulting of the same age, as LEPERSONNE has so stated (1956b, pl. 1B).

In view of the local structural relationships along each escarpment and the regional relationships of the sequence

of five escarpments, LEPERSONNE's (1956a, pp. 603-605) criticism of the Niarembe escarpment as a fault scarp is unfounded. Further, LEPERSONNE's statement (p. 602) that the existence of faults such as at Tala and Nzi do not affect the fact that the surface of Mahagi is a level of erosion of the Ituri high plateau is questionable. The point is that the faults, four of five that LEPERSONNE now recognizes, structurally deform one erosion surface. They do not separate erosion surfaces of different ages such as LEPERSONNE believed (1956b, pl. 1B).

LEPERSONNE's (1956b, p. 20) argument in attempting to prove that the Niarembe escarpment is erosional also is subject to question. In comparing the escarpment of Djegu (Niarembe of RUHE) and the escarpment of Mahagi (Nzi of RUHE), he stated that the latter (Nzi) is rectilinear, has strong slopes, has valleys hardly incised, and rivers generally suspended. He further stated that the former (Niarembe) is sinuous, has slopes relatively weak, has valleys profoundly incised and rivers generally not suspended. LEPERSONNE (1956b, p. 20) stated that he determined these relationship by examination of aerial photographs. I suggest that field study of the escarpments is necessary because his characterization of the two escarpments is not factual. The facts are just the opposite. The Niarembe scarp (Djegu of LEPERSONNE) is linear, is characterized by strong slopes, has valleys hardly incised, and streams generally suspended. No more evidence than a photograph is needed to demonstrate these facts (pl. 1A). The Nzi scarp (Mahagi of LEPERSONNE) is sinuous — a result of severe erosion, has weak slopes, has valleys profoundly incised, and streams generally not suspended. Photographs also demonstrate these facts (pls. IB, II).

The documentation now should be complete that all of the escarpments from Lake Albert to the west to Nioka 1) Lake Albert, 2) Niarembe, 3) Nzi, 4) Tala,

and 5) Rona are fault scarps. My previous conclusion (1954a, pp. 20-21) is substantiated, that between Nioka and Mahagi Port one erosion surface, the end-Tertiary, is structurally deformed along the Tala, Nzi, Niarembe, and Lake Albert faults.

Surficial Cover of Erosion Surfaces

In my original paper on the Ituri (1954a, p. 18-32), I described specific surficial covers that are related to the various erosion surfaces. LEPERSONNE (1956a, p. 605-609) vigorously opposed my conclusions, and claimed that they are erroneous. In my second paper on the Ituri (1954b, pls. I, II, III, IV, with accompanying text) I showed in detail the relationships of specific surficial covers to the various erosion surfaces.

For example, on the reproduction (*Fig. 2*) of LEPERSONNE's erosion surface map (1956, pl. 1B) I have superimposed the limits of my detailed survey (R₂). My detailed-survey area encompasses almost wholly an erosion surface that LEPERSONNE (1956b, pl. 1B) considers: «Aplanissement fin-Crétacé PI (Congo belge) Penepleine I ou de Koki (Uganda)»⁽¹⁾, that is, an end-Cretaceous erosion surface.

(¹) PALLISTER (1956, p. 468-470) stated :

« Over the greater part of Buganda two main erosion surfaces can be recognized ». [The Buganda penepplain or PII of WAYLAND is the upper surface, and the lower erosion surface is PIII of WAYLAND].

» In western Masaka... It has been known in Uganda as the Koki surface for sometime, and its relationship to the Buganda surface further north and east has been a subject of controversy... For the purpose of correlating erosion surfaces across Uganda and relating them to Rift movements [*sic*], one is faced by the problem : is the Koki surface an upwarped part of the Buganda surface or does it represent a distinct earlier cycle of widespread significance ? In a short paper on the erosion surfaces of Uganda, McCONNELL (1956) shows a preference for the latter alternative, and suggests that the Koki surface may correspond to DIXEY's Cretaceous surface and to FAIR and KING's (1954) post-Gondwana surface...

» More recent mapping, however, particularly in southwest Mengo, by officers of the Geological Survey of Uganda, and the recognition of the characteris-

In my detailed survey area that LEPERSONNE considers as an end-Cretaceous surface, there are seven distinct geomorphic surfaces (RUHE, 1954b, *passim*, pls. III, IV). The seven surfaces include a remnantal mid-Tertiary surface capped by an indurated laterite crust. An end-Tertiary pediplain is cut into and below the mid-Tertiary surface, and is mantled by pedi-sediment containing abundant detrital laterite that was derived by erosion of the higher mid-Tertiary crust. Four Quaternary pediments, the oldest cut into and below the end-Tertiary surface and the others cut into and below successively older pediments, are characterized by pedi-sediments that differ from the surficial covers of the two older surfaces. Below the pediments are a Quaternary alluvial terrace and a modern floodplain.

The erosion surface that LEPERSONNE (1956b, pl. 1B) considered end-Cretaceous (end-Tertiary of RUHE) occurs only along the divides in the Nioka-Gote-Tala area (*Fig. 2*; RUHE, 1954b, pl. III). The road from Gote to Mahagi to Mahagi Port follows the divides. The surface has a distribution of less than 25 percent of the total area of the detailed survey block (*Fig. 2*; cf. RUHE, 1954b, pl. III). Therefore, LEPERSONNE (1956 b, pl. 1B) considered as one surface, a landscape that contains seven different geomorphic surfaces that are characterized by different surficial covers.

It is no wonder then that LEPERSONNE (1956a, pp. 605-609) criticized my surficial cover-erosion surface relationships ⁽¹⁾. His grouping of seven delineable geomorphic

tics of the pediplain developed below the Buganda surface... rather imply that the *Koki surface is identical with the Buganda surface and does not belong to an older cycle* ».

Italics in the quotation are mine. Thus, the Koki surface now appears to be equivalent of the Buganda surface of mid-Tertiary age. LEPERSONNE (1956b, pl. 1B) incorrectly correlated his end-Cretaceous surface in the Belgian Congo with a now recognized mid-Tertiary surface in Uganda.

⁽¹⁾ Apparently colleagues of LEPERSONNE are not in agreement with his

surfaces, each characterized by its surficial cover, into one erosion surface only lead but to confusion.

LEPERSONNE (1956a, pp. 607-609) referred to various papers that he believed support his refutation of the surficial cover-erosion surface relationships. For example, papers by ALEXANDER (1951) and D'HOORE (1954a) were cited. ALEXANDER (1951, pp. 7-9) described high level or peneplain ferruginous crusts capping high ridges and plains. He also described footslope or colluvial ferruginous crusts that are formed by cementation of colluvial material containing fragments of crust broken from a peneplain crust on a higher level. These two kinds of laterites do not differ from the laterites that I have described and related to geomorphology (1954a, b ; 1956 a). The first kind conforms to my laterite crust capping the mid-Tertiary surface ; the second kind conforms to my detrital laterite distributed on the end-Tertiary and younger surfaces ⁽¹⁾.

ALEXANDER (1951, p. 9) delineated a third kind of ferruginous crust, that forming in valleys where water tables remain high at least part of the year, and a fourth kind in which weathering of the parent rock gives an impervious clayey iron rich material.

I do not see how ALEXANDER's work invalidates the surficial cover erosion surface relationship. In fact, his work tends to support the idea. Further, nowhere in my writings have I denied the occurrence of other kinds of laterite. The point that I have made (1954a, b ; 1956a) is that detailed work will show relationship of surficial cover and erosion surfaces.

criticisms. J. DE HEINZELIN, a reviewer of LEPERSONNE's (1956b, p. 10) last paper writes : « Concerning the Ituri region... the clear distinction of the different cover of the erosion surfaces is very important... » (Personal communication, October 9, 1956).

(1) Dr ALEXANDER writes : « I do not see how anything in this report [O. E. E. C.] Rept Proj. 47 could be used as an authority for criticizing any work that you have done ». (Personal communication, July 16, 1956).

LEPERSONNE (1956a, p. 608) partially selected the reference to the work of D'HOORE (1954a). LEPERSONNE also should see D'HOORE (1954b) in which that author classified sesquioxide accumulation zones as: 1) intact ancient accumulation zones, high level or buried crusts, 2) detrital material from ancient accumulation zones, weathered *in situ* or transported, and 3) accumulation zones forming at present. There is no disagreement here with my published work (1954a, b; 1956). Again I emphasize, detailed geomorphological work will help determine the kind of laterite that occurs on the landscape. The corollary of this statement also may be applied.

TRICART (1956, p. 70) observed:

« ... in the Fouta-Djallon region [Guinée française, French West Africa], the writer was able to observe that many if not all of the laterites found on slopes had been formed from recemented detrital products [*sic*]. All would seem to indicate that, at certain epochs of the Quaternary period, the ledges of lateritic crust situated at the edges of the plateau had undergone intense physical weathering whilst under reduced vegetal cover; that rubble had consequently collected at the base of the slope; and that this rubble had been recemented into laterite... ».

TRICART's comment is pertinent that the researcher must know the evolution that the landscape has undergone.

The soils of an area also are a component of the surficial cover of the geomorphic surfaces of the landscape. The soils in the Nioka area of the Ituri were studied in detail (HOLLOWAYCHUK et al., 1954). The geographic range of the various soil series of the Nioka survey have been determined. The soils transgress the boundaries of three of the principal erosion surfaces of LEPERSONNE (*Fig. 3*). The same soils occur on his pre end-Cretaceous, end-Cretaceous, and mid-Tertiary surfaces. If there is such wide variance in age of erosion surfaces, as LEPERSONNE believes, how does he explain the fact that there

are no discernible differences in soils of the surficial cover on three of his surfaces? The only conclusion possible to reach is that the three major surfaces of LEPERSONNE are one and the same surface.

For example, to show the similarity of soils on surfaces that LEPERSONNE considers to be of different ages, soils on the divide in the Nioka area (end-Cretaceous surface of LEPERSONNE) may be compared with soils on Mount Korovi (*témoins d'un relief antérieur à l'aplanissement fin-Crétacé* of LEPERSONNE, 1956b, pl. 1B). The soil, Gote clay loam ⁽¹⁾, occurs on the divide in the Nioka area.

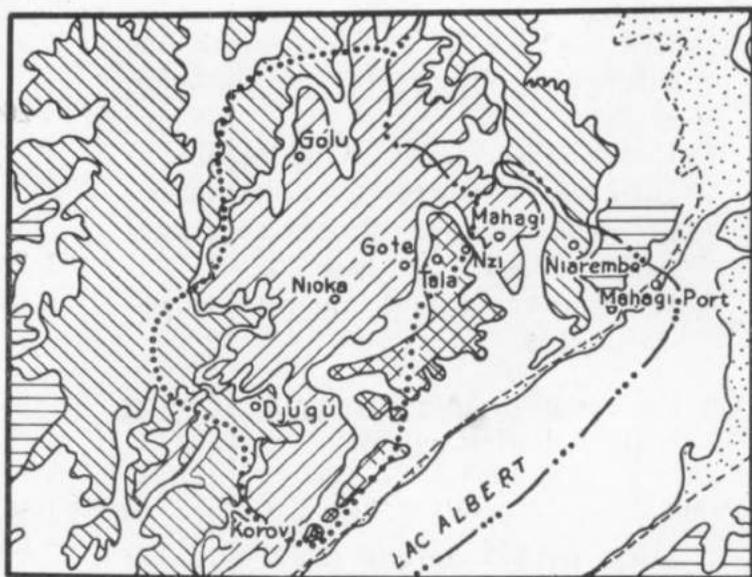


FIG. 3. — LEPERSONNE'S erosion surfaces. See legend of figure 2. Dotted line is the approximate limit of the geographic distribution of the soil series of the Nioka soil survey. Soils data after DENISOFF, et al.

⁽¹⁾ Data from N. HOLOWAYCHUK.

<i>Horizon</i>	<i>Description</i>	<i>Depth (cm)</i>
A _p	Dark reddish brown (5YR2/2) clay loam ; moderate fine granular ; loose and friable.	0-10
A ₁₂	Dark reddish brown (5YR3/4) clay loam ; moderate fine granular when dry, moderate fine subangular blocky when moist ; loose and friable.	10-40
B ₁	Red (2.5YR4/6) clay ; weak fine subangular blocky ; friable.	40-80
B ₂	Dark red (2.5YR3.5/6) clay ; very weak fine to medium subangular blocky ; friable, crumbles easily ; « dark horizon ».	80-140
B ₃	Red (2.5YR4/8) clay ; very weak fine subangular blocky ; friable, crumbles easily.	140-200
C ₁	Red (2.5YR4/8) clay ; weak fine subangular blocky structure ; friable and loose ; small fragments of basic rock common ; « stone line » at base.	200-235
D	Weathered basic rock fragments in red clay matrix.	235 +

On the subdued, rolling summit of Mount Korovi (Fig. 2) the following soil ⁽¹⁾ occurs :

<i>Horizon</i>	<i>Description</i>	<i>Depth (cm)</i>
A _p	Dark reddish brown (5YR3/2) clay loam ; weak fine granular ; loose and friable.	0-10
A ₁₂	Dark reddish brown (5YR3/3) clay loam ; weak fine granular ; loose and friable.	10-27

⁽¹⁾ Data from N. HOLOWAYCHUK.

B ₁	Dark reddish brown (5YR3/4) clay ; very weak fine to medium subangular blocky ; friable to slightly firm.	27-67
B ₂	Dark reddish brown (5YR3/3) clay ; weak fine subangular blocky ; loose and friable ; « dark horizon ».	67-124
B ₃ -C	Red (2.5YR5/6) clay ; massive ; loose and friable.	114-152
D ₁	« Stone line » of weathered basic rock and quartz cobbles and pebbles.	152-187
D ₂	Weathered basic rock fragments in red clay matrix.	187 +

The described soils are characteristic Dark-horizon Latosols (RUHE and CADY, 1954) of the region.

It would be very unusual that soils developed in similar parent material, on similar local topographic position, under similar climatic and biologic environments. but on two different erosion surfaces of widely varying ages according to LEPERSONNE, should be so similar. Their similarity can be understood when it is shown that the Tala fault, according to LEPERSONNE (1956b, pl. 1B), extends southward from Tala in the Nioka region (*Fig. 2*) and passes adjacent to and on the west of Mount Korovi ! Here again is evidence of disproof of multiple erosion surfaces of LEPERSONNE, and structural deformation of one surface ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ I (1954a, pp. 22-23) suggested that Korovi may be a remnant of the mid-Tertiary surface standing above the end-Tertiary, but noted an excessive stand of the mass above the end-Tertiary surface to the west. With LEPERSONNE'S (1956b, pl. 1B) extension of the possible Tala fault south and adjacent to Korovi (unknown to me at the time of my field studies), it becomes clear that Korovi is a part of the block upthrown between the Tala and Nzi faults. The surface of the block thus is the end-Tertiary surface just as the surfaces west of the Tala fault and east of Nzi fault are end-Tertiary.

Ages of Surfaces

LEPERSONNE (1956a, p. 610-611, 1956b, p. 76), at some length, discussed what he believed is my confusion of erosion-surface terminology with that of L. C. KING. LEPERSONNE stated :

« Il [RUHE] écrit (1954a, p. 15) que la surface de Gondwana et la surface africaine sont apparemment corrélatives des surfaces mi-et fin-tertiaires des autres auteurs ».

I actually wrote (1954a, p. 15) :

« These two surfaces [Gondwana and African] are apparently correlative *in distribution* of the mid- and end-Tertiary surfaces respectively of other investigators ».

I also stated (1954a, p. 24) :

« The African surface of KING is generally correlative *geographically* to the end-Tertiary surface of other writers ».

And again (p. 36) :

« As noted previously, the African surface of KING is equivalent *in geographic distribution* to the end-Tertiary surface of other writers ».

The italics in the three quotations are placed only in this present paper to show that the terms *in distribution*, *geographically*, and *in geographic distribution* have been deleted from my previously published statements (4).

Conclusions

LEPERSONNE (1956a, p. 617-618) sums up his criticism of my work by listing :

I. « Erreurs géologiques ». [of RUHE according to LEPERSONNE].

(4) My correlations pertained only to a space relationship. In no way was a time element entered into the discussion. In a later paper (RUHE, 1956a, pp. 51-53) I raised the question whether the now fashionable terminology of erosion surfaces in Africa is any better than the older terminology.

A. Prendre pour âge des plus anciennes formations lacustres du fossé tectonique albertin le Pléistocène inférieur alors qu'il y existe du Miocène inférieur ».

I have pointed out and re-emphasize here that I did not attempt (1954a) to determine the ages of the end- or mid-Tertiary erosion surfaces of the Ituri District, Belgian Congo with respect to the lacustrine fills in the Lake Albert trough. I did, however (1954a, p. 31-32), base a broad correlation of Quaternary events in the Ituri with Quaternary events reported by LEPERSONNE (1949, p. 17-58) in the Albert trough. In his only paper published at the time my report of 1954 went to press, LEPERSONNE (1949, p. 58-59) considered the whole lacustrine fill to be from the base upward, « *Pléistocène moyen et inférieur, Pléistocène supérieur, and Holocène* ». At the time of my writing I assumed that LEPERSONNE's classification of lacustrine sediments in the Albert trough was correct. Thus, my error as now seen through hindsight was based on the original erroneous classification of lacustrine beds by LEPERSONNE. My paper of 1954 was in press in August, 1953. LEPERSONNE's (1953) paper which claims that the lower beds in the rift are Miocene in age was not published until December, 1953.

B. « Attribuer une origine tectonique à un escarpement morphologique ».

I have pointed out with reference to maps and statements published by LEPERSONNE, that he agrees of the five escarpments west of Lake Albert, four are fault scarps (Lake Albert and Rona), probable fault scarp (Nzi), or possible fault scarp (Tala). I have shown in this present paper that Lepersonne has confused and reversed the association of characteristics of his « *l'escarpement de faille de Mahagi* » (LEPERSONNE, 1956b,

p. 20), the Nzi escarpment of Ruhe, with the association of characteristics of his « *l'escarpement de Djegu* », the Niarembe escarpment of RUHE. One needs no more evidence than the photographs (pls. IA, B ; II to see that the fault-escarpment characteristics of LEPERSONNE (1956b, p. 20) :

« ... est rectiligne, à forte pente, à vallées à peine incisées et rivières généralement suspendues... »

apply to the Niarembe escarpment and not the Nzi. The photographs also show that LEPERSONNE'S (1956b, p. 20) description :

« ... est sinueux, à pente relativement faible, à vallées profondément incisées et rivières généralement non suspendues ».

apply to the Nzi escarpment and not to the Niarembe.

C. « Considérer que l'évolution du fossé tectonique albertin a débuté à la fin-Tertiaire alors qu'elle remonte à une époque non encore définie, mais certainement antérieure au milieu du Tertiaire ».

My reply to (A) applies here also. If any geologic error is involved on my part, it simply compounded the original errors of LEPERSONNE (1949).

II. « Erreurs morphologiques ».

A. « Considérer, sur la base de l'étude d'une région trop restreinte, qu'il n'existe que deux surfaces principales d'érosion, alors qu'une étude régionale plus étendue montre qu'elles sont au nombre de trois au moins ».

LEPERSONNE'S assumption is that there are at least three principal surfaces, either locally or regionally. On the regional basis, PALLISTER (1956) has shown in Uganda that the three classic surfaces of WAYLAND are in reality only two. LEPERSONNE'S original correlation of three surfaces was with the three of WAYLAND.

in Uganda. The original basis of correlation in Uganda seems to have disappeared.

In this present reply to LEPERSONNE, I have shown, documented by LEPERSONNE's recently published maps and statements and his selfcontradictory evidences, that his three surfaces in the Ituri are one and the same surface.

B. « Considérer que chaque surface d'érosion possède des formations superficielles caractérisant son âge, alors qu'en réalité la nature de ces formations varie sur une même surface et que des surfaces d'âges différents peuvent avoir des formations superficielles identiques ».

As I have pointed out, LEPERSONNE divides one erosion surfaces with its similar surficial cover into three erosion surfaces. Then he groups seven surfaces of erosion with different surficial covers into one surface. With such confusion, admittedly it would be difficult to discern surficial cover-erosion surface relationships.

C. « Ne pas tenir compte de l'évolution générale du réseau hydrographique ».

This criticism of LEPERSONNE foreshadowed a discussion of the hydrographic regime of the streams that is now published (RUHE, 1956a, p. 53-63). The discussion was in press at the time that LEPERSONNE was composing his criticism. It is interesting to note, however, that I (1956a, p. 53-63) showed a specific relationship between tectonics and hydrographic history, whereas LEPERSONNE (1956b, p. 44-49) resorted to generalities of purely erosional historical development of the hydrographic system. There is no agreement with LEPERSONNE in this regard either.

III. « Erreurs méthodologiques ».

A. « Utiliser des conceptions anciennes sans tenir compte des correctifs qu'elles ont subis par la suite ».

Here I am accused of using ancient conceptions, but LEPERSONNE (1956 a, p. 596) previously stated :

« ... il [RUHE] expose une conception nouvelle et critique avec vigueur la thèse de ses devanciers ».

Either I am old or I am new, which is it ?

B. « Prendre en considération, dans les travaux publiés, soit uniquement ceux qui sont favorables à la thèse défendue, soit les éléments paraissant favorables sans tenir compte d'un contexte qui leur donne un sens réel différent ».

This is a remarkable statement. The interested reader is invited to investigate my literature citations to determine whether I distorted references.

C. « Baser une argumentation relative à l'âge des surfaces d'érosion sur l'équivalence suivante : Gondwana = mi-Tertiaire, africaine = fin-Tertiaire et Victoria Falls = quaternaire, alors que les définitions mêmes de l'auteur de cette terminologie indiquent l'équivalence : Gondwana = fin-Crétacé et plus ancien, africaine = mi-Tertiaire et Victoria = fin-Tertiaire ».

I have pointed out that LEPERSONNE overlooked the phrase *in distribution* in the terms « correlative in distribution, » also meaning « correlative *geographically* » and equivalent « *in geographic distribution* ».

D. « Baser l'âge quaternaire de certaines surfaces sur le seul fait qu'elles sont plus récentes qu'une surface attribuée (d'ailleurs erronément en vertu de l'inexactitude ci-dessus) à la fin du Tertiaire ».

LEPERSONNE (1956b, pl. 1B) and I agree that the surface above Mahagi Port is the end-Tertiary surface. Now the discussion under 1B applies, and there is no need to repeat it. The end-Tertiary surface is upthrown west of Niarembe fault, again upthrown west of Nzi fault, and downthrown west of Tala fault (Fig 1B). Pediments (RUHE, 1956a, pp. 53-63 ; 1954a, pls. III, IV)

that are cut into and below the end-Tertiary surface must be post end-Tertiary or Quaternary in age.

LEPERSONNE (1956a, p. 619) quoted a philosophical discourse by KING. First, the ideas expressed therein are admirable, but one should not get the impression that landscapes in Africa are so unique that they are in a category alone. In fact, KING (1957) noted that rift valleys exist in Brazil that affect early and late Tertiary cyclic erosion surfaces, and that show great similarity to the African rift valley system. Further, I (1956b) have discussed a landscape in Iowa (U.S.A.) that differs in cause but not kind from the landscape of the Nioka-Ituri area, Belgian Congo.

Second, after reviewing LEPERSONNE's work both in the field and in his subsequent writings, I can conclude only that what is needed most in geomorphic studies in northeastern Belgian Congo is an enterprising researcher to correctly decipher the erroneous conclusions that LEPERSONNE published originally in 1949 and which he attempted to further propagate in 1956.

Third, I recommend to LEPERSONNE that prior to any further publication on his part of geomorphology of northeastern Belgian Congo, he entertain the idea of conducting more field work so that he may be able to document in detail the true relationships of the erosion surfaces to the petrology and structures of the region, and the relationships of surficial cover to the erosion surfaces. To date LEPERSONNE has published classic examples of « hill-top » geomorphology, that is, the matching of so-called accordant levels of summits of hills, regardless of the petrologic composition of the landforms of the structural deformation of the landscape My comments (1954a, p. 25), and stated previously by SHACKLETON (1951, p. 378), remain apropos.

LITERATURE CITED

- ALEXANDER, L.-T., African laterite soil survey (O.E.E.C. Rept., 1951, Tech. Assist. Proj. 47).
- D'HOORE, J., L'accumulation des sesquioxides libres dans les sols tropicaux (Publ. de l'I.N.É.A.C., Bruxelles, sér. sci. 62, 1954a, 132 pp.).
— The description and classification of free sesquioxide accumulation zones (5th Int. Cong. Soil Sci. Trans., Léopoldville, 1954b, v. IV, pp. 39-44).
- HOLWAYCHUK, N., et al., Notice explicative de la carte des sols et de la végétation, carte des sols et de la végétation du Congo belge et du Ruanda-Urundi, 4-Nioka (Ituri) (Publ. de l'I.N.É.A.C., Bruxelles, 1954).
- HOPWOOD, A.-T. et LEPERSONNE, J., Présence de formations d'âge miocène inférieur dans le fossé tectonique du Lac Albert et de la basse Semliki (Congo belge) (*Ann. Soc. Géol. Belg.*, t. LXXVII, 1952, pp. 83-113).
- KING, L.-D., South African scenery (Oliver and Boyd, Edinburgh, 1951, 379 pp.).
- KING, L.-C., Rift valleys of Brazil (*Geol. Soc. South Africa Trans.*, 1957) (in press).
- LEPERSONNE, J., Le fossé tectonique lac Albert-Semliki — lac Édouard (*Ann. Soc. Géol. Belg.*, 1949, t. LXXII, pp. 3-91).
— Les surfaces d'érosion des hauts plateaux de l'intérieur de l'Afrique centrale — analyse critique d'une étude de M. R. V. Ruhe (*A.R.S.C. Bull.*, nouv. sér., II-V, 1956a, pp. 596-621).
— Les aplanissements d'érosion du nord-est du Congo belge et des régions voisines (*A.R.S.C. mém. in-8°*, 1956b, t. IV, pp. 1-108).
- PALLISTER, J.-W., Slope form and erosion surfaces in Uganda (*Geol. Magazine*, 1956, v. XCII, pp. 465-472).
- RUHE, R.-V., Erosion surfaces of central African interior high plateaus (Publ. de l'I.N.É.A.C., Bruxelles, 1954a, sér. sci. 59, 40 pp.).
— Geology of the soils of the Nioka-Ituri area, Belgian Congo, carte des sols et de la végétation du Congo belge et du Ruanda-Urundi, 4-Nioka (Ituri) (Publ. de l'I.N.É.A.C., Bruxelles, 1954b).
— Landscape evolution in the high Ituri, Belgian Congo (Publ. de l'I.N.É.A.C., Bruxelles, 1956a, sér. sci. 66, 91 pp.).
- RUHE, R. V., Geomorphic surfaces and the nature of soils (*Soil Science*, 1956b, v. 82, pp. 441-455).
— and CADY, J.-C., Latosolic soils of central African interior high

- plateaus (5th Int. Cong. Soil Sci. Trans., Léopoldville, 1954, v. IV, pp. 401-407).
- SHACKLETON, R.-M., A contribution to the geology of the Kavirondo rift valley (*Quart. Jour. Geol. Soc.* London, 1951, v. CVI, pp. 345-389).
- TRICART, J., A new instrument at the service of the agronomist-geomorphical maps (*African Soils*, 1956, v. 4, no. 1, pp. 67-101).
- WAYLAND, E.-J., The penepains of East Africa (*Geogr. Journal*, 1953, v. 82, p. 95).
- Penepains and some other erosion platforms (Uganda Geol. Survey Ann. Rept., 1933 (1934a), pp. 77-78).
- The penepains of East Africa (*Geogr. Journal*, 1934b, v. 83, p. 79).
- WILLIS, B., East African plateaus and rift valleys (Carnegie Inst., Washington, 1936, Publ. 470).

State College, New Mexico, U.S.A.
November 1957.

**J. Lepersonne. — Mise au point
concernant la note de M. R.-V. Ruhe, intitulée :
« Erosion surfaces of the Ituri, Belgian Congo. —
Reply to J. Lepersonne ».**

La réponse de R. V. RUHE (1958) ⁽¹⁾ à l'analyse critique que j'ai publiée (1956a) de son étude de 1954 nécessite une mise au point. En effet, à côté de quelques faits nouveaux dont la portée sera examinée, la plupart des arguments de cette réponse sont basés sur des interprétations déformées de mes travaux ou sur des confusions qui sont de nature à induire le lecteur en erreur.

Afin de ne pas allonger outre mesure un débat que M. RUHE place beaucoup plus sur le plan de la dialectique que sur celui des faits, je ne reviendrai pas sur les questions que j'ai exposées précédemment (1949, 1956a, 1956b) ; il suffit de comparer la note de M. RUHE à ces travaux pour constater que la plupart des éléments de sa réponse manquent de pertinence. On est amené à constater que, ou bien il a lu fort superficiellement les écrits qu'il critique ou bien il comprend insuffisamment la langue française pour en saisir le sens.

Renvoyer le lecteur à cette simple comparaison pourrait suffire ; il m'a paru utile néanmoins, sans entrer dans les longueurs d'une réfutation détaillée, de donner quelques exemples des erreurs et des confusions qui entachent les interprétations que R. V. RUHE donne des travaux qu'il cite — étant entendu que tout son texte est susceptible de donner lieu à des remarques analogues

⁽¹⁾ Les dates entre parenthèses renvoient à la bibliographie, p. 406.